Du 27 janvier
au 2 février 2025
Numéro 8109

PETITES AFFICHES
Matot Braine

2€

matot-braine.fr

L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE – (133e année)

RÉSEAU LEGALNET

Lise Magnier : *« Il n'y a plus de récit politique »*

Entretien avec Lise Magnier, Députée Horizons de la 4e circonscription de la Marne, secrétaire de l'Assemblée nationale. *Page 7*

TC de Reims : une activité 2024 en hausse

Dans tous ses domaines d'intervention, immatriculations, sûretés mobilières, activité juridictionnelle, ouvertures de procédures collectives, le Tribunal de Commerce de Reims boucle une année 2024 en hausse. *Page 5*

La Fonte Ardennaise continue d'investir

LFA a installé une unité de régénération mécanique de sable de fonderie qui lui permet de ne plus décharger 20 000 tonnes de sable. *Page 8*

TCM teste la solution innovante d'EVIAS

La technologie de recharge des véhicules électriques par rails et sans borne, développée dans l'Aube, est testée à Troyes. *Page 4*

Portrait

L'Aubois Lucien Bonenfant. *Page 32*

17 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.
Pages 14 à 30

Le covoiturage fait son chemin dans le Grand Laonnois

Début 2024, les quatre collectivités qui composent le Grand Laonnois (Communauté d'agglomération du Pays de Laon, Communauté de communes de la Champagne Picarde, Communauté de communes du Pays de la Serre, et Communauté de Communes du Chemin des Dames) signaient une convention de partenariat avec l'entreprise BlaBlaCar Daily. Pour les élus axonais, il s'agit de promouvoir de nouvelles solutions de mobilités pour les habitants des agglomérations concernées situées dans leur plus grande partie en zone rurale. *« La mobilité des habitants est une question essentielle pour les employeurs, les recruteurs, les demandeurs d'emploi, les déplacements domicile-travail… »*, souligne Eric Delhaye, maire de Laon et président de la Communauté d'agglomération du Pays de Laon. Au 1er janvier 2025, après un an d'exploitation ce sont pas moins de 6 946 personnes domiciliées dans le Grand Laonnois qui se sont inscrites sur l'application dont 1 891 covoitureurs. Surtout, le service parvient de plus en plus à proposer des solutions aux inscrits. Pour preuve, le taux de masse critique (autrement dit le pourcentage d'inscrits trouvant un trajet correspondant à leurs besoins, NDLR) est passé de 68% début 2024 à 88% un an plus tard.

Page 3

DR

Dans les Hauts de France, l'appli BlaBlaCar Daily tisse son réseau puisque 5% de la population de la région est inscrite aujourd'hui sur l'application, avec pas moins de 677 713 trajets réalisés en 2024.

La Marne plaide pour une autonomie fiscale

Le Département de la Marne a toujours été bien géré, au plus près de ses moyens et de ses dépenses. Quand il exprime ce constat, le Président Roze n'est pas loin d'émettre un regret *« Comme nous sommes de bons gestionnaires, l'attribution par l'Etat de la fraction de TVA à la Marne est moindre que pour d'autres Département »*. Autrement dit : on sanctionne les bons élèves. « *Cette année,* poursuit-il, *une fois nos crédits remboursés, nous serons à zéro du côté de notre épargne, donc à moins de s'endetter, plus de possibilité d'investir. Notre chance est que notre Département est peu endetté et que nous pourrons encore investir en 2025 et 2026, mais vraisemblablement pas au-delà »*.

Et, comme gérer c'est prévoir, le Département, dès le mois de juin dernier, a reconsidéré son guide du partenariat avec ses territoires, notamment en privilégiant ses aides à l'investissement et, désormais, en priorité vers les petites communes, ces dernières en ayant moins de moyens que les autres. Ces aides s'élevaient à 12 M€ pour l'ensemble des communes. Elles passent à 6 M€, c'est-à-dire le maintien intégral de l'existant pour les petites communes.

Page 11

IMPACT MAXIMAL
VISIBILITÉ TOTALE
Optez pour la une, soyez incontournable

03 26 08 38 30

DKER BUSINESS
2, RUE NANTEUIL 51100 REIMS
WWW.DKER-IMMOBILIER.FR
CONTACT@DKER-IMMOBILIER.FR
03 26 85 64 76

Au premier étage d'un immeuble moderne de 2019, DKER Business propose 215 m² de bureaux avec cuisine aménagée, parfaits pour un open space. Rénovés avec des matériaux haut de gamme, ces espaces allient élégance, modernité et praticité. Situés dans un immeuble de standing à l'adresse idéale, ils garantissent visibilité et accessibilité pour votre entreprise.

Loyer annuel : 62 400€ HT-HC
Provision pour charges : nous consulter
Honoraires TTC : 30% du loyer annuel HT-HC

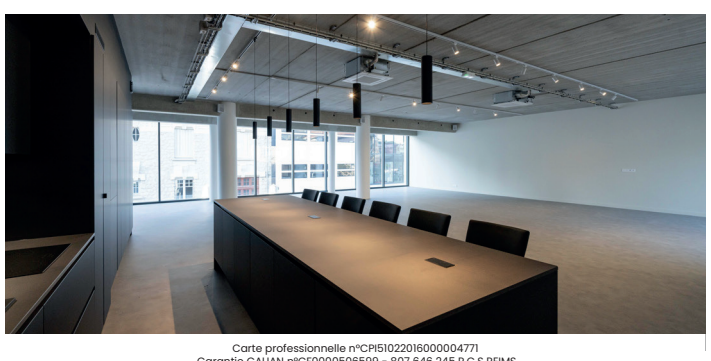

Carte professionnelle n°CPI5102201600004771
Garantie GALIAN n°GF0000506599 - 807 646 245 R.C.S REIMS

R 28302 - 8109 - 2€
3760149520018

baromètre

En décembre 2024, l'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de 0,2 %

En décembre 2024, l'indice des prix à la consommation (IPC) augmente de 0,2 % sur un mois, après -0,1 % en novembre. Cette hausse des prix s'explique par le rebond saisonnier des prix des transports aériens (+16,7 % après -11,4 %) qui entraîne à la hausse les prix des services (+0,5 % après -0,3 %). Les prix de l'énergie augmentent aussi sur un mois (+0,7 % après +0,2 %), notamment ceux du gaz (+1,5 % après -0,5 %) et des produits pétroliers (+1,0 % après +0,5 %). À l'inverse, les prix diminuent légèrement sur un mois pour les produits manufacturés (-0,5 % après avoir été stables) et l'alimentation (-0,1 % après avoir été stables). Ceux du tabac sont stables (après +0,1 % en novembre). (INSEE)

En décembre 2024, rebond des prix de l'énergie sur un an

Sur un an, les prix de l'énergie augmentent de 1,2 % en décembre 2024, après -0,7 % en novembre. Les prix des produits pétroliers diminuent moins fortement sur un an (-4,8 % après -9,0 %), du fait des moindres baisses de ceux du gazole (-6,3 % après -10,7 %), de l'essence (-2,9 % après -5,6 %) et des combustibles liquides (-7,0 % après -14,5 %). Cette forte évolution de l'inflation des produits pétroliers s'explique en partie par la hausse de 1,0 % des prix entre novembre et décembre, mais surtout par la sortie de la fenêtre de calcul de la baisse sur un mois de décembre 2023 (-3,4 %). Sur un an, les prix de l'électricité accélèrent légèrement (+9,8 % après +9,5 %), tandis que ceux du gaz ralentissent (+5,3 % après +7,2 %). (INSEE)

Légère baisse de l'inflation des services sur un an

Sur un an, les prix des services augmentent de 2,2 %, après +2,3 % en novembre. Les prix des services de communication baissent sur un an à un rythme plus soutenu qu'en novembre (-14,7 % après -12,2 %). Sur un an, les prix des « autres services » ralentissent légèrement (+3,5 % après +3,6 %), à l'image de ceux des services récréatifs et culturels (+1,2 % après +1,3 %). Les prix de la restauration augmentent au même rythme qu'en novembre (+2,4 %), tout comme ceux de la protection sociale (services de garde d'enfants, maisons de retraite pour personnes âgées et foyers pour handicapés, aides à domicile ; +2,9 %). À l'inverse, les prix des services d'hébergement (+6,0 % après +4,2 %) et des assurances (+9,5 % après +9,0 %) accélèrent sur un an. À l'inverse, et malgré une forte augmentation sur un mois des prix des transports aériens (+16,7 %), ceux-ci ralentissent sur un an (+6,2 % après +9,8 %). (INSEE)

15 000 € réservés pour un budget participatif

MBP

L'installation d'un garage à vélos répond aux critères du budget participatif.

La municipalité de Rosières-près-Troyes a réservé un budget participatif de 15 000 euros pour financer des projets proposés par les habitants et choisis à l'unanimité. *« On ne peut plus diriger une commune uniquement avec un conseil municipal ! »* Alors, la commune offre la possibilité aux habitants de participer aux décisions en ouvrant un budget participatif pour réaliser des projets qui tiennent à cœur aux habitants. *« Le choix du conseil municipal est de pouvoir donner la possibilité aux habitants de participer à l'aménagement du territoire de la commune. Le meilleur moyen est de mettre à disposition de l'argent. Réserver un budget participatif à l'ensemble de la population, adulte et enfant, pour y participer, contribue à améliorer les conditions de vie dans la commune »*, explique Arnaud Raymond, le maire. Les suggestions devront servir l'intérêt général et bien sûr être licites. Elles relèveront des compétences communales et concerneront l'aménagement de l'espace public, la nature et l'environnement, l'enfance et la citoyenneté, la solidarité et le « vivre ensemble », la culture, le sport et le patrimoine ou encore la mobilité. Si le budget réservé s'élève à 15 000 €, la municipalité ne s'interdit pas d'abonder si le ou les projets le méritent.

UN DOSSIER OU UN DESSIN !

Le budget participatif de Rosières-près-Troyes place donc les habitants au cœur des projets de la commune. *« Les gens pourront proposer des projets étudiés par nos services techniques et financiers. Après, il y aura un vote de l'ensemble de la population »*. Les résidents de tous âges ont jusqu'au 16 mars prochain pour déposer leur dossier sur le site web de la commune ou directement en mairie. Sous forme de dossier pour les plus grands ou sous forme de dessin pour les plus jeunes, fait en classe ou en famille. Si la pratique existe déjà sur d'autres communes, c'est une première à Rosières.

MARIE BÉATRICE PADIRAC

CALENDRIER

- Jusqu'au 16 mars : dépôt des dossiers sur le site : www.commune-rosieres10.fr ou en cas d'impossibilité en mairie.
- 17 mars au 11 mai 2025 : analyse et chiffrage par les services municipaux
- 12 mai au 12 juin 2025 : vote des habitants sur les projets réalisables sur le site de la mairie
- fin juin 2025 : verdict et annonce du ou des projet(s) retenu(s) ayant reçu(s) le plus de votes.
- À partir du 1er juillet 2025 : mise en œuvre du ou des projet(s).

décideurs

Ils bougent

AMIR REZA-TOFIGHI, 40 ANS, EST ÉLU PRÉSIDENT DE LA CPME NATIONALE

Chef d'entreprise dans le secteur des services à la personne et créateur de plusieurs entreprises dans la tech, Amir Reza-Tofighi est le plus jeune dirigeant à être porté à la présidence de la CPME, première organisation patronale interprofessionnelle française en nombre d'entreprises adhérentes. Diplômé de Centrale Supélec et de HEC, il a co-fondé à l'âge de 21 ans Vitalliance, entreprise d'aide à domicile pour les personnes dépendantes, dont il a pris la direction, seul, en 2014. L'entreprise est devenue un acteur majeur du secteur. Il a également co-fondé Heetch, plateforme de transport nocturne, et Click and Boat, site de location de bateaux entre particuliers, deux entreprises aujourd'hui présentes à l'international. En parallèle, il s'est engagé dans la défense de l'entrepreneuriat. Il a présidé la Fédération française des services à la personne et de proximité (Fédésap) de 2016 à 2022. Après avoir occupé plusieurs mandats pour le compte de la CPME, il a été nommé président de la commission Innovation, où il a notamment piloté un programme de déploiement de l'IA dans les TPE-PME. Il siège, par ailleurs, au comité exécutif de la CPME nationale depuis 2019.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES

EURO CONSULTING CARRIERES

ebohn@eccarrieres.com
AVIGNON - LYON - NANCY - PARIS
REIMS - BARCELONE - SHANGHAI

Le covoiturage fait son chemin dans le Grand Laonnois

Mobilités. Avec près de 7000 inscrits en un peu plus d'un an de présence sur le territoire des quatre EPCI du Grand Laonnois, l'application BlaBlaCar Daily apporte de nouvelles solutions de mobilités aux populations situées en zone rurale, avec un succès croissant, soutenu par les collectivités locales.

BB

Fanny Richard, directrice régionale pour les Hauts de France et le Grand Est et Léo Fénelon, responsable partenariats Nord Est ont présenté aux élus et aux entreprises le bilan de la première année de l'arrivée de BlaBlaCar Daily sur le territoire.

Début 2024, les quatre collectivités qui composent le Grand Laonnois (Communauté d'agglomération du Pays de Laon, Communauté de communes de la Champagne Picarde, Communauté de communes du Pays de la Serre, et Communauté de Communes du Chemin des Dames) signaient une convention de partenariat avec l'entreprise BlaBlaCar Daily. Pour les élus axonais, il s'agit de promouvoir de nouvelles solutions de mobilités pour les habitants des agglomérations concernées situées dans leur plus grande partie en zone rurale.

« La mobilité des habitants est une question essentielle pour les employeurs, les recruteurs, les demandeurs d'emploi, les déplacements domicile-travail… », souligne Eric Delhaye, maire de Laon et président de la Communauté d'agglomération du Pays de Laon, qui rappelle d'ailleurs que *« la voiture reste le moyen préférentiel de déplacement »* de ses concitoyens.

Une raison pour laquelle les quatre collectivités ont contractualisé avec Bla Bla Car. La plateforme de covoiturage connue pour mettre en relation des automobilistes et des passagers pour éviter les *« autosolistes »* et ainsi réduire les frais, a développé une application « Daily » pour les trajets courte distance. La loi définit ceux-ci comme étant inférieurs à 80 km et concernent le plus souvent des trajets domicile-travail.

FINANCEMENT PARTAGÉ

« Deux tiers des collectivités que nous accompagnons sont des territoires ruraux », souligne Fanny Richard, directrice régionale du développement pour les Hauts de France et le Grand Est, qui avance son service comme une véritable solution de mobilités pour ces territoires ruraux. *« BlaBlaCar Daily est une solution développée pour les trajets du quotidien : les trois-quarts des trajets courte distance enregistrés sur l'application sont compris entre 30 et 40 km »*.

Pour inciter les automobilistes et les passagers à se mettre en relation, l'opération est accompagnée financièrement par les collectivités et l'Etat via le Fonds Vert. *« L'incitation financière est reversée directement au conducteur et permet au passager de ne prendre en charge qu'une petite partie du trajet »*, explique Léo Fénelon, responsable des partenariats Nord Est.

Concrètement, chaque conducteur qui accueille un passager dans son véhicule pour un trajet domicile-travail perçoit 2 euros par passager par trajet compris entre 2 et 20 km et 3 euros au-delà de 30 km, une somme qui provient d'une contribution du passager (50 centimes quelle que soit la distance parcourue, jusqu'à 80 km), des collectivités du Grand Laonnois (75 centimes) et de l'Etat (75 centimes également).

Pour les quatre EPCI du Grand Laonnois, la facture s'élève à 24 000 euros, chacune des collectivités abondant à ce montant au prorata de son nombre d'habitants. Une contribution qui n'est pas neutre puisqu'elle peut rapporter jusqu'à 100 euros par mois aux automobilistes qui covoiturent plusieurs fois par semaine. Elle rencontre en tout cas un joli succès si l'on en croit les chiffres avancés par les responsables de BlaBlaCar Daily. Au 1er janvier 2025, après un an d'exploitation ce sont pas moins de 6 946 personnes domiciliées dans le Grand Laonnois qui se sont inscrites sur l'application dont 1 891 covoitureurs. Surtout, le service parvient de plus en plus à proposer des solutions aux inscrits.

Pour preuve, le taux de masse critique (autrement dit le pourcentage d'inscrits trouvant un trajet correspondant à leurs besoins, NDLR) est passé de 68% début 2024 à 88% un an plus tard. *« Cet indicateur est le plus important car c'est ce qui va nous permettre de convertir les inscrits en covoitureurs actifs du territoire, qui seront bientôt au nombre de 2000 »*, explique Léo Fénélon, qui note : *« L'évolution mensuelle du nombre de trajets est sur un niveau constant dont on est satisfait »*. Au niveau des flux de trajets, les plus prisés sont aujourd'hui les trajets Laon-Saint-Quentin (16%), devant Laon-Reims (9%), Laon-Villeneuve Saint-Germain (6%) et La Fère-Laon (6%). *« On a un essaimage très clair des trajets. En 2024, nous sommes allés chercher des habitants de communes plus rurales qui n'avaient pas d'autres solutions de mobilité pour se déplacer »*, poursuit Léo Fénelon qui s'adresse en particulier aux employeurs et aux collectivités pour les inciter à promouvoir l'application auprès de leurs salariés.

« Le projet est encore en cours et on est ravis de travailler avec les quatre EPCI du Grand Laonnois pour encore densifier l'usage. La grande majorité des communes des quatre EPCI sont aujourd'hui desservies. »

Dans les Hauts de France, BlaBlaCar Daily tisse son réseau puisque 5% de la population de la région est inscrite aujourd'hui sur l'application, avec pas moins de 677 713 trajets réalisés en 2024. *« La région des Hauts de France est assez dynamique en matière de covoiturage »*, souligne la directrice régionale. Dans le Grand Est, de nombreuses collectivités sont partenaires depuis 2024, dont la Communauté de communes de la Grande Vallée de la Marne, Epernay Agglomération, Paysages de la Champagne et le Pays Brie et Champagne. 277 957 habitants sont inscrits dans le Grand Est, pour 301 740 trajets réalisés en 2024.

Sur l'ensemble des territoires couverts par l'application, les équipes de BlaBlaCar restent particulièrement attentives à la qualité du service rendu et aux moyens donnés aux habitants pour qu'ils aient envie de faire appel au covoiturage, qui demande une approche nouvelle de la mobilité où la notion de voiture individuelle reste ancrée dans les habitudes. *« N'oublions pas que nous demandons aux gens de changer leurs habitudes, donc plus on facilite le service plus on va convertir un grand nombre de personnes vers le service »*, précise Fanny Richard.

BENJAMIN BUSSON

BLABLACAR DAILY EN CHIFFRES

Forte de 20 millions de membres, la communauté BlaBlaCar compte 5 millions d'adeptes du covoiturage local avec BlaBlaCar Daily. Celle-ci enregistre aujourd'hui 6 946 inscrits dans le Grand Laonnois (5536 habitants du Pays de Laon, 1329 de la Champagne Picarde, 541 du pays de la Serre et 317 du Chemin des Dames).
1891 covoitureurs sont inscrits sur l'application : 1572 habitants du Pays de Laon, 335 de la Champagne Picarde, 146 du Pays de la Serre et 128 du Chemin des Dames.

BB

Les élus des quatre EPCI du Grand Laonnois ont signé une convention début 2024 avec BlaBlaCar Daily pour participer au financement des trajets de coivoiturage des habitants.

Droit. **Alors que la lutte contre les violences familiales est au cœur des priorités du ministère de la Justice, la Cour d'Appel de Reims organisait une journée sur le « contrôle coercitif », notion qui fait l'objet d'une proposition de loi afin d'en inscrire sa définition dans le Code pénal.**

Le Contrôle coercitif, bientôt introduit dans le droit pénal ?

ND

La Cour d'Appel de Reims organisait une journée d'échanges consacrée à la notion de «contrôle coercitif dans les violences intrafamiliales en présence de magistrats, universitaires, psychologues, avocats.

Ce sont des chiffres auxquels on ne veut pas s'habituer. En 2023, les forces de sécurité intérieure ont recensé 271 000 victimes de violences conjugales, selon les données du ministère de l'Intérieur. 93 femmes sont mortes tuées par leur compagnon ou ex-compagnon. Les violences conjugales et domestiques (touchant ainsi non seulement le conjoint mais aussi les enfants) sont une priorité du ministère de la Justice. Et pour faciliter la définition de ces violences et leur prise en charge juridique, a été introduite dans la législation depuis 2020, en France, la notion de « contrôle coercitif ». Cette dernière fait l'objet d'une proposition de loi (n° 669 du 3 décembre 2024) afin d'en inscrire sa définition dans le Code pénal. La Cour d'Appel de Reims organisait une journée pour définir des actions de formation continue au profit des membres du Pôle et du ressort (magistrats, avocats, éducateurs, gendarmes, etc.).

UNE NOTION SPÉCIFIQUE?

Yvonne Muller, professeur de Droit pénal à l'Université Paris Nanterre indique que cette notion a émergé dans les années 50, tout d'abord en sociologie, puis qu'elle a été reprise par les mouvements féministes en psychologie dans les années 70. Mais ce n'est que dans les années 2015 qu'elle fait son apparition dans la législation des pays anglo-saxons et en 2020, en France. La question aujourd'hui est : *« Doit-on en faire une notion d'incrimination spécifique ? »*

« Certains défendent l'incrimination, à l'image de ce que l'on a dans le droit anglo-saxon, d'autres veulent en faire un caractère d'aggravation, d'autres encore ne veulent pas que cette notion soit inscrite dans le droit pénal », détaille Yvonne Muller, démontrant ainsi un véritable débat au sein de la profession. *« Le contrôle coercitif s'inscrit dans le cadre global de la lutte contre les violences intra-familiales »*, souligne pour sa part Émilie Chandler, avocate et députée de la 1re circonscription du Val d'Oise, co-rapporteuse du rapport parlementaire « Plan Rouge vif ». *« L'inscrire dans les textes, c'est consacrer la notion. »* Pour la Procureure générale de Reims, Dominique Laurens, *« le contrôle coercitif est un ensemble de comportements qui consiste soit à nier, restreindre ou annihiler les libertés. C'est une violence intrafamiliale qui repose sur une stratégie globale de l'auteur qui va déployer un ensemble d'actes qui peuvent être des violences de gravité variable, par exemple, des violences physiques, sexuelles, psychologiques, économiques et / ou administratives »*.

DONNER UN CADRE

Bertrand Duez, Président de chambre à la Cour d'Appel de Reims, insiste : *« La protection du foyer se fait bien sûr par le pénal mais aussi par le droit civil, et c'est ça l'intérêt des Pôles Familles. Il y a une importance de coordonner ce que l'on fait. Si on traite bien les affaires familiales, on désengorge le contentieux pénal. »*

Inscrire la notion, c'est surtout lui donner un cadre, une limite. *« Si c'est cadré, il y aura une appréciation des juges pénaux pour éventuellement punir. Il y aura également un cadre beaucoup plus facile au niveau des affaires familiales pour, de manière très pratique, avoir la motivation pour écarter un conjoint violent et prendre des mesures. Car tant qu'une mesure n'est pas figée dans la loi, elle est soumise à interprétation »*, souligne Bertrand Duez.

Changer la manière de regarder le schéma de violence est donc un enjeu primordial, aussi bien pour les professionnels du droit que pour tout l'écosystème qui entoure la problématique des affaires familiales : gendarmerie, psychologues, éducateurs spécialisés, avocats, juges. C'est à cela qu'était destinée cette journée. *« Bien souvent, on parle de concept juridique avant qu'il ne soit sacralisé dans la loi. »* Réponse dans la semaine avec l'examen du projet porté par Aurore Bergé, dont la partie portant sur le contrôle coercitif a dû être réécrite et retravaillée, après examen par la Commission des lois.

Nastasia Desanti

Décarbonation. **La technologie de recharge des véhicules électriques par rails et sans bornes, déjà en place à l'aéroport de Stockholm, arrive à Troyes.**

TCM teste la solution innovante de recharge des véhicules électriques EVIAS

Troyes Champagne Métropole et EVIAS ont signé une convention de partenariat pour expérimenter la technologie de recharge électrique rapide en dynamique des véhicules électriques sur le territoire de Troyes Champagne Métropole. Ce déploiement, en phase de test, concerne les véhicules techniques (camions d'entretien, camions bennes, balayeuses…) sur les trajets réguliers sur la période 2025-2026. Elle pourrait être déployée par la suite sur les lignes de transport de voyageurs de la TCAT, la régie des Transports en Commun de l'Agglomération Troyenne.

« Cette collaboration avec EVIAS illustre notre détermination à trouver des solutions durables pour notre territoire sans défigurer nos quartiers, et notre volonté d'accompagner le développement de solutions innovantes et d'avenir. Je suis également fier de constater que ces innovations se développent, ici, au cœur de la Communauté d'Agglomération et vont ainsi permettre un développement de cette technologie sur le territoire français », explique François Baroin, président de Troyes Champagne Métropole. Car en plus de répondre aux objectifs de décarbonation des transports publics de voyageurs et des véhicules de la Communauté d'Agglomération troyenne, l'innovation est portée par une entreprise troyenne, implantée à la Technopole de l'Aube et dirigée par Olivier Besson.

MBP

EVIAS, une solution de décarbonation qui s'intègre dans l'environnement développée à Troyes.

Après l'avoir déployée aux abords de l'aéroport de Stockholm pour des véhicules de fret, la société EVIAS souhaite expérimenter et exploiter sa technologie sur le sol français.

Le principe consiste à équiper les chaussées de rails de rechargement sur des parcours tests empruntés régulièrement par les véhicules de TCM. EVIAS recharge les véhicules électriques, soit à l'arrêt, soit pendant la conduite, de manière automatique, sécuritaire et sans câble de recharge, grâce à la présence d'un collecteur sur le véhicule qui se connecte directement à un rail de recharge installé dans la route. La convention de partenariat TCM / EVIAS prévoit, une expérimentation en deux phases. Elle concerne les véhicules techniques dans un premier temps puis pourrait être élargie aux bus.

Marie Béatrice Padirac

Justice. **Dans tous ses domaines d'intervention, immatriculations au registre de commerce des sociétés, sûretés mobilières, activité juridictionnelle, ouvertures de procédures collectives, le Tribunal de Commerce de Reims boucle une année 2024 en hausse d'activité, avec des défaillances d'entreprises relativement moindres que celles du niveau national.**

Tribunal de Commerce de Reims : une activité 2024 en hausse

GD

« Évidemment 2025 ne sera pas tranquille… Mais finalement existe-t-il des années sans leur lot de surprises ? » s'interroge Étienne Le Du, Président du Tribunal de Commerce de Reims.

L'activité juridictionnelle a connu une légère progression dans tous les secteurs d'activité de la juridiction : augmentation du nombre d'immatriculation de sociétés commerciales et de personnes physiques, augmentation du nombre de procédures collectives et de sanctions commerciales, stabilité pour les sureté immobilières et l'activité contentieuse.

En 2024, le registre commercial comptait 45 261 inscriptions actives dont 5 918 nouvelles, soit 3 821 personnes physiques (+184% en un an), 1 427 sociétés commerciales (+8%), 669 sociétés civiles (3%) et un GIE. En un an, les inscriptions nouvelles ont progressé de près de 79%. Les femmes représentent 35% des dirigeants d'entreprise du ressort du Tribunal de Commerce de Reims.

Les immatriculations, modifications et radiations comptabilisent 22 042 dossiers dans l'année, soit une progression de près de 9%. La gestion pour le compte de l'Etat représente une somme de 810 000 euros collectés. L'activité juridictionnelle (9 403 décisions prononcées) est relativement stable depuis 2022. Le contentieux général, avec 386 affaires enrôlées, connaît une hausse de 24%, *a contrario* les affaires restant au rôle sont en baisse de 17%.

Au chapitre des difficultés des entreprises, le Tribunal est intervenu dans 90 cas au titre de la prévention détection, un chiffre constant depuis six ans. Si les ouvertures de procédures collectives, 336 en 2024, sont quasiment stables, la proportion des liquidations judiciaires (70% du total) l'est également depuis 2020 (entre 69 et 75%), avec une accentuation remarquable comparée aux années 2018 (56%) et 2019 (59%). Entre 2018 et 2024, elles ont progressé de 35%. Entre 2022 et 2024, la progression est de 26%. La décélération de 2024 indique +3%, contre + 22% un an auparavant. Au niveau des enjeux économiques et sociaux, les 336 procédures collectives affectent près de 900 emplois et un chiffre d'affaires de 175 M€.

LA PRÉVENTION, CREDO SOULIGNÉ PAR LE PRÉSIDENT

Les chiffres du rapport d'activité en témoignent, les entreprises du ressort de Reims résistent mieux que celles du niveau moyen national et le Président Le Du ne se prive pas de les citer : *« Le rapport d'activité montre une augmentation de 1,2% du nombre de procédures ouvertes en 2024 par rapport à 2023 et de 3,06% si l'on prend en compte les liquidations judiciaires. Notre juridiction est effectivement un peu atypique. 66 422 entreprises ont fait faillite en France en 2024, soit plus de 17% de plus que l'an passé ».*

Le Président Le Du ne minimise pas un bilan des procédures qui concerne 898 salariés et une augmentation de plus de 36% sur un an. N'oubliant pas les difficultés et les restructurations en cours, sa prospective à court terme est nuancée : *« Évidemment 2025 ne sera pas tranquille… Mais finalement existe-t-il des années sans leur lot de surprises ? »*

Dans un contexte mouvant et tendu, *« le Tribunal de Commerce,* poursuit Etienne Le Du, *continue à assurer ses missions dont la prévention des difficultés des entreprises et le traitement de ces difficultés ».* En matière de prévention, le Tribunal affine la liste des signaux incitant au dialogue avec les chefs d'entreprise et amplifie les rendez-vous « hors les murs » devant faciliter le déroulement des entretiens entre juges et entrepreneurs.

Evoquant les futures évolutions de la juridiction commerciale et l'arrivée de l'inévitable intelligence artificielle, le Président Le Du conclut : *« Les juges de ce tribunal y feront face en gardant à l'esprit le sens de leur mission au service des entreprises, de l'économie du territoire et de l'engagement que celle-ci nécessite ».*

GÉRARD DELENCLOS

Trophées

Six entreprises agricoles et viticoles récompensées à la cérémonie des Prix régionaux de la Dynamique Agricole et Viticole

La BPALC a récompensé six dirigeants d'exploitations agricoles et viticoles du Grand Est. Ces trophées de la Dynamique Agricole et Viticole sont plus qu'un révélateur de talents, ils récompensent l'excellence du monde agricole et viticole depuis 34 ans.

Marc THIRION, Directeur d'Exploitation Entreprises et Marchés Spécialisés et Patrice CONRAUD, Directeur des Centres d'affaires Agri-Viti de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne ont eu le plaisir de mettre à l'honneur ces six agriculteurs lors de la soirée de remise des « Prix régionaux de la Dynamique Agricole et Viticole 2024 » de la BPALC qui s'est déroulée au siège de la banque à Metz.

Ces « Prix régionaux de la Dynamique Agricole et Viticole » de la BPALC font référence dans le monde agricole et viticole. Ils valorisent ainsi les acteurs de ces secteurs indispensables à l'économie française d'aujourd'hui et plus encore de demain. Ils distinguent des exploitants agricoles et viticoles, performants et innovants, à travers cinq catégories : création d'entreprise, performance technique, valorisation et innovation, viticulture et enfin performance entrepreneuriale.

SIX LAURÉATS RÉCOMPENSÉS DONT UN PRIX COUP DE COEUR DU JURY

Après délibération, six exploitations agricoles et viticoles parmi les 17 dossiers finalistes ont été élues par trois jurys régionaux composés au total de 40 membres, représentants de la profession agricole (organisations professionnelles agricoles, ministère de l'Agriculture…) et de la BPALC.

Les lauréats :

Valorisation et Innovation : SCEA ZFARM à Romain (51): En 2019, Pierre Harlaut crée la SCEA ZFARM, une pépinière hybride avec une partie de la production en aquaponie et l'autre en pleine terre. Le principe est simple : les trois protagonistes sont des poissons, des plantes et des bactéries. Les poissons sont nourris; ils font des déjections qui sont transformées par les bactéries en nutriments; les plantes se nourrissent de ces nutriments et redonnent de l'eau propre aux poissons. Avec ce circuit fermé, cette technique économise 90 à 95 % d'eau par rapport à l'agriculture classique. Avec trois employés, Pierre Harlaut exploite 12 ha en bio labellisé. Son objectif annuel est de produire 100 000 plans destinés aux agriculteurs.

Performance technique : GAEC DU HAUT DE LA VIGNE à Mirecourt (88)

Viticulture : SAS Bernard HAAS, à Kaysersberg Vignoble (68)

Performance entrepreunariale : LES JARDINS LORRAINS, à Cons-la-Grandville (54)

Création d'entreprise : EARL Domaine de MAUSSEMONT, à Creue (55)

Coup de cœur : EARL DE L'ETOILE, à Vaudeville-le-Haut (55)

En bref

Tourisme. **Le programme touristique aubois 2025 est dévoilé avec le Champagne en fête toute l'année.**

L'Aube décomplexée pour un tourisme authentique

CRÉDIT CLARA FERRAND

L'Aube bucolique, viticole, rurale et authentique en image pour illustrer le pogramme 2025.

Le programme d'Aube en Champagne Attractivité vient de sortir. Sandy Cadoux, chargée des relations presse de l'agence, a reçu le troisième prix national décerné par ADN Tourisme pour la qualité du document. Ce dernier jalonne l'année d'événements tant destinés aux Aubois que susceptibles d'attirer les touristes pour quelques nuitées.

Il révèle les temps forts notamment avec la Cité du Vitrail qui confirme son intérêt et positionne les activités de chaque territoire pour mailler les escapades. *« La difficulté du tourisme dans l'Aube est que nous sommes loin du tourisme de masse »*, explique Christelle Taillardat directrice d'Aube en Champagne Attractivité, *« mais nous ne pourrions pas accueillir du tourisme de masse. Nous n'en cochons pas toutes les cases. Toutefois, pour les cases que nous cochons, nous le faisons bien »*. Ainsi, l'association de plusieurs écosystèmes construit l'attractivité d'un territoire établie sur l'authenticité, comme les 50 caves de champagne qui attirent les touristes parce qu'ils peuvent discuter avec le vigneron. *« Une bonne cohésion permet la programmation d'un séjour riche de vraies rencontres humaines, avec des gens heureux de vous accueillir, là où beaucoup d'autres territoires ne sont plus du tout heureux d'accueillir des touristes ! Nous avons une carte à jouer sur la carte du tourisme rural »*.

MBP

Christelle Taillardat présente l'année touristique 2025.

ENTRE BULLES ET IA

Si le tourisme se mesure en nuitées, dans l'Aube, tous les acteurs du tourisme ne revendiquent pas forcément un code APE lié au tourisme. Les vignerons, les artisans, les agriculteurs, les particuliers qui vont avoir une chambre d'hôtes sont autant d'acteurs à mettre en réseau pour qu'ils se connaissent et collaborent. Citant, en exemple, le théâtre équestre de Radonvilliers qui peut être un outil pour attirer les touristes auquel il faut associer un hébergement. *« Nous voulons que toute personne qui, de près ou de loin, fait du tourisme dans l'Aube sache que nous sommes là pour l'aider »*. Sans oublier l'IA pour soutenir et gérer ce qui peut l'être. L'agence travaille sur sa propre data pour fiabiliser l'information générée et utiliser des données qu'elle aura validées.

2025 va pétiller avec les événements autour du champagne avec un événement par mois dont les 50 ans de la Confrérie du Saulte Bouchon, les 30 ans de la route du champagne en fête et les 10 ans de l'inscription des coteaux, maisons et caves de champagne au patrimoine mondial de l'Unesco. Pour la première fois, l'Aube accueillera les Assises de l'œnotourisme en Champagne en mars, destinées aux professionnels.

Aube en Champagne Attractivité présente ainsi l'ensemble d'une offre diversifiée et variée à 90 minutes de Paris. Il y en a pour tous les goûts et d'ailleurs, la montée d'un restaurant sur la piste aux étoiles est en cours. *« Cela ne se fait pas instantanément, cela demande quelques années »*. Une belle table étoilée devrait pouvoir ainsi compléter l'offre des hôtels haut de gamme comme la Licorne qui a su trouver sa clientèle. Par ailleurs, l'agence envisage aussi de se rapprocher du Gault&Millau pour faire rayonner les tables auboises.

Marie Béatrice Padirac

Travaux. **Écoles rénovées, déchetterie modernisée, patrimoine restauré et station de biogaz en construction… Les communes de la Thiérache poursuivent leur transformation avec des projets ambitieux.**

Thiérache : zoom sur les chantiers en cours

IMAGE D'ILLUSTRATION

À Guise, la station de Biogaz sera prête pour début 2025. La construction de la station de biogaz et du dépôt d'autocars de la Régie des Transports de l'Aisne (RTA), située dans la zone commerciale de Guise, approche de son achèvement. Bien que le chantier ait pris du retard, la mise en service est désormais prévue pour début 2025. Ce projet, d'un montant de 3,7 millions d'euros, inclut également la création d'un nouvel accès routier pour fluidifier la circulation dans la zone commerciale.

THIÉRACHE DU CENTRE : UNE NOUVELLE DÉCHETTERIE PRÊTE À OUVRIR SES PORTES

La communauté de communes de Thiérache du Centre prépare l'ouverture d'une déchetterie nouvelle génération d'ici fin 2025, voire début 2026. Située dans la zone Créapôle, route d'Hirson, cette installation moderne, écologique et plus pratique, représentera un investissement de plus de deux millions d'euros. Avec un système de badge prévu pour les usagers, la déchetterie vise à améliorer les performances de tri tout en facilitant l'accès.

VERVINS : LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE BRIMBEUF EN PHASE FINALE

Le bâtiment A du groupe scolaire Brimbeuf, abritant les salles de classe, l'espace socioculturel, l'école de musique et la cantine, fait l'objet d'une rénovation énergétique complète. Avec un coût estimé à 1,57 million d'euros hors taxes, ce projet bénéficie du soutien du Fonds Vert, qui pourrait couvrir jusqu'à 80 % des dépenses. Une fois les travaux terminés, la facture énergétique annuelle, actuellement de 46 000 €, pourrait être réduite à moins de 10 000 €.

LA CAPELLE : L'ÉGLISE POURSUIT SES TRAVAUX DE RÉNOVATION

Entamée en 2024, la rénovation de l'église de La Capelle se poursuit avec des travaux sur plusieurs années. Après le nettoyage des façades et la réfection des toitures, notamment au niveau du chœur, la façade du transept est en cours d'achèvement.

En 2025, les travaux se concentreront sur la restauration des façades restantes ainsi que sur la rénovation de certains vitraux. Le chantier devrait s'étendre au moins jusqu'en 2026.

Guillaume Botton

Industrie

Carrières de Noyant : 13 millions d'euros investis pour augmenter la production

À Septmonts, au sud de Soissons dans l'Aisne, les Carrières de Noyant, spécialisées dans l'exploitation de la pierre calcaire, ont investi 13 millions d'euros pour doubler leurs capacités de production et répondre à la demande croissante dans le secteur de la construction. Ces carrières, qui s'étendent sur une cinquantaine de kilomètres de galeries souterraines, ont longtemps été en concurrence avec le béton, mais la pierre calcaire connaît aujourd'hui un regain d'intérêt grâce à ses caractéristiques écologiques et locales, nécessitant peu d'énergie pour sa transformation.

L'entreprise, fondée dans les années 1980, emploie environ quarante personnes qui assurent l'extraction et le sciage de la pierre sur place. Après extraction, la pierre est façonnée sur mesure pour être utilisée dans des bâtiments modernes, tels que des bureaux ou des logements, principalement situés en région parisienne.

Le défi actuel pour les acteurs nationaux de la pierre réside dans sa compétitivité, car près de la moitié des pierres utilisées en France proviennent de l'étranger. L'objectif des Carrières de Noyant est de valoriser une ressource naturelle à faible empreinte carbone pour rendre la pierre plus accessible. Ainsi, dans une démarche de durabilité, l'entreprise a mis en place un système innovant pour réduire son impact environnemental. Elle utilise des disques à eau dans sa nouvelle usine pour découper la pierre, remplaçant ainsi les disques à sec qui généraient une quantité importante de poussière. Ce système permet de recycler l'eau via un circuit fermé. L'entreprise bénéficie en effet d'un bassin de 500 m³ situé près de l'usine pour assurer son autonomie en matière d'approvisionnement en eau. En 2024, les Carrières de Noyant ont réalisé un chiffre d'affaires de 4,3 millions d'euros. Elles visent les 6 millions d'euros pour 2025.

G.B.

En bref

Événement. Céline Bagot, fondatrice du Pop Women Festival a dévoilé la programmation de cette quatrième édition, qui fait toujours autant la part belle aux artistes féminines et autrices ainsi qu'aux questionnements sociétaux.

Pop Women Festival : donner de la visibilité aux talents féminins

ND

« Ce festival est une invitation à se retrouver, à échanger, questionner et célébrer ce qui nous unit : l'art, la culture et notre humanité », fait savoir Céline Bagot, créatrice du Pop Women Festival. À ses côtés, Arnaud Robinet qui fait partie des soutiens, avec la Ville, de l'événement qui se déroulera les 6, 7 et 8 mars prochains.

Son nom sonnait comme une évidence. C'est au sein du bar de l'hôtel Radisson – partenaire de l'évènement – le bar « Pop », que Céline Bagot a choisi de dévoiler, devant une assemblée très féminine, le programme de la quatrième édition du Pop Women Festival, qui se déroulera les 6, 7 et 8 mars prochains. Il faut dire que ce festival a pour identité de mettre en avant des femmes artistes, peintres, musiciennes, autrices de livres ou de BD, conférencières, historiennes, etc. Le mot *« sororité »* est d'ailleurs prononcé à de nombreuses reprises, comme pour en signifier d'autant plus son importance, dans une société où les femmes, rappelons-le, gagnent en moyenne 23,5% de moins en revenu salarial que les hommes et effectuent 50% de tâches ménagères en plus.

« PAS S'OPPOSER MAIS S'ÉCOUTER »

Néanmoins, Céline Bagot souhaite le rappeler : *« L'objectif du Pop Women festival n'est pas de s'opposer mais de s'écouter. Il s'agit de parler du manque de visibilité des artistes femmes alors même que 60% des étudiants qui sortent des écoles d'art sont des étudiantes. Il y a de nombreuses artistes talentueuses que nous souhaitons programmer afin de faire découvrir leurs créations. »* Oser rêver un idéal féministe, *« pour façonner un avenir plus juste »*, voilà en quelques mots l'objectif de cet événement créé à Reims, en partenariat avec de nombreuses institutions mais aussi entreprises. *« Le Pop Women Festival est une invitation à se retrouver, à échanger, à questionner et célébrer ce qui nous unit. »*

La programmation hétéroclite, mais à 80% féminine, met à l'honneur des femmes reconnues dans leur combat pour plus de visibilité et d'égalité : la réalisatrice Ovidie, l'autrice de bande-dessinée Pénélope Bagieu, la dessinatrice Coco, les chanteuses Lio et Flora Benguigui, la journaliste et militante Rokhaya Diallo… *« Le soutien au Pop Women Festival répond à deux enjeux majeurs : tout d'abord un enjeu culturel pour soutenir la pop culture dans toutes ses dimensions, mais aussi un enjeu d'action dans la promotion de l'égalité femmes / hommes dans tous les segments de la société »*, s'est pour sa part exprimé Arnaud Robinet, maire de Reims. Le festival se déroulera dans six lieux culturels de la ville afin de mettre en valeur la diversité de l'offre culturelle locale. *« Un festival qui vit dans la ville, c'est comme cela que je l'avais imaginé »*, soutient aussi Céline Bagot.

UNE PROGRAMMATION RICHE AVEC UNE QUARANTAINE DE PROPOSITIONS DIFFÉRENTES

Performances, tables-rondes et rencontres croisées, master-class, projections, expositions mais aussi ateliers et visite-guidée sont autant d'occasion de se confronter à de nombreux sujets de sociétés, que cela soit la représentation des femmes dans l'art et l'histoire, la question des violences domestiques, la place de la femme dans la société dans différents pays mais aussi de manière plus intime, au sein du couple. Une programmation riche, où les femmes fortes avec une tête aussi bien faite que bien pleine sont célébrées. Et les hommes dans tout ça ? *« Ils sont les bienvenus »*, affirme la créatrice du festival. À la vue de la programmation où l'on parle de *« domination masculine »*, de *« fabrique du Prince charmant »* et *« d'arnaque des nouveaux pères »*, à condition de ne pas être trop susceptibles serait-on tenté d'ajouter…

Nastasia Desanti

Programmation et billetterie sur : https://www.popwomenfestival.com/

irts Champagne-Ardenne

L'INSTITUT RÉGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE CHAMPAGNE-ARDENNE RECRUTE UN COMPTABLE EN CDI À TEMPS PLEIN

Sous l'autorité du Directeur général et en étroite collaboration avec la contrôleuse de gestion, vous assurerez les opérations comptables des activités de l'institut.

Vous aurez notamment pour missions / activités :

La comptabilité fournisseurs :
• Contrôler, assurer la saisie comptable et l'imputation analytique, classement des factures fournisseurs
• Contrôler et lettrer les comptes fournisseurs
• Préparer les règlements des factures fournisseurs

La comptabilité clients :
• Réaliser des factures de ventes de prestations, les transférer en comptabilité, assurer le classement des factures clients
• Enregistrer les paiements et lettrer les comptes clients
• Assurer l'enregistrement comptable et l'imputation analytique des sélections
• Suivi des créances clients
• Gestion des impayés : suivre et relancer les impayés

La trésorerie :
• Contrôle, enregistrement comptable et imputation analytique des notes de frais
• Préparer les paiements des notes de frais
• Enregistrer les opérations bancaires et réaliser les états de rapprochements
• Assurer le suivi de la trésorerie
• Tenue et enregistrement des opérations de caisse
• Réaliser les remises de règlement en banque

Les comptes annuels :
• Participer à la préparation de l'établissement de comptes annuels (mise à jour du fichier immobilisations, justification des comptes clients et fournisseurs, préparation du dossier pour le commissaire aux comptes ...)
• Actualiser les écritures comptables des comptes de liaison

Tâches complémentaires :
• Participation au contrôle budgétaire
• Gestion de l'économat (fournitures de bureau, fournitures de réception, réservation billet SNCF …)
• Gestion des véhicules de service (gestion des contrats, de la périodicité des entretiens…)
• Archivage des documents comptables

PROFIL

Vous avez le goût du travail en équipe, le sens de l'organisation et de la rigueur.

• Diplôme de niveau 5 minimum de type BTS comptabilité et gestion
• Expérience professionnelle confirmée d'au moins 3 ans sur un poste similaire
• Manipulation du Logiciel Cegid appréciée
• Capacités à travailler en équipe
• Compétences organisationnelles, rédactionnelles et relationnelles impératives
• Compétences dans l'utilisation des outils de bureautique et dans les technologies de l'information et de la communication

Conditions :

À pourvoir en mars 2025 - Statut non cadre - Rémunération selon CCNT du 15 mars 1966, Annexe 2

Les candidatures (CV + lettre de motivation) sont à adresser au service RH par mail (« Objet : candidature au poste de comptable») à l'adresse suivante : recrutement@irtsca.fr, au plus tard le 15/02/2025.

Industrie. **LFA a installé une unité de régénération mécanique de sable de fonderie qui lui permet de ne plus décharger 20 000 tonnes de sable au centre d'enfouissement d'Eteignières. Cela, tout en réduisant les flux de transport de camions et les émissions de gaz à effet de serre. Un process quasi unique en Europe.**

La Fonte Ardennaise continue d'investir

PR

Nicolas Grosdidier, président du directoire de La Fonte Ardennaise (LFA) devant une peinture sur les débuts de l'entreprise en 1928.

Affaire familiale disposant de fondamentaux historiques et d'une structure financière saine, La Fonte Ardennaise emploie 700 personnes dans les Ardennes à Vivier-au-Court, Vrigne-aux Bois et Haybes. Elle réalise un chiffre d'affaire de 110 millions d'euros dont 60 % à l'export et a eu la capacité, ces dernières années, de repousser les difficultés.

« *Mais avec une baisse d'activité significative de 25 % et des décisions difficiles à prendre comme la perte de 90 intérimaires entre novembre 2023 et janvier 2025 ainsi que des mesures de chômage partiel, notre groupe doit absolument récupérer des marchés et des volumes de production plus conséquents pour faire face à un contexte complètement inédit conjuguant ralentissement mondial, des tensions géopolitiques et une politique nationale très incertaine. Nous sommes en ce moment en plein brouillard et attendons la reprise* », résume Nicolas Grosdidier, président du directoire du premier fondeur indépendant européen.

INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE RÉGÉNÉRATION DU SABLE

Malgré cette situation, La Fonte Ardennaise a investi, en 2024, six millions d'euros et vécu un évènement majeur avec l'installation d'un système de traitement de sable. Ce process innovant, pratiquement unique en Europe, lui permet de traiter, régénérer et réutiliser du sable usagé pour fabriquer des noyaux dans ses locaux de Vivier-au-Court.

« *Grâce à cette transformation mécanique, on a donc fait des déchets une matière première. Ce qui est tout de même fabuleux. D'ailleurs, ce type de technologie qui fait de LFA un leader dans ce domaine, nous vaut d'être scruté de près par la profession et de nombreux confrères. Il faut savoir que ce programme permet de limiter l'approvisionnement et le prélèvement d'énergies fossiles venant de carrières de Fontainebleau tout en stoppant les nombreux transports routiers de nos sables usagés, jusqu'alors expédiés au centre d'enfouissement du site d'Eteignières* », explique Nicolas Grosdidier, satisfait d'un procédé certes coûteux mais qui s'avère payant.

« *Nous n'avons pas de doute sur le sujet, à tel point que nous prévoyons de dupliquer ce système de régénération sur d'autres sites du groupe : FA 5, Redon et notre filiale espagnole. Il y a une transversalité au sein de notre groupe qui fait que les bonnes pratiques d'une unité se transfèrent vers d'autres. Nous envisageons aussi de rechercher des filières commerciales pour revendre ce sable qui pourrait avoir d'autres fonctions qu'ici. D'autant qu'on a aussi constaté, au fil du temps, que ce sable régénéré avait pour la réalisation de noyaux des caractéristiques mécaniques supérieures à ce qu'on obtenait auparavant avec du sable neuf. C'est donc une opération 100 % gagnante.* »

« UNE GRANDE AVANCÉE »

Imaginé dès 2019 mais retardé par la période du Covid, ce projet soutenu par la BNP a finalement été mis en œuvre à partir de mai 2024. Une seule personne est dédiée à son utilisation, car la technologie intégrée à la sablerie fonctionne en toute autonomie.

La Fonte Ardennaise se félicite de cette grande avancée. « *Il est important aujourd'hui que les entreprises aient un œil attentif sur leurs capacités de recyclage. C'est aussi une nécessité par rapport aux coûts des déchets qui vont aller en augmentant. C'est pourquoi d'autres confrères nous emboîteront sûrement le pas en suivant notre exemple* », ajoute celui qui est vice-président de la Fédération Forge Fonderie Nationale.

S'agissant des perspectives futures, l'entreprise ardennaise est donc dans l'attente d'une relance de l'économie. « *On contacte nos clients pour avoir leur ressenti mais certains secteurs comme le machinisme agricole et la fabrication de pompes sont impactés par une très forte baisse de commandes. Nous en subissons donc, par ricochet, les conséquences. On aspire tous à une stabilité politique nationale et internationale pour pouvoir réinvestir et repartir de l'avant. Dans l'attente de voir comment tout cela va évoluer, nous sommes en mode protection* », conclut Nicolas Grosdidier, impatient de revenir à des choses plus normales.

PASCAL REMY

Formation. **Il s'agit d'une première en Champagne-Ardenne. Un site de formation exclusivement dédié aux métiers de l'eau vient d'être inauguré à Sedan.**

Alméa et Véolia unis pour former

Premier centre de formation professionnelle en alternance de la région, Almea vient de célébrer l'ouverture, à Sedan, d'une formation aux métiers de la transition écologique et principalement ceux de l'eau.

DEUX ANS DE RÉFLEXION

Cette nouvelle antenne répond à une demande de quatre collectivités locales : Ardenne Métropole, Ardennes Thiérache, les Portes du Luxembourg et les Crêtes préardennaises, qui avaient toutes des besoins de techniciens en la matière en raison d'une pénurie de collaborateurs due au non-remplacement des départs en retraite. « *En quête de nouveaux talents, les élus sont alors venus vers Almea et Véolia Eau en nous demandant de réfléchir à la mise en place d'une filière de formation spécifique jusqu'alors inexistante sur le territoire. Nous avons tout de suite répondu favorablement pour mettre ce programme en action. La Région Grand Est a elle aussi contribué à la réussite du projet par des investissements liés aux maquettes pédagogiques et en faveur des demandeurs d'emploi en contrat de professionnalisation* », détaille Florian Mouchel, directeur développement à Alméa.

300 000 € D'INVESTISSEMENTS

Lancée en octobre à Sedan dans des locaux mis à disposition locative par Véolia Eau, partenaire et porteur du projet, la première session de formation accueille déjà onze participants (de 18 à 47 ans) qui, après un an de stage, pourront prétendre au titre professionnel de technicien traitement des eaux et travailler pour des collectivités locales ou des entreprises privées. Jean-Philippe Labruna, directeur du territoire Champagne-Ardenne pour Véolia Eau estime que « *cette filière est une thématique porteuse si nous donnons la priorité aux préoccupations locales car il existe des besoins en matière d'emploi sur ce territoire* ».

Sur place, les stagiaires, grâce aux 300 000 euros d'investissements apportés par la Région Grand Est et les quatre EPCI concernées, disposent d'un plateau technique de 200 m², de maquettes pédagogiques à grande échelle (filtre à charbon, à sable…), et d'un certain nombre d'outils nécessaires à l'analyse en laboratoire. Avec un encadrement d'une dizaine de formateurs dont d'anciens techniciens de Véolia, sortis de leur retraite pour l'occasion.

PR

Une deuxième campagne de recrutement sera lancée au mois d'avril pour une nouvelle promotion qui entrera en vigueur en septembre 2025.

« *À leur sortie de ce cycle de formation, en juillet prochain, ils pourront toute de suite trouver un travail et démontrer leur expertise dans les stations d'épuration et pour rendre les eaux usées à nouveau potables après différents traitements* », apprend Florian Mouchel qui prévoit un taux d'insertion de 100 % en raison d'un criant manque de main d'œuvre qualifiée dans la gestion de l'eau.

Pour les collectivités, cette ouverture arrive au moment opportun car à partir de 2026, la compétence eau va revenir aux EPCI. Et les communautés de communes seront alors dans l'obligation de se mettre en régie ou de confier cette prestation à des entreprises spécialisées.

Rappelons qu'Alméa Formations Interpro, doté d'un budget de 30 millions d'euros, comprend aujourd'hui 5 000 apprentis et stagiaires et emploie 335 salariés sur quinze sites géographiques répartis dans les quatre départements champardennais et dans l'Aisne. Dans les Ardennes, Alméa forme à près de 20 métiers dans les filières des Métiers de l'alimentation, de la Vente-Commerce, de l'Hôtellerie-Restauration, des Services mais aussi de l'Animation et la Transition Ecologique. Il accueille plus de 600 apprenants sur le site de Charleville-Mézières.

PASCAL REMY

Lise Magnier : « *Il n'y a plus de récit politique* »

Actualité. Entretien avec Lise Magnier, Députée Horizons de la 4e circonscription de la Marne, secrétaire de l'Assemblée nationale.

Petites Affiches Matot Braine : Lise Magnier, comment avez vous accueilli la déclaration de politique générale du Premier ministre ?

Lise Magnier : Tout d'abord, cette déclaration de politique générale est devenue un exercice très compliqué parce qu'on voit bien qu'en un peu plus d'une heure on attend du Premier ministre qu'il aborde l'intégralité des sujets de la France et qu'il n'oublie absolument personne, ce qui est intenable.

Je trouve que François Bayrou a plutôt réussi les choses avec effectivement des messages d'abord de vérité et de clarté absolue sur les grands sujets d'actualité, que sont la réforme des retraites ou l'immigration, tout en essayant de définir une méthode et une méthodologie de travail pour pouvoir avancer, ce que d'ailleurs Michel Barnier avait aussi essayé de faire.

Chez Horizons, nous le disons depuis le 10 juin, notre sujet c'est de savoir comment l'arc républicain peut arriver à composer une majorité stabilisée. Cela demande un changement de méthode car depuis la dissolution, chacun y va de sa ligne rouge, de son exigence, au lieu de regarder les points sur lesquels on devrait pouvoir effectivement trouver des accords pour redonner de la stabilité politique. C'est quand même l'avenir du pays qui est en question. La France ne peut pas avoir trois ans d'immobilisme, quand on voit à quel point le monde bouge à toute vitesse. C'est pourquoi je pense que la méthode qui consiste à dire *« regardons ce sur quoi on peut se mettre d'accord et ce sur quoi on peut avancer »* est plutôt la bonne.

DR

Lise Magnier : *" Si on commence à négocier avec des lignes rouges on ne discute jamais ".*

La motion de censure ayant été rejetée, que peut-on attendre des parlementaires en 2025 ?

L.M. : On peut tout d'abord évidemment espérer un budget pour la France. Ensuite, il y a la question de Mayotte. D'ailleurs l'examen de la loi d'urgence est déjà en cours même si elle ne viendra pas tout résoudre. Mayotte nécessitera une loi dédiée, spécifique, sur du moyen et du long terme, plus approfondie.

Il y a la question de l'immigration, mais aussi les questions de l'accès à l'eau, de l'accès à la santé, la scolarisation, le logement... Une fois qu'on se sera donné les moyens de reconstruire, il faudra aussi qu'on s'assure de ne pas retrouver la situation que Mayotte subit depuis plus de 30 ans et comment est ce qu'on fait pour redonner à ce territoire un espoir et une capacité à vivre dignement.

En 2025 il faudra aussi apporter des réponses à nos compatriotes de Nouvelle-Calédonie. Pour avoir discuté avec tous les groupes de l'arc républicain, ce sont des choses sur lesquelles on peut avancer objectivement. Je pense qu'on aura aussi un texte sur lequel on peut avancer autour de la question de la sécurité et de la justice. Il s'agit quand même de savoir comment on répond aux préoccupations de nos concitoyens. Mayotte, Nouvelle-Calédonie, sécurité, justice, santé, accès aux soins.... et puis évidemment, la réforme des retraites.

Justement, faut-il vraiment revenir sur cette réforme des retraites, qui est devenue le véritable totem de la gauche ces dernières semaines ?

L.M. : Sur cette question, je trouve la position du Premier ministre très intelligente : on redonne d'abord la parole aux partenaires sociaux, parce que c'est leur job et parce que c'est leur rôle dans la société. Nous en avons besoin et ils savent le faire. Agirc-Arcco est un régime équilibré, géré entièrement par les partenaires sociaux qui, en son sein, ont voté eux mêmes la retraite à 64 ans. Comme quoi, quand ils sont en situation de responsabilité, ça marche. Au Sénat, le Premier ministre est allé plus loin en disant que même en l'absence d'un accord global, s'il y a accord partiel sur certains points d'amélioration, on les prendra.

Nous sommes convaincus que, de toute façon, il faut retrouver un équilibre budgétaire dans nos retraites, mais on sait qu'il reste du travail, qu'il y a encore des sujets à traiter, que ce soit la pénibilité, les femmes, les carrières hachées, le travail des seniors, etc. Donc, si les partenaires sociaux proposent des solutions, tant mieux.

Espérons que le conclave proposé par le Premier ministre aboutira. Même si ça n'est pas un accord global, il pourra, au moins, faire effectivement avancer un certain nombre de mesures, de droits et de devoirs.

Au sujet de la santé, il y a aussi la loi sur la fin de vie qui revient dans le débat...

L.M. : Je refuse de raccrocher la loi sur la fin de vie à une question de santé. C'est davantage une question sociétale. C'est le même ministère, mais lors du premier examen, on avait créé une commission spéciale, on ne l'avait pas laissée à la commission des affaires sociales, considérant que c'était en fait un sujet de société beaucoup plus global qu'une simple question de santé.

Quelles sont vos priorités ?

L.M. : Ce sont surtout les priorités des Français qui priment : santé, sécurité et retraites, donc travail et salaires.

Aujourd'hui, en politique, parce qu'on passe notre vie à gérer des crises, il n'y a plus de récit politique. On passe d'une loi à l'autre, d'un sujet à l'autre et il n'y a plus de capacité pour nos concitoyens à suivre ce que l'on fait. Si j'avais 25 ans dans mon pays aujourd'hui, je voudrais bien qu'on me parle. Faisons attention au récit politique qui est le nôtre et essayons d'avoir de la cohérence aussi dans les textes que nous inscrivons à l'agenda.

On pourrait imaginer qu'on consacre un trimestre à faire des lois qui ont trait à telle thématique sociétale, et puis le trimestre suivant, plutôt sur un autre thème. Cela permettrait à nos concitoyens de mieux suivre ce qu'on fait et de comprendre que nous agissons de façon globale et pas par à-coups. Il y aurait, je pense, une meilleure compréhension et appropriation de l'action politique.

Le risque n'est-il pas aujourd'hui qu'avec l'épée de Damoclès de la censure, les gouvernements se contentent de faire des concessions pour ne froisser personne et qu'au final rien n'avance ?

L.M. : D'où la proposition du Premier ministre de dire que même s'il y a accord partiel sur la question des retraites, on prendra ce qu'il y a à prendre. Parce que de toute façon, vu le contexte politique, on sait très bien qu'on n'aura pas de grand soir et que dans le contexte politique actuel, il n'y aura pas de grandes réformes. Malheureusement, il faut quand même se dire que dans notre pays, on ne sait faire des réformes structurantes, qu'en cas de très grave crise. C'est un peu malheureux de le dire, mais c'est quand même la vérité de notre histoire politique.

Comment se positionne le Groupe Horizons ? Est-ce que vous estimez appartenir clairement à la majorité gouvernementale ?

L.M. : Nous avons, dès le lendemain de la dissolution, appelé à ce que l'arc républicain se mette au travail ensemble en essayant de trouver ce sur quoi on peut être d'accord plutôt que de regarder nos désaccords. D'ailleurs, Horizons n'a jamais exprimé la moindre « ligne rouge », parce que si on commence à négocier avec des lignes rouges on ne discute jamais. Nous sommes convaincus qu'il faut retrouver de la stabilité politique à nouveau, parce qu'on voit les conséquences concrètes que ça peut avoir sur notre économie et sur notre budget.

Le gouvernement, que ça soit celui de Michel Barnier, celui de François Bayrou et peut être celui de demain, tant qu'il s'inscrira dans cette volonté d'essayer de construire, d'avancer, de stabiliser les choses, nous serons là, à ses côtés. On ne dira pas forcément oui à tout, évidemment, mais on ne s'inscrira pas non plus dans une opposition bête et méchante. Notre objectif c'est d'essayer de construire.

Je me suis engagée en politique pour faire, pour agir, pour avoir une capacité à produire des choses. Or, aujourd'hui, on donne le sentiment à nos concitoyens que la politique c'est avant tout dénoncer ce que l'autre pense et dit. On en oublie le cœur de la politique, qui est une capacité à agir.

Aujourd'hui, que ce soit dans les entreprises ou dans les collectivités, de nombreux projets sont à l'arrêt, il y a une forme d'immobilisme en attendant notamment une Loi de finances. Qu'est ce qu'on peut leur dire ?

L.M. : En l'absence de budget, on a adopté une loi d'urgence. On a d'abord autorisé l'État à lever l'impôt et l'emprunt pour pouvoir continuer à fonctionner. Mais surtout, on a pu inscrire le maintien des dotations aux collectivités territoriales aux niveaux de 2024. C'est important de le dire car, effectivement, je me rends compte que nos maires ne le savent pas toujours. Il faut revoir comment on communique auprès de nos élus locaux pour leur dire *« vous pouvez adopter vos budgets sur la base de 2024 »*. Après, sur les subventions d'investissement, Fonds Vert, DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux), etc. Ça bougera peut être à la marge, mais pas pour les petites collectivités, parce que les économies demandées concernaient les collectivités de plus de 80 millions d'euros de budget.

Pour les petites communes, l'inquiétude réside aussi dans le fait que les DGF baissent d'année en année...

L.M. : La vraie difficulté aujourd'hui, c'est que plus personne ne comprend comment on calcule la DGF, qui est calculée sur la base de 40 critères ! On prône depuis un certain nombre d'années une refonte et un éclaircissement de la dotation globale de fonctionnement des collectivités. Sauf que tout le monde dit qu'il faut refondre, mais que personne n'est capable de faire la moindre proposition ! Pour les entreprises, normalement, on devrait avoir un budget élaboré, voté au Sénat et on espère, avec une commission mixte paritaire conclusive assez rapidement. Nous devrions alors y voir plus clair...

PROPOS RECUEILLIS PAR BENJAMIN BUSSON

- 3,1 %

Au troisième trimestre 2024, le nombre de chômeurs en France (hors Mayotte) au sens du Bureau international du travail (BIT) augmente de 35 000 par rapport au trimestre précédent, à 2,3 millions de personnes. Le taux de chômage au sens du BIT atteint ainsi 7,4 % de la population active, soit 0,1 point au-dessus du deuxième trimestre 2024 et à son niveau d'un an auparavant. Il demeure légèrement supérieur à son précédent point bas depuis 1982 (7,1 % au quatrième trimestre 2022 et au premier trimestre 2023) et nettement au-dessous de son pic de mi-2015 (-3,1 points). Sur le trimestre, le taux de chômage des 15-24 ans augmente de 1,8 point, à 19,7 %. (INSEE)

+ 0,1 %

En moyenne au troisième trimestre 2024, le taux d'emploi des 15-64 ans augmente très légèrement (+0,1 point), portant la hausse à +0,7 point sur un an. Il atteint 69,1 %, soit un nouveau plus haut niveau depuis que l'Insee le mesure (1975).

Pour les 15-24 ans, le taux d'emploi diminue de 0,4 point sur le trimestre et de 0,7 point sur un an, à 34,6 %. Pour les 25-49 ans, il est stable sur le trimestre mais en hausse de 0,6 point sur un an, à 82,9 %. Enfin, pour les 50-64 ans, le taux d'emploi continue de nettement augmenter : +0,7 point sur le trimestre, portant à +2,0 points la hausse sur un an. Il atteint 68,8 %, son plus haut niveau depuis que l'Insee le mesure (1975). (INSEE)

+ 0,6 %

Le taux d'emploi en contrat à durée indéterminée (CDI) des 15-64 ans augmente de 0,2 point sur le trimestre, portant la hausse à +0,6 point sur un an, à 51,1 %. Il se situe 1,3 point au-dessus de celui d'avant la crise sanitaire (fin 2019) et à son plus haut niveau depuis que l'Insee le mesure à fréquence trimestrielle (2003).

Le taux d'emploi en contrat à durée limitée (CDD et intérim) est stable sur le trimestre (à 6,6 %) et demeure inférieur à son niveau de fin 2019 (-0,3 point). Le taux d'emploi en alternance se replie de 0,1 point sur le trimestre, à 2,3 %, tandis que le taux d'emploi indépendant augmente de 0,1 point, à 8,8 %. (INSEE)

La Bourse

COTATIONS AU 22/01/25

Variation sur la semaine

Données transmises par la Caisse d'Epargne Grand Est Europe

Actions

CAC 40	7 770,95	+ 1,78%
SBF 120	5 869,09	+ 1,76%
Nikkei	39 027,98	+ 1,18%
Dow Jones	44 025,81	+ 1,86%
Eurostoxx 50	5 165,96	+ 1,16%

Devises (euros contre...)

1 euro = 6,55957 F		
Dollar	1,0429	+ 1,32%
Livre Sterling	0,8449	+ 0,07%
Yen	162,61	+ 1,50%
Dollar/Yen	155,92	+ 0,17%

Swaps

Euribor 5 ans	2,420	+ 0,000
Euribor 10 ans	2,477	+ 0,000

Marché monétaire

Ester	2,921	+ 0,001
Euribor 1 mois	2,776	- 0,048
Euribor 3 mois	2,671	- 0,073
Euribor 6 mois	2,585	- 0,083
Euribor 12 mois	2,493	- 0,070

France Etat

BTAN 2 ans	2,382	- 0,024
BTAN 5 ans	2,747	- 0,047
OAT 7 ans (TEC	2,948	- 0,056
10) OAT 10 ans	3,241	- 0,067
OAT 30 ans	3,787	- 0,069
OAT 50 ans	3,273	- 0,070

Courbes des taux de France

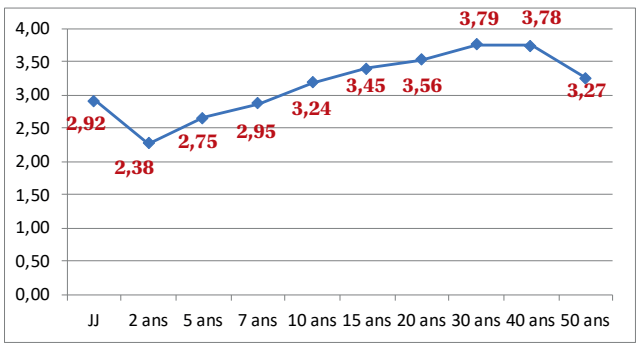

Valeurs Régionales (variation 2025 %)

ArcelorMittal	22,99	+ 0,67
BNP Paribas	63,11	+ 5,79
Carrefour	13,47	- 4,19
Crédit Agricole	14,17	+ 6,09
Exel Industries	45,70	+ 6,05
L.V.M.H.	701,30	+ 11,86
Laurent-Perrier	100,00	- 3,69
Michelin	33,08	+ 4,47
Nexans	96,60	- 7,39
Kering	248,85	+ 3,65
Haulotte-Group	2,78	+ 4,14
Rallye	0,04	+ 0,00
Remy Cointreau	55,70	- 6,51
Renault	48,17	+ 5,21
Saint-Gobain	87,92	+ 2,96
Sanofi-Aventis	99,02	+ 5,74
Société Générale	29,32	+ 8,32
Vallourec	18,66	+ 15,23
Veolia	27,70	+ 0,81
Vinci	102,90	+ 3,17
Vranken-Pommery	13,05	- 0,76

Emprunts d'Etat	Japon	USA	Euro
JJ	0,00	4,45	2,92
2 ans	0,69	4,27	2,21
5 ans	0,87	4,39	2,28
10 ans	1,19	4,57	2,48
30 ans	2,25	4,79	2,73

Depuis 225 ans au service de la France et des Français

Il y a 225 ans, le 28 nivôse de l'an VIII – c'est-à-dire le 18 janvier 1800 – naissait la Banque de France par un décret signé de la main du Premier consul, Napoléon Bonaparte.

Cette création, plus d'un siècle après celle de la Banque d'Angleterre, s'inscrivait dans un mouvement plus vaste de construction des institutions françaises et de restauration des comptes publics après la banqueroute de l'État sous le Directoire – la « banqueroute des deux-tiers ». Pour unifier les « grains de sable » de la nation, il fallait des «masses de granit », selon son expression célèbre.

Aujourd'hui, lorsqu'on dresse le bilan du Consulat de l'Empire, la Banque figure indubitablement à l'actif. Pour reprendre les termes mêmes du Premier consul, la Banque et le franc germinal sont *« deux masses de granit jetées sur le sol de France »*. Le moins que l'on puisse constater c'est que la Banque a gagné en agilité, mais c'est bien grâce à ces fondations solides que la France a pu panser les plaies de la Révolution, financer son commerce et développer son industrie depuis 1800.

Parmi les grandes dates de l'histoire de la Banque, notons 1806, 1936, 1945, 1993 et 1999 : à sa création, la banque était une société cotée et son capital était détenu par des actionnaires privés. Elle était dirigée par les régents. En 1806, l'Empereur, voulut que l'État ait un rôle prépondérant dans la direction de la Banque et de la monnaie, qui est un bien public.

Selon sa formule, *« je veux que la banque soit assez dans la main du Gouvernement et n'y soit pas trop »*, il décida d'y nommer à sa tête un gouverneur, secondé par deux sous-gouverneurs. Il fit aussi inscrire dans la loi que « *le gouverneur et les deux sous-gouverneurs prêteront, entre les mains de Sa Majesté l'Empereur, le serment de bien et fidèlement diriger les affaires de la Banque, conformément aux lois et statuts.* » En 1936, les régents qui représentaient les intérêts privés furent remplacés par des conseillers généraux nommés par le Gouvernement.

Le 2 décembre 1945, il y a 80 ans, la Banque fut entièrement nationalisée et l'État devint le seul et unique actionnaire. En 1993, le principe d'indépendance de la Banque fut inscrit dans la loi, et six ans plus tard étaient créés l'Eurosystème et notre monnaie commune.

Banque de France

Entre dépenses contraintes en inflation et recettes en baisse, la Marne plaide pour une autonomie fiscale

Finances. En amont du vote du Budget Primitif, le Président Jean-Marc Roze fait le point sur la situation financière préoccupante du Département, sur les dossiers majeurs et sur la volonté de l'exécutif départemental se sortir de la quasi-tutelle financière de l'État.

Le Département de la Marne a toujours été bien géré, au plus près de ses moyens et de ses dépenses. Quand il exprime ce constat, le Président Roze n'est pas loin d'émettre un regret *« Comme nous sommes de bons gestionnaires, l'attribution par l'Etat de la fraction de TVA à la Marne est moindre que pour d'autres Départements »*. Autrement dit : on sanctionne les bons élèves.

« Cette année, poursuit-il, *une fois nos crédits remboursés, nous serons à zéro du côté de notre épargne, donc à moins de s'endetter, plus de possibilité d'investir. Notre chance est que notre Département est peu endetté et que nous pourrons encore investir en 2025 et 2026, mais vraisemblablement pas au-delà »*.

Et, comme gérer c'est prévoir, le Département, dès le mois de juin dernier, a reconsidéré son guide du partenariat avec ses territoires, notamment en privilégiant ses aides à l'investissement et, désormais, en priorité vers les petites communes, ces dernières en ayant moins de moyens que les autres. Ces aides s'élevaient à 12 M€ pour l'ensemble des communes. Elles passent à 6 M€, c'est-à-dire le maintien intégral de l'existant pour les petites communes.

Jean-Marc Roze.

PRÈS D'UN QUART DE RECETTES EN MOINS POUR LES DMTO

À propos des DMTO, Droits de Mutation à Titre Onéreux, plus connus sous le label droits de notaire, le record de perception pour la Marne remonte à 2022 avec 103 M€. En 2023, ces droits ont rapporté 83 M€, une baisse issue du ralentissement du marché de l'immobilier. En 2024, le Département ne bénéficie plus que de 78 M€ et donc 25 M€ de recette perdus en deux ans (-24,3%).

En face, les dépenses sociales obligatoires de la Marne ont progressé dans le même temps de 50 M€. Somme toute, un manque budgétaire de 75 M€. Pour rappel, les DMTO constituent, avec en moyenne 20%, le deuxième poste des recettes de fonctionnement, derrière les fractions de TVA.

Sur la pression de l'Etat d'imposer des économies de fonctionnement aux collectivités territoriales, Régions et Départements principalement, dans le cadre de la dette publique, Jean-Marc Roze explique à propos de ce fonds de précaution : *« Le dernier projet de loi de finances, rejeté par la censure contre le Gouvernement, aurait dû coûter 21 M€ au Département de la Marne. Dans l'attente d'une nouvelle loi de finances, on parle d'une compensation deux fois moindre qu'initialement prévue. Nous sommes dans l'expectative : 10 M€ au lieu de 21 M€ ? Et de toute façon, le budget de la Marne risque bien de s'enfoncer dans le rouge »*.

LE RABOTAGE DES BUDGETS HORS COMPÉTENCES PROPRES

Le Budget Primitif, aussi sincère que pourra le présenter le Département à la fin janvier, ne pourra pas tenir compte de cette ponction de l'Etat à l'ampleur inconnue. Dans l'immédiat, ce BP devrait prévoir des dépenses moindres, partout où elles sont possibles. *«Pour l'instant, nous rognons un peu partout, dans le tourisme, le sport, la culture… Aux alentours de 5% du budget total du Département, soit une trentaine de millions d'euros »*. Le Président Roze va plus loin : *« Sur le sujet de l'enseignement supérieur et surtout des grandes écoles, nous freinons nos aides dans l'idée d'arriver à ne plus du tout soutenir le fonctionnement de l'enseignement supérieur, d'ici à trois ans, conformément d'ailleurs à ce que préconise la loi NOTRe de 2015 »*.

S'il imagine mal une nouvelle tranche des DMTO allouée aux Départements, dispositif plutôt nuisible au marché de l'immobilier et principalement à l'accession à la propriété, Jean-Marc Roze revient sur les recettes : *« Ce que nous souhaitons c'est rendre à l'Etat toutes nos dotations actuelles et percevoir une CSG territoriale, une fraction de cette Contribution Sociale Généralisée, qui nous donnerait enfin notre autonomie fiscale »*. Une demande déjà formulée par plusieurs Départements.

ET S'IL FALLAIT S'EN TENIR AUX COMPÉTENCES PROPRES ?

Des recettes incertaines et des dépenses contraintes. Choisir de privilégier les dépenses inhérentes aux compétences propres ? Vers un retour aux strictes compétences des Départements ? Le Président du Département ne va pas encore jusque-là mais des signes sont bien présents : ne plus aider que les petites communes (aménagement du territoire), privilégier l'investissement au fonctionnement, alléger, voire à terme effacer, le soutien aux compétences partagées avec d'autres collectivités territoriales.

Pour mémoire, les compétences propres des Départements concernent l'action sociale, les infrastructures telles que les aérodromes, les ports et les routes départementales, la gestion des collèges et les aides aux communes. Le sport, la culture ou le tourisme sont des compétences partagées par toutes les collectivités locales.

VATRY REPREND DES COULEURS ET SOIGNE SON CLIENT CHINOIS

« Le Département n'a mis que 750 000 euros en 2024 dans l'aéroport, contre des années à 3 ou 4 M€. Pourquoi ? Des améliorations dans les marges, au niveau de l'activité. Mais toujours pour l'instant déficitaire ». Le Président Roze distille avec un certain plaisir le bilan d'activité 2024 de Vatry : 11 000 tonnes de fret (+20%) 7 700 vols d'entraînement (+6%), 86 500 passagers (+25%), avant d'évoquer l'avenir : *« Nous allons poursuivre notre stratégie de développement du fret aérien et multiplier les contacts, notamment en Chine pour faire émerger des nouvelles perspectives commerciales »*. Notons que la Chine pèse déjà plus de la moitié de l'activité fret de Vatry.

Au voisinage de l'aéroport, les deux premières ZAC sont pleines et la troisième, sur 362 hectares, devrait se sortir du piège de la réglementation, mal aimée ici et ailleurs, du ZAN, le déjà fameux Zéro Artificialisation Nette. Ce projet de 3e ZAC répond à la volonté affichée du Département de la Marne : Intégrer une nouvelle ZAC dans un environnement existant, un aéroport et deux ZAC, afin de diversifier les activités de logistique, d'industrie et de services avec le souhait de créer un véritable hub en lien avec les activités économiques de l'aéroport. Le hub Vatry ? Une idée qui fait son chemin.

Au rang des autres sujets abordés lors de cette conférence de presse : la protection de l'enfance *« priorité absolue des élus du Département »*, la présence de la Marne, pour une première, au Salon International de l'Agriculture de Paris, avec un stand vitrine du *Made in Marne*, l'ouverture d'un nouveau site Web, la fin des travaux du Collège Université de Reims (35 M€), la livraison des bâtiments du SDIS à Fagnières (15 M€), la poursuite des études sur le projet véloroute 52 et des ajustements du dispositif départemental de viabilité hivernale.

GÉRARD DELENCLOS

DES MESURES NOUVELLES POUR LA PROTECTION DES ENFANTS

***« En termes de solidarité, au travers des dispositifs RSA, APA, handicapés et enfance, nous aidons 5% de la population marnaise et cela représente 75% de nos dépenses »*, le Président Roze fixe les objectifs de la protection de l'enfance issus d'une large concertation de terrain en 2024 : réorganiser la protection de l'enfance avec plus de proximité pour plus d'efficacité, plus d'encadrants, des locaux d'accueil différents.**
Un rapport avant la fin du premier trimestre 2025 sera dévoilé sur ce sujet. On devrait y remarquer cet objectif phare : des enfants plutôt dans les familles que dans les foyers.

Fiscal. La loi de finances pour 2024 a aménagé le régime de la franchise en base de TVA des petites entreprises à compter de 2025.

Franchise de TVA dans les États de l'Union européenne

La franchise en base dispense les entreprises de facturer la TVA avec en contrepartie l'impossibilité de déduire la TVA sur les achats et charges.

• Les entreprises peuvent désormais bénéficier de la franchise de TVA, non seulement dans leur État d'établissement, mais également dans les autres États de l'Union Européenne, à condition que leur chiffre d'affaires ne dépasse pas 100 000 euros sur l'ensemble de l'Union Européenne.

Les entreprises établies en France qui souhaitent bénéficier de la franchise dans un autre État de l'Union européenne doivent adresser une notification préalable à l'administration fiscale française afin d'obtenir la délivrance d'un numéro individuel d'identification.

FREEPIK

• Un décret précise les conditions d'application de ce nouveau régime.

La notification préalable doit être effectuée par voie électronique. Elle mentionne l'identité de l'entreprise, les États membres de l'Union européenne dans lesquels l'entreprise souhaite bénéficier de la franchise, et le montant total des chiffres d'affaires réalisés en France et dans chacun des autres États membres. Les chiffres d'affaires à mentionner portent sur l'année civile en cours, mais aussi sur l'année civile précédente et l'avant dernière année civile (Code général des impôts, article 252, I de l'annexe II).

Décret 2024-1195 du 21 décembre 2024 ; Code général des impôts, article 293 B ter

Social. La prise en charge par l'employeur des frais professionnels de repas et de logement des salariés peut prendre la forme de remboursements ou d'indemnités forfaitaires.

Frais professionnels des salariés pour 2025

La prise en charge des frais professionnels constitue un supplément de rémunération soumis en principe aux charges sociales et à l'impôt sur le revenu.

Ce supplément de rémunération est cependant exonéré de charges sociales et d'impôt sur le revenu, lorsque son montant ne dépasse les évaluations établies par l'Urssaf.

Cette exonération s'applique également aux dirigeants de société assimilés aux salariés (gérants minoritaires de SARL, dirigeants de SA, SAS...).

• Les limites suivantes s'appliquent aux indemnités versées à compter de janvier 2025 et correspondant à des périodes d'emplois effectuées à compter de cette date.

Frais de repas :
- Repas sur le lieu de travail : 7,40€
- Salarié en déplacement (hors restaurant) : 10,30€
- Salarié en déplacement (restaurant) : 21,10€

Indemnités de grand déplacement (la limite d'exonération des indemnités de grand déplacement est réduite de 15 % du 4ème au 24ème mois, et de 30 % du 25ème au 72e mois) :
- Repas (par repas) : 21,10€
- Logement et petit déjeuner (par jour) : 56,10 €

• La contribution patronale aux titres-restaurant bénéficie d'une exonération sociale et fiscale dans la limite de 7,26 euros par titre, soit une valeur libératoire des titres entre 12,10 euros (contribution de 60 %) et 14,52 euros (contribution de 50 %).

Social

Aide financière à l'apprentissage

L'aide exceptionnelle pour l'embauche d'un apprenti est prolongée en 2025 mais son montant est réduit.

• Pour les entreprises de moins de 250 salariés, le montant de l'aide versée pour la première année d'exécution du contrat d'apprentissage est de 5 000 euros, contre 6 000 euros antérieurement.
Ce montant s'applique aux contrats signés à compter du 1er janvier 2025.
L'aide concerne l'embauche d'apprentis préparant un titre ou diplôme jusqu'au niveau 7 (bac + 5).

Signalons que l'aide attribuée pour les apprentis préparant un diplôme au plus équivalant au baccalauréat (niveau 4) est un dispositif pérenne depuis 2023. Dans l'attente d'un futur décret, cette aide resterait donc fixée à 6 000 euros pour les contrats conclus entre le 1er janvier 2025 et la date de publication du décret.

L'aide est attribuée à compter de la signature du contrat d'apprentissage. Le contrat doit être enregistré auprès de l'Opérateur de Compétences (OPCO). L'apprenti doit être déclaré sur la déclaration sociale nominative (DSN) et ses états de présence doivent être mentionnés sur la plateforme SYLAé. L'aide est versée mois par mois avant paiement du salaire.

• Dans les entreprises de 250 salariés et plus, le montant de l'aide est réduit à 2 000 euros sous condition du respect d'un quota d'apprentis.

• Rappelons que depuis mai 2024, l'aide exceptionnelle ne concerne que les apprentis et non les autres salariés en alternance (contrats de professionnalisation).

Communiqué de presse du ministère du Travail, 30 décembre 2024

En bref

Opinions

PAR LE MEDEF GRAND EST

L'augmentation de la fiscalité locale pénalise la compétitivité des entreprises

Les chefs d'entreprise sont inquiets. Depuis plusieurs années, la pression fiscale locale ne cesse de croître, pénalisant ainsi la compétitivité de nos entreprises déjà confrontées à une situation économique fragile. Cela les conduit à réduire leurs activités, limiter les embauches et parfois à mettre la clé sous la porte.

Selon les résultats de l'édition 2024 du baromètre MEDEF de la fiscalité locale, en 2023, les principaux impôts locaux payés par les entreprises ont progressé de 4 % par rapport à 2022, passant de 36,7 milliards d'euros à 38,2 milliards d'euros. Entre 2021 et 2023, ils ont augmenté de 9,5% alors que le PIB n'a progressé que de 3,5%. Certains impôts locaux, dont les taux sont fixés par les communes et les établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), se sont envolés, notamment la taxe foncière sur les propriétés bâties (+11%) ou encore la cotisation foncière des entreprises (+8%).

En région Grand Est, la pression fiscale s'est accrue de 8,9% entre 2022 et 2023. Plus précisément, la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) a augmenté de 8,7 %, et la cotisation foncière des entreprises (CFE) de 9,7 %.

Prenons l'exemple du versement mobilité, en 2023, le versement mobilité payé par les employeurs privés et publics de 11 salariés et plus a augmenté de 8% par rapport à 2022 (11,3 Mds€ en 2023 vs 10,5 Mds€ en 2022). Les seuls employeurs privés ont payé plus de 9,3 milliards d'euros. Entre 2014 et 2023, le versement mobilité a augmenté de 50,7% contre 35,9% pour la masse salariale. Le MEDEF reconnaît l'importance du développement des transports publics, mais ce développement ne doit pas être financé par une taxe sur les entreprises qui augmenterait le coût du travail.

« En région Grand Est, la pression fiscale s'est accrue de 8,9% entre 2022 et 2023. Plus précisément, la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) a augmenté de 8,7 %, et la cotisation foncière des entreprises (CFE) de 9,7 %.»

En 2023, le versement mobilité payé par les employeurs privés du Grand Est a progressé de 10,3 % par rapport à 2022. Cette augmentation met en évidence la charge croissante pour les entreprises de la région, déjà confrontées à des défis économiques majeurs.

Compte-tenu de la situation économique difficile à laquelle nos entreprises sont confrontées, du taux de prélèvement obligatoire parmi les plus importants du monde, de l'effondrement de notre compétitivité face à nos concurrents internationaux, les entreprises ne peuvent plus supporter ces augmentations qui risquent de fragiliser l'économie de l'ensemble du territoire.

Engagé pour le développement économique du territoire, le Medef appelle au dialogue avec les collectivités pour élaborer une nouvelle stratégie économique.

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@legalnet.org

L'effet domino

Sitôt élu, sitôt à la tâche ! Comme annoncé, Donald Trump n'a pas perdu une minute pour signer les décrets promis lors de sa campagne et dans les jours qui ont précédé sa deuxième investiture. Les images fortes du président américain, feutre en main et signant les parapheurs un à un, ont fait le tour du monde. Au-delà de la personnalité de ce dernier, et de ses prises de position tantôt clivantes tantôt provocatrices - et souvent les deux à la fois - , c'est le symbole envoyé à la planète qui doit être retenu de son grand retour à la Maison Blanche. Car dans un premier temps, les Américains ont largement réélu en toute conscience un Président qu'ils connaissent bien. Et c'est sans doute en grande partie pour son discours offensif, volontariste et protectionnistes qu'ils l'ont renvoyé dans le Bureau ovale.

Et quoi qu'on puisse penser des 26 décrets signés dès son premier jour, ces images de Donald Trump envoient le message d'un chef d'Etat qui tient ses promesses et qui le prouve à la face du monde. Une opération de communication d'une efficacité redoutable qui fait trembler la planète. Si les milieux économiques savent qu'ils devraient bénéficier du pragmatisme libéral trumpiste, ceux qui en revanche se situeront dans sa ligne de mire s'apprêtent à vivre quatre années compliquées à l'intérieur comme à l'extérieur des frontières américaines.

C'est une évidence, les pays qui partiront en ordre dispersé ou sans stratégie claire et ordonnée face à la nouvelle donne mondiale imposée par le président américain auront du souci à se faire. Un message clairement reçu de ce côté de l'Atlantique, puisque le Ministre de l'économie, Eric Lombard, qui a déjà demandé le report de la directive européenne sur le devoir de vigilance pour ne pas freiner la compétitivité des entreprises françaises. Un premier effet domino, qui souligne aussi que quand on veut...

BENJAMIN BUSSON

le regard de Faro.

EMPLACEMENT DISPONIBLE

Contactez
Christine SERAINE
03 26 08 38 30
ou
06 24 99 12 36
regiepublicitaire.pamb@legalnet.org

Matot Braine PETITES AFFICHES

INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Annonces légales

Le site www.matot-braine.fr des Petites Affiches Matot Braine est habilité par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne.

Les annonces reprises dans ces pages sont publiées à titre informatif.
Seules les annonces présentes sur notre site www.matot-braine.fr ont une valeur juridique ainsi que les attestations délivrées par notre site.

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 14 décembre 2023 :

https://www.legifrance.gouv.fr/eli/arrete/2023/12/14/MICE2332581A/jo/texte

Actulegales.fr L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Offres de reprise

réAJir

SELARL V&V
Maître Stéphane VERMUE
Administrateur Judiciaire Associé

RECHERCHE PARTENAIRES / REPRENEURS

« RADIO LOCALE »

Implantation : GIVET (08)
Chiffre d'affaires HT au 31 décembre 2024 (12 mois) : 164 K€
Personnel : 6

COMMENTAIRES :
Cette association exploite depuis 2005 une radio «locale», sous les fréquences 08000 CHARLEVILLE MEZIERES FM 88.4, 103.8, 99.3, 102.0 et 90.3, chargée notamment de l'expression de la vie 08000 CHARLEVILLE MEZIERES locale de GIVET (08) et de FUMAY (08).
Cette radio est visible sur : www.fugifm.fr

Date de la procédure de sauvegarde : 11 décembre 2024
La date limite de dépôt des offres de reprise est fixée au :
Mercredi 12 février 2025 à 16 heures

CONTACT : Maître Stéphane VERMUE, 1 Rue de Lorraine - 08000 CHARLEVILLE-MEZIERES - Tel : 03.24.35.00.28 - e-mail : ardennes@reajir.fr

M2500614

SCP Pascale CHANEL-Elodie BAYLE
Administrateurs Judiciaires Associés

Vend fonds de commerce d'installation de structures métalliques à COOLUS
1 établissement
6 salariés - C.A au 30/09/2024 (12 mois) : 541.095,35 €
Immobilisations incorporelles : /
Immobilisations corporelles : 124.607,98 €
Immobilisations financières : 5.296,26 €

Date limite de dépôt des offres de reprise fixée au 21/01/2025 à 17h30 à l'Etude
Dossier de reprise N°4719 à demander à l'Etude uniquement en LRAR : 20 Avenue de la Résistance 54520 LAXOU

M2500213

Matot Braine
L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE – GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe ForumEco
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :
- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations
Gérant et directeur de la publication : François HENRION
Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante
Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €
Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)
Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755
N° CPPAP : 1025 I 87408

Appel d'offres ouvert

Mon Logis AL
Groupe ActionLogement

SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Accord cadre à bons de commande - Multi-attributaire

Travaux d'économie d'énergie et BET

Sites du patrimoine MON LOGIS - 2025-2028

Avis d'appel public à la concurrence

Marché mixte travaux / Prestations de service

AOO suivant le Code de la commande publique du 1er avril 2019

1. NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 34.058.684,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.
Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.
2. MODE DE PASSATION : Marché de prestations de services passé selon une procédure d'appel d'offres ouvert suivant le Code de la commande publique du 1er avril 2019.
3. OBJET DU MARCHE : La présente consultation concerne les travaux suivants : L'objet de l'accord cadre marché à bons de commande de travaux multi attributaires consiste en la réalisation de prestations de travaux d'économies d'énergie sur différents corps d'états « électricité, menuiserie, Façade et revêtement, plomberie, couverture-étanchéité, dans des logements privatifs et des parties communes du patrimoine de MON LOGIS GROUPE Action Logement ou gérés par elle.
L'accord-cadre sera multi-attributaire pour l'ensemble des lots, mais uniquement dans la mesure ou les offres remises seraient conformes aux prescriptions techniques demandées. Pour chaque lot, deux prestataires seront retenus. Les commandes seront attribuées en fonction des besoins du pouvoir adjudicateur.
Le marché contient 7 lots :
- Lot 1 : Isolation intérieure (combles, murs, sous face, calorifuge) ;
- Lot 2 : Ventilation, chaudière gaz, pompe à chaleur, radiateur à eau et électrique, robinet thermostatique, chauffe-eau thermodynamique, poêle à granule ;
- Lot 3 : Electricité ;
- Lot 4 : Isolation thermique par l'extérieur ;
- Lot 5 : Menuiserie (portes, fenêtres, volets) ;
- Lot 6 : SPS, bureau de contrôle ;
- Lot 7 : Missions de bureau d'étude (dossier d'autorisation d'urbanisme, étude thermique, calcul de 3ème ligne + cerfa, maitrise d'oeuvre, OPC « ordonnancement pilotage coordination », étude de faisabilité, DPE).
Les prestations donneront lieu à un Accord-cadre à bons de commande multi-attributaires SANS MINIMUM ET AVEC UN MAXIMUM ANNUEL HORS TAXES fixé par lot suivant les montants cidessous :
LOT 1 : 1.591.206 €
LOT 2 : 3.609.958 €
LOT 3 : 1.167.537 €
LOT 4 : 5.637.285 €
LOT 5 : 1.886.051 €
LOT 6 : 309.140 €
LOT 7 : 1.008.200 €
4. DELAI D'EXECUTION : Le présent marché est conclu pour une période allant de la notification du marché au 31 décembre 2025.
Il pourra être reconduit 3 fois tacitement par période d'un an, soit jusqu'au 31 décembre 2028.
En cas de non-reconduction du marché, l'entreprise en sera avertie par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de deux mois avant la date d'échéance annuelle du marché.
5. MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER : La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-securises.fr
6. MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera par voie dématérialisée obligatoirement sur la plateforme www.marches-securises.fr
7. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Jeudi 20 février 2025 à 12h00.
8. JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.
9. DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours.
10. CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.
11. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :
- Renseignements administratifs : Au Service Marchés de Mon logis, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE - Nassima BENNACER - 03.25.70.94.81 - nbennacer@mon-logis.fr
- Renseignements techniques : Au Service Développement auprès de Christophe DELOT, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE - 06.29.11.54.26 - 03.25.70.94.82 - cdelot@mon-logis.fr
12. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 21/01/2025.

Le Directeur Général, Serge LAURENT.

M2500812

www.mon-logis.fr monlogisimmobilier

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédures adaptées

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS

Avis d'appel public à la concurrence

DÉNOMINATION ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITE PASSANT LE MARCHÉ : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS (entité adjudicatrice), Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE, représentée par : Cyril LAURENT.
MODE DE PASSATION : Marché de maîtrise d'oeuvre passé selon la procédure adaptée, conformément à l'article R.2121-1, 1° du Code de la commande publique.
OBJET DE LA CONSULTATION : Relevés de charpente sur les bâtiments de la CCSSOM.
L'avis implique la passation d'un marché public.
Les marchés seront conclus avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises.
Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.
DÉLAI D'EXECUTION ENVISAGÉ : Voir les documents de la consultation.
UNITE MONÉTAIRE RETENUE PAR LA COLLECTIVITE : €uros.
LANGUE DE RÉDACTION DES OFFRES DES CONCURRENTS : Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.
MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER : Le dossier de consultation peut être obtenu sous forme dématérialisée gratuitement sur demande, sur la plateforme de dématérialisation des marchés : https://www.xmarches.fr
MODALITÉS DE REMISE DES OFFRES : La transmission des offres et candidatures par voie électronique est obligatoire, par l'intermédiaire de la plateforme https://www.xmarches.fr
Conformément aux modalités décrites dans l'annexe du règlement de la consultation, cet envoi électronique obligatoire pourra être complété par une copie de sauvegarde papier ou numérique adressée, par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise contre récépissé, à l'adresse indiquée ci-dessous : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS, Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE.
DATE LIMITE DE REMISE DES CANDIDATURES : Le vendredi 7 mars 2025 à 12h00.
DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 120 jours.
JUSTIFICATIFS ET PIÈCES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.
CRITÈRES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES ET DES OFFRES : Se reporter au règlement de la consultation.
MODALITÉS DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT : Paiement par mandat administratif, délai de paiement : 30 jours, financement sur le budget propre de la collectivité.
Les marchés ne s'inscrivent pas dans un programme financé par des fonds communautaires.
PROCÉDURES DE RECOURS :
- Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de CHÂLONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du Lycée - 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX - E-mail : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr - Tél. : 03.26.66.86.87 - Fax : 03.26.21.01.87 ;
- Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Tribunal Administratif de CHÂLONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du Lycée - 51036 CHALONS EN CHAMPAGNE CEDEX - E-mail : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr - Tél. : 03.26.66.86.87 - Fax : 03.26.21.01.87.
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :
Pour plus d'informations, s'adresser à, pour la partie administrative : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS, Promenade de l'Aube - 51260 ANGLURE - Tél. : 03.26.42.75.18 - karsenty.r@ccssom.fr
DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE : Mardi 21 janvier 2025.
M2500813

HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

SAINT CLEMENT (89100) - Construction de 34 logements et réhabilitation de 21 logements - Rue de Paris et Rue de la République - Relance du lot 7 suite à une liquidation

Avis d'appel public à la concurrence

Marché de travaux

Marché passé en MAPA Article R2123-1 suivant le Code de la commande publique du 1er avril 2019

1 - NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 34.058.684,95€, inscrite au RCS sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44, Avenue Gallieni, 10300 SAINTE SAVINE
Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.
2 - MODE DE PASSATION : marché de travaux passé selon une procédure simplifiée suivant le code de la commande publique du 1er avril 2019 et de l'article R2123-1
3 - OBJET DU MARCHE :
La présente consultation concerne les travaux suivants : Construction de 34 logements et réhabilitation de 21 logements - Les travaux se situent à l'adresse suivante : Rue de Paris et Rue de la République 89100 SAINT CLEMENT
Type de marché de travaux : 1/Exécution
Lots concernés : relance uniquement du lot 7
LOT N°01 - VRD AMENAGEMENTS EXTERIEURS
LOT N°02 - GROS OEUVRE-MACONNERIE
LOT N°03 - ISOLATION THERMIQUE EXTERIEURE
LOT N°04 - CHARPENTE
LOT N°05 - COUVERTURE-ETANCHEITE
LOT N°06 - MENUISERIES PVC
LOT N°07 - MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - SERRURERIE
LOT N°08 - DOUBLAGES-CLOISONS-PLAFONDS
LOT N°09 - MENUISERIES BOIS
LOT N°10 - CARRELAGES - FAIENCES
LOT N°11 - REVETEMENTS DE SOLS SOUPLES
LOT N°12 - PEINTURE
LOT N°13 - ASCENSEURS
LOT N°14 - PLOMBERIE-SANITAIRE
LOT N°15 - CHAUFFAGE-VENTILATION-DESEMFUMAGE
LOT N°16 - ELECTRICITE
Visite obligatoire : Détail dans le règlement de consultation.
4 - DELAI D'EXECUTION : Le délai d'exécution global est fixé à 38 MOIS à compter de la notification de l'ordre de service de commencement des travaux. La date de commencement des travaux est prévue en février 2025.
5 - MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER :
La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-securises.fr
6 - MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera sur la plateforme www.marches-securises.fr
7 - DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Vendredi 7 février 2025 12h00
8 - JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : se reporter au règlement de la consultation
9 - DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours
10 - CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.
11 - RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :
- Renseignements administratifs auprès de Angélique CHEVALLIER : 03.25.70.94.81 - achevallier@mon-logis.fr
- Renseignements techniques auprès de Gérald DELONG gdelong@mon-logis.fr - 06.29.11.55.70 - 03.25.70.94.77 ou Alex CORPET 06.03.06.73.83
12 - DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 21/01/2025
Le Directeur Général, Serge LAURENT
M2500885

www.mon-logis.fr monlogisimmobilier

SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

MARCHE SPS, 8 au 13 villa Mon Logis - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS, 11 Gustave Masson - 10000 TROYES, Voltaire Mermoz - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC

Réhabilitation de 684 logements

Avis d'appel public à la concurrence

Marché de prestation de service

Procédure adaptée suivant le Code de la commande publique du 1er avril 2019

1. NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 34.058.684,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.
Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.
2. MODE DE PASSATION : Marché de prestation de service passé selon une procédure adaptée suivant le Code de la commande publique du 1er avril 2019.
3. OBJET DU MARCHE : LA présente consultation concerne les prestations suivantes : Le marché a pour objet une mission SPS répartie sur trois sites : 8 au 13 villa Mon Logis - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS, 11 Gustave Masson - 10000 TROYES, Voltaire Mermoz - 10600 La CHAPELLE SAINT LUC. Réhabilitation de 684 logements.
4. DELAI D'EXECUTION : Le contrat prend effet à la date de notification du marché.
5. MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER : La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-securises.fr
6. MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera sur la plateforme www.marches-securises.fr
7. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Mercredi 12 février 2025 à 12h00.
8. JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.
9. DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours.
10. CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.
11. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :
- Renseignements administratifs : Au Service Marchés de Mon logis, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE - Nassima BENNACER - 03.25.70.95.49 - nbennacer@mon-logis.fr
- Renseignements techniques : Auprès du Service Patrimoine de Mon Logis, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE - Alex MARCILLY - amarcilly@mon-logis.fr
12. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 23/01/2025.
Le Directeur Général, Serge LAURENT.
M2500978

www.mon-logis.fr monlogisimmobilier

SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Marché de mission contrôle technique, 8 au 13 villa Mon Logis - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS, 11 Gustave Masson - 10000 TROYES, Voltaire Mermoz - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC

Réhabilitation de 684 logements

Avis d'appel public à la concurrence

Marché de prestation de service

Procédure adaptée suivant le Code de la commande publique du 1er avril 2019

1. NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 34.058.684,95 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.
Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.
2. MODE DE PASSATION : Marché de prestation de service passé selon une procédure adaptée suivant le code de la commande publique du 1er avril 2019.
3. OBJET DU MARCHE :
LA présente consultation concerne les prestations suivantes : Le marché a pour objet une mission contrôle technique répartie sur trois sites : 8 au 13 villa Mon Logis - 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS, 11 Gustave Masson - 10000 TROYES, Voltaire Mermoz - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC. Réhabilitation de 684 logements.
4. DELAI D'EXECUTION : Le présent contrat prend effet à sa date de signature par les deux parties.
Elle s'achève à la remise du rapport final de contrôle technique.
5. MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER : La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-securises.fr
6. MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera sur la plateforme www.marches-securises.fr
7. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Mercredi 12 février 2025 à 12h00.
8. JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.
9. DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours.
10. CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.
11. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :
- Renseignements administratifs : Au Service Marchés de Mon logis, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE - Nassima BENNACER - 03.25.70.95.49 - nbennacer@mon-logis.fr
Renseignements techniques : Auprès du Service Patrimoine de Mon Logis, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE - Alex MARCILLY - amarcilly@mon-logis.fr
12. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 23/01/2025.
Le Directeur Général, Serge LAURENT.
M2500965

www.mon-logis.fr monlogisimmobilier

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédures adaptées

TROYES AUBE HABITAT

Avis d'appel public à la concurrence

1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR :

TROYES AUBE HABITAT
OPH • HUMAIN ET RESPONSABLE

47 rue Louis Ulbach - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.17.17
Email : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr
Profil acheteur : http://www.marches-publics.info
Numéro Siret : 341 498 061 000 17

Groupement de commandes : Non
2. COMMUNICATION :
Moyen d'accès aux documents de la consultation :
Lien URL vers le profil d'acheteur : http://www.marches-publics.info
L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos émail et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2025-01-0002
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.
Contact : Karine SANCAN, service des marchés - Tél. : 03.25.71.17.17
E-mail : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr
3. PROCEDURE :
TYPE DE PROCÉDURE : Procédure adaptée ouverte (Article R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).
CONDITIONS DE PARTICIPATION (JUSTIFICATIONS ET PIÈCES À PRODUIRE PAR LES CANDIDATS) :
Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du Code de la commande publique ;
Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'opérateur économique disposera pour la réalisation du marché public ;
Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
Le cas échéant, copie du/des certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établi(s) par des organismes indépendants ;
Pour les lots 1, 2, 4 et 5 : Certification RGE en application du décret 2014-812 du 16 juillet 2014 ;
Justificatifs de formation du personnel d'intervention sur des matériaux, équipements,..., susceptibles de provoquer l'émission de fibres d'amiante (sous section 4) ;
Liste des principaux travaux réalisés au cours des cinq dernières années ;
Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité civile, professionnelle et, le cas échéant, décennale).
A TITRE PRATIQUE, le candidat devra remettre les formulaires DC1 et DC2 (ou équivalent) dûment complétés (accessibles sur le site : http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics).
En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du groupement.
(Se reporter au règlement de la consultation pour plus de précisions)
Technique d'achat : Sans objet.
DATE ET HEURE LIMITES DE RÉCEPTION DES PLIS : Lundi 17 février 2025 à 18h00.
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite.
Réduction du nombre de candidats : Non.
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui.
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non.
Les variantes libres sont autorisées.
Critères utilisés lors de l'attribution du marché :
- Critères de sélection des candidatures :
1. Les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats
- Critères de jugement des offres :
1. Prix des travaux en €/HT (60 %) ;
2. Valeur environnementale (10 %) ;
3. Valeur technique (30 %).
4. IDENTIFICATION DU MARCHE :
INTITULÉ DU MARCHÉ : Travaux d'amélioration énergétique de 107 logements Rues René Wassner, Denis Papin, Bernard Palissy et Avenue Sarrail à LA CHAPELLE SAINT LUC (10600).
Code CPV principal : 45262700-8 : Travaux de transformation de bâtiments.
Type de marché : Travaux.
Lieu principal d'exécution du marché : LA commune de La CHAPELLE SAINT LUC (10600).
Délai d'exécution des travaux : 19 Mois, ce délai s'entend pour l'ensemble des lots, compris période de préparation de chantier et congés payés.
La consultation ne comporte pas de tranches.
5. LOTS :
Lot n° 1 - Menuiseries intérieures et extérieures (CPV 45421150-0 : Travaux d'installation de menuiseries non métalliques) ;
Lot n° 2 - Couverture (CPV 45261210-9 : Travaux de couverture) ;
Lot n° 3 - Electricité (CPV 45317000-2 : Autres travaux d'installation électrique) ;
Lot n° 4 - Ventilation mécanique (CPV 45331210-1 : Travaux d'installation de ventilation) ;
Lot n° 5 - Chauffage (CPV 45232141-2 : Installations de chauffage).
Réponse possible à un ou plusieurs lot(s).
6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :
Visite obligatoire : OUI pour tous les lots. Les visites auront lieux mercredi 29 janvier 2025 à 14h30 et mardi 4 février 2025 à 14h30 (voir modalités au règlement de la consultation).
Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Non.
Le présent avis implique un marché public.
Délai de validité des offres : 120 jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.
Modalités principales de financement : Fonds propres
Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.
Paiement à 30 jours maxi.
Prix global et forfaitaire assorti d'une clause de révision des prix.
Avance : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du Code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10 % mentionnés à l'article R. 2191-7 du même code.
Sûreté financière : Il est prévu, à la charge du titulaire, une retenue de garantie à hauteur de 5 % du montant du marché, ou 3 % pour les petites et moyennes entreprises dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-32 à R. 2191-35 du Code de la commande publique.
DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS À LA PUBLICATION : 20/01/2024.
M2500790

VOUS POUVEZ VOUS ABONNER EN UTILISANT LE BULLETIN ÉMIS À CET EFFET DANS CE JOURNAL

Ventes aux enchères

S.C.P SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU

Société d'avocats inter-barreaux aux barreaux de Châlons en Champagne et de Reims,
dont le siège est à Châlons en Champagne, 16 rue Pierre Bayen
et le Cabinet secondaire à Reims, Centre d'affaires Colbert, 34 rue des Moulins

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

DANS UN ENSEMBLE IMMOBILIER
Sis à TROYES (Aube), Résidence les Berges de Seine, 1 Cours Jacquin

LE MARDI 11 MARS 2025 A 10H30

Pardevant le Juge de l'exécution à l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de TROYES (Aube), 85 rue du Général de Gaulle, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

Commune de TROYES (10000)

- Dans un ensemble immobilier sis dite commune, Résidence les Berges de Seine, 1 cours Jacquin, cadastré section AD n° 650 pour 36 a 41 ca, comportant :
- Les parts et portions des lots n° 210 à 212 de l'état descriptif de division dépendant d'un ensemble immobilier sis dite commune, cadastré section AD n° 650, s'agissant de trois places de parking,
- Le lot n° 124 de l'état descriptif de division dépendant d'un ensemble immobilier sis dite commune, cadastré section AD n° 650, comprenant :
- Un appartement situé au premier étage, composé d'une chambre avec dressing, une salle de bains avec WC, une pièce de vie avec cuisine.

MISE A PRIX : 26.000 €UROS
OUTRE LES FRAIS ET CHARGES

Consignation pour enchérir par chèque de banque : 3.000 €.
Cette adjudication a lieu sur la poursuite du : CRÉDIT LOGEMENT, société anonyme au capital de 1.259.850.270 € inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le n° B 302 493 275 ayant son siège social 50 boulevard de Sébastopol à PARIS (75155 PARIS CEDEX 03), agissant poursuites et diligences des président et membres de son Conseil d'administration domiciliés de droit audit siège ;
Ayant la SCP SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, pour avocat plaidant constitué ;
Ayant la SELAS ACG, pour avocat postulant constitué.
L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Secrétariat-Greffe du Tribunal Judiciaire de TROYES ainsi qu'au siège de la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.
ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTERE D'AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE TROYES.

Pour tous renseignements, s'adresser :
- A la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU - Tél. : 03.26.64.79.61 ;
- A la SELAS ACG - Tél. : 03.25.73.00.77 ;
- Au greffe du Tribunal Judiciaire de TROYES ;
- Pour les visites à la SCP GOBET CLEMENT MARTIN, commissaires de justice associés à TROYES (03.25.43.35.60).
M2500882

S.C.P SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU

Société d'avocats inter-barreaux aux barreaux de CHÂLONS EN CHAMPAGNE et de REIMS
dont le siège est à CHÂLONS EN CHAMPAGNE, 16 rue Pierre Bayen
et le Cabinet secondaire à REIMS, Centre d'affaires Colbert, 34 rue des Moulins

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
D'UN BIEN IMMOBILIER sis à MOUSSY (Marne), 3 rue du Champagne

LE MARDI 4 MARS 2025 A 10 H

Pardevant le Juge de l'exécution à l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de CHÂLONS EN CHAMPAGNE (Marne), 2 Quai Eugène Perrier, il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble dont la désignation suit :

Commune de MOUSSY (51530)

Une maison à usage d'habitation sise dite commune, 3 rue du Champagne, cadastrée section B n° 693 pour 7 a 10 ca, comprenant :
- Au rez-de-chaussée : Une entrée, une cuisine, une salle à manger, un salon, un bureau, une buanderie, un WC, une arrière cuisine, une chambre, une salle de douche, une cave ;
- Au premier étage : Un couloir desservant trois chambres et un WC, et un couloir desservant une salle de bains et une chambre ;
- Une terrasse accessible par l'étage ;
- Un garage ;
- Une cuisine d'été ;
- une cour.

MISE A PRIX : 115.000 €UROS
OUTRE LES FRAIS ET CHARGES

Consignation pour enchérir par chèque de banque : 11.500 €.
Cette adjudication a lieu sur la poursuite du :
FONDS COMMUN DE TITRISATION ORNUS, ayant pour société de gestion la société EUROTITRISATION, société anonyme immatriculée au R.C.S. de BOBIGNY sous le numéro 352 458 368, dont le siège social est à SAINT DENIS (93200), 12 rue James Watt et représenté par la société MCS ET ASSOCIES, société par actions simplifiée, immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro B 334 537 206, ayant son siège social à PARIS (75020), 256 bis rue des Pyrénées, agissant en qualité de recouvreur poursuites et diligences de son représentant légal domicilié en cette qualité audit siège ;
Venant aux droits de la BANQUE KOLB, société anonyme immatriculée au R.C.S. d'EPINAL sous le n° 825 550 098, dont le siège social est 1-3 place du Général de Gaulle - 88500 MIRECOURT ;
En vertu d'un bordereau de cession de créances du 19/04/2021 conforme aux dispositions du Code Monétaire et Financier.
Ayant la SCP SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, pour avocat constitué.
L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Secrétariat-Greffe du Tribunal Judiciaire de CHÂLONS EN CHAMPAGNE ainsi qu'au siège de la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.
ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTERE D'AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour tous renseignements, s'adresser :
- A la SCP d'Avocats SAMMUT CROON JOURNÉ-LÉAU - Tél. : 03.26.64.79.61 ;
- Au greffe du Tribunal Judiciaire de CHÂLONS EN CHAMPAGNE ;
- Pour les visites à la SELARL Laurence DAVESNE, commissaire de justice à EPERNAY (03.26.55.42.63).
M2500518 Signé : F. SAMMUT.

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS

SAUVAGE / MALAU

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Thibaut DURAND, Notaire associé de la société par actions simplifiée dénommée «Laurent QUINART et Thibaut DURAND, Notaires associés» titulaire d'un Office notarial à REIMS, 24 rue de L'Isle, le 31 décembre 2024 ;

La société dénommée SAUVAGE, société par actions simplifiée unipersonnelle au capital de 8.000,00 €, ayant son siège social à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 1 place du Maréchal Foch, identifiée au SIREN sous le numéro 433 028 784 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE ;

A vendu à :

La société dénommée MALAU, société par actions simplifiée au capital de 1.000,00 €, ayant son siège social à COMPERTRIX (51510), 10 rue Soeur Emmanuelle, identifiée au SIREN sous le numéro 931 155 998 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Un fonds de commerce de restaurant, exploité à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 30 rue d'Orfeuil.

Moyennant le prix de : Cinq cent dix-neuf mille €uros (519.000,00 €), s'appliquant aux éléments incorporels pour 444.000,00 € et aux éléments corporels pour 75.000,00 €.

Les oppositions seront reçues par acte extrajudiciaire au 1 place du Maréchal Foch - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE, où domicile a été élu dans les dix jours suivant la publication de ladite cession au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour avis : Le Notaire.

M2500705

GROUPEMONASSIER
Réseau Notarial
THIENOT & ASSOCIÉS
Notaires
23 rue Libergier - 51100 REIMS

BAJE / VIN ET VERTU

Suivant acte reçu par Me Pierre VIAL, Notaire à REIMS, le 2 Janvier 2025, enregistré au Service de la Publicité Foncière et de l'Enregistrement de REIMS, le 9 Janvier 2025, dossier 2025 00000903 référence 5104P04 2025 N 00039 ;

La société dénommée BAJE, société par actions simplifiée au capital de 40.000,00 €, dont le siège est à REIMS (51100), 7 rue des Marmouzets, identifiée au SIREN sous le numéro 807 527 056 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS a cédé à la société dénommée VIN ET VERTU, société à responsabilité limitée au capital de 10.000,00 €, dont le siège est à REIMS (51100), 7 rue du Docteur Pozzi, identifiée au SIREN sous le numéro 938 249 067 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS, un fonds de commerce de restauration traditionnelle-bar, appartenant à la société dénommée BAJE et exploité par elle à titre d'établissement principal à REIMS (51100), 1 rue Jean-Jacques Rousseau, et pour l'exploitation duquel la société dénommée BAJE est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS et identifiée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 807 527 056 00038, Code APE 5610A.

Moyennant le prix de 328.000 €.

L'entrée en jouissance a été fixée rétroactivement à compter du 1er janvier 2025.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de publication en l'Etude THIENOT et ASSOCIES, sise à REIMS (51), 23 rue Libergier.

Pour avis.

M2500736

CONSTITUTION DE SOCIETE

PAVLOVIS

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 14/01/2025, il a été constitué une EURL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : PAVLOVIS

Objet social : commerce de fournitures industrielles

Siège social : 11 rue des Verriats, 51500 CHAMPFLEURY

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. PAVLOVIC Predrag 20 rue des Frères Montgolfier 51100 REIMS

M2410795

S.A.R.L. ADB

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date du 15/11/2024, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée régie par la loi n° 66-537 du 24 Juillet 1966 modifiée et le décret du 23 Mars 1967.

DÉNOMINATION SOCIALE : S.A.R.L. ADB.

SIÈGE SOCIAL : 3 rue de Jonquery - 51700 CUISLES.

OBJET : La société a pour objet ; le négoce en vins et spiritueux, la vinification, le tirage, le stockage, et plus généralement toute opération de nature viti-vinicole, pour son propre compte et pour le compte de tiers, l'achat, la vente de vins, raisins, bouteilles de vins de champagne, l'exploitation de biens ruraux, l'achat et la revente de marchandises en lien avec l'activité, la prise de participation directe ou indirecte dans toutes opérations viticoles ou agricoles ou commerciales quelconques, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, fusions, prises en gestion, association en participation ou autrement, la gestion d'un portefeuille de titres de participation et/ou de placements.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de REIMS.

CAPITAL SOCIAL : 15.000 € divisé en 1.500 parts de 10 € chacune.

GÉRANTS : Monsieur Cédric MOUSSÉ demeurant 2 rue du Gré d'Argent - 51390 VILLE- DOMMANGE et Monsieur Nicolas STROMBONI demeurant 8 avenue du Mont Thabor - 20090 AJACCIO.

IMMATRICULATION : RCS REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2413689

LISA

Société civile immobilière
au capital de 1 000 €uros
Siège social : 2 Rue de l'église
51170 - AUBLILLY
Société en cours de constitution

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 6 janvier 2025 à REIMS, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LISA

Forme sociale : Société civile

Siège social : 2 rue de l'église - 51170 - AUBILLY

Objet social : l'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers ou immobiliers.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire,

Gérance : Monsieur Paul BEAUVOIS, demeurant 84-A rue Charlier - 51100 REIMS

Clauses relatives aux cessions de parts :

- dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant,

- agrément des associés représentant les deux tiers au moins du capital social, pour toutes les cessions de parts, sauf celles intervenant entre associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

La Gérance

M2500147

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
FCN Sézanne
33 rue Aristide Briand
BP 64 - 51120 SEZANNE
Tél. : 03.26.80.53.30

AVELINE CLAISSE

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
Chemin des Vignes - 51120 ALLEMANT

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 3 janvier 2025 à ALLEMANT, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : AVELINE CLAISSE.

SIÈGE : Chemin des Vignes - 51120 ALLEMANT.

DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : l'acquisition d'un bien immobilier, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

AGRÉMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Valentin AVELINE, demeurant 28 rue de Signy - 51120 ALLEMANT.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2500402

THIERRY DEMISSY

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 14/01/2025, à EPERNAY, il a été institué une Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée (E.A.R.L.) sous la forme d'une société civile régie par les articles 1832 et suivants du Code civil, à l'exclusion de l'article 1844-5, puis par les articles L.324-1 à L.324-10 du Code rural et de la pêche maritime, présentant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : THIERRY DEMISSY.

SIEGE : ATHIS (51150), 5 rue Camille Soudant.

DUREE : 99 ans.

OBJET : l'exploitation et la gestion de tous biens agricoles, apportés ou mis à dispositions par les associés, achetés, crées ou pris à bail par la société, ou selon toutes modalités, ainsi que toutes opérations se rattachant à l'objet ci-dessus.

CAPITAL : 7.500 €, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire.

GERANT : M. Thierry DEMISSY, Agriculteur, demeurant 5 rue Camille Soudant - 51150 ATHIS, en sa qualité d'associé unique exerce seul la gérance sans limitation de durée.

CESSION DE PARTS : Les cessions de parts entre associés sont libres. Toute autre cession de parts sociales y compris celle aux conjoints, partenaire d'un pacte civil de solidarité, ascendants, descendants a lieu avec l'agrément donné par décision collective extraordinaire.

Pour avis : Le gérant.

M2500575

AVOCATS ASSOCIÉS

LA BELLE EPOQUE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 16/01/2025, il a été constitué une SC ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : LA BELLE EPOQUE

Objet social : L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de placement, titres de toutes sociétés ou tous groupements et de tous droits portant sur ces valeurs et titres

Siège social : 18 bis rue du Port de Marne, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS -EN-CHAMPAGNE

Gérance : M. CARRÉ Cédric 21, rue Saint Martin 51800 AUVE

M2500707

SLL

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 16/01/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SLL

Objet social : Acquisition, la prise à bail, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers et immobiliers, notamment l'immeuble. La réalisation de toutes opérations financières, mobilières ou immobilières .

Siège social : 2 RUE ELSA TRIOLET , 51450 BETHENY

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Gérance : M. JAMAD SAMIR 2 rue Elsa Triolet 51450 BETHENY

Jamad samir

M2500710

EJSA

Erratum - Avis de constitution

Dans l'avis de constitution du 06 janvier 2025 de la SAS EJSA, il convenait de lire :

-DIRECTEUR GENERAL : Madame Victoria DE SOUSA - 48 avenue Victor Hugo - 51800 SAINTE MENEHOULD

Pour avis : Le président.

M2500718

DUMPONT

Aux termes d'un acte SSP en date à REIMS du 07/12/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière

DÉNOMINATION SOCIALE : DUMPONT

SIÈGE SOCIAL : 8 rue Dr Albert Schweitzer - 51100 REIMS

OBJET SOCIAL : L'acquisition d'un immeuble sis à 8 rue Dr Albert Schweitzer à 51100 REIMS, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

CAPITAL SOCIAL : 1 000 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

CO-GÉRANCE : Mme Julie DUMONT demeurant 8 rue Rosset 51100 REIMS,

Mr Thomas DUPONT demeurant 8 rue Rosset 51100 REIMS

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis dans tous les cas à l'unanimité des associés

M2500727

société d'avocats
NOMOS DOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy – BP 2105
51074 REIMS CEDEX

ESEC

Par acte SSP du 14/01/2025, il a été constitué une Société Civile Immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : ESEC

OBJET : La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, la location meublée ou non meublée ou autrement, de tout immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ; et ce, soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt ; l'aliénation des immeubles ou droits immobiliers dont est propriétaire la société, au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société ; à titre exceptionnel, le gérant pourra vendre les biens et droits immobiliers appartenant à la société. Pour la réalisation de cet objet et pour faciliter celui-ci, la société peut recourir en tous lieux à tous actes ou opérations, notamment acquisition, construction, constitution d'hypothèques ou toutes autres sûretés réelles sur les biens sociaux, dès lors que ces actes et opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

SIÈGE SOCIAL : 70 rue des Moissons - 51100 REIMS

CAPITAL : 304 €

GÉRANT : M. Clotaire DUMETZ demeurant 70 rue des Moissons - 51100 REIMS

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par un mandataire, quel que soit le nombre de vote.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à toute autre personne, qu'avec le consentement du gérant.

Durée 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Reims.

M2500746

Vermeren sas

Cabinet d'expertise comptable & de commissariat aux comptes
2 rue Jovin - 51100 REIMS

MLB

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 17/01/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : MLB

Objet social : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question ; et ce, soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement, et éventuellement et exceptionnellement l'aliénation de ceux des parts, titres divers ou biens et droits immobiliers, devenus inutiles à la société au moyen de vente, échange ou apport en société.Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

Siège social : 17 rue des Tuilots, 51370 LES MESNEUX

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Co-gérance : M. BOCQUET Sylvain 17, rue des Tuilots 51370 LES MESNEUX et M. LAMBRECHT Emeric 17, rue des Tuilots 51370 LES MESNEUX

La gérance

M2500749

ALEO

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 €uros
Siège social :
25 rue des Créneaux - 51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS (51) du 17/01/2025, il a été constitué une société à responsabilité limitée à associé unique dénommée ALEO présentant les caractéristiques suivantes :

SIÈGE SOCIAL : 25 rue des Créneaux - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : Toute activité de conseil en stratégie d'entreprise et stratégie commerciale - management des ventes à l'international, conseil marketing digital, support CRO, CFO & CEO, ventes d'objets anciens, recrutement.

DURÉE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 2.000 €.

GÉRANCE : Monsieur Armand LECORCHE, demeurant 25 rue des Créneaux - 51100 REIMS, assure la gérance.

Immatriculation de la société au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2500768

THIERRY DEMISSY

Rectificatif à l'annonce n° M2500575 publiée dans matot-braine.fr du 20/01/2025 concernant THIERRY DEMISSY. Il fallait lire : DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2500783

AQA THERM EXPERT

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée.

DENOMINATION : AQA THERM EXPERT.

CAPITAL : 1.000 € divisé en 100 parts sociales de 10 € de nominal chacune.

SIEGE : 6 rue du Moulin à Vent - 51390 ROSNAY.

OBJET : Installation équipement thermique et climatisation.

DUREE : 99 ans.

GERANT : Richard ALEXANDRE, 6 rue du Moulin à Vent - 51390 ROSNAY.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2500787

SARL Restaurant de la Gare

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 18/01/2025, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée

DÉNOMINATION : RESTAURANT de la Gare.

SIÈGE SOCIAL : 4 avenue de la Gare - 51600 SUIPPES.

OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger : Restauration traditionnelle sur place et à emporter ; Vente d'alcool à consommer sur place et à l'occasion des repas.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.000 € divisé en 100 parts d'un montant unitaire de 10 € chacune.

GÉRANCE : M. Antony DARTHIAIL demeurant 4 avenue de la Gare - 51600 SUIPPES ; Mme Mélissa JACQUES demeurant à 4 avenue de la Gare - 51600 SUIPPES ; Nommés pour une durée illimitée avec pouvoir d'agir séparément.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le représentant légal.

M2500851

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

Antélis AVOCATS ASSOCIÉS
51 Rue Ampère - 75017 PARIS
109 Rue Edmond Rostand
51100 REIMS
7 Av Christian Doppler
77700 SERRIS

MSCJ Investissement

Société civile holding
capital de 5.000 €
Siège social : 10 Rue d'Ambonnay
51380 VAUDEMANGE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à VAUDEMANGE du 17 janvier 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile holding.

Dénomination sociale : MSCJ Investissement.

Siège social : 10 Rue d'Ambonnay 51380 VAUDEMANGE.

Objet social :

- l'acquisition et la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières et autres titres de placement, la prise de participation au capital de toutes sociétés existantes ou nouvelles, françaises ou étrangères, quels que soient leur objet social, et leur activité et la gestion de ces participations,
- l'achat de tous terrains ou immeubles et l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement desdits biens et de tous autres immeubles bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,
- la gestion de son propre patrimoine, tant immobilier que mobilier,
- éventuellement et exceptionnellement, l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société.
- l'octroi de prêt et d'avances en compte à sa ou ses filiales,

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.

Capital social : 5.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

Gérance : Monsieur Steven VASSELIN, demeurant 10 Rue d'Ambonnay 51380 VAUDEMANGE.

Clauses relatives aux cessions de parts :

- dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant,
- agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

La Gérance

M2500797

HOTEL DE CRANCE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 16/01/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : HOTEL DE CRANCE

Sigle : HDC

Objet social : L'organisation d'évènements privés, professionnels ; La location d'un site pour les évènements privés et professionnels ; La participation de la société, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance ; Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement ; Toutes opérations quelconques destinées à la réalisation de l'objet social.

Siège social : 2 rue de Chastillon, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Capital : 1 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de CHALONS -EN-CHAMPAGNE

Président : Mme KESTLER Maud 26 rue de chastillon 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

Admission aux assemblées et droits de votes : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Maud KESTLER

M2500938

DES BRAS

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Arnaud LEFEVRE, Notaire associé de la SCP «Arnaud LEFEVRE et Romain FLORENS, Notaires associés», titulaire d'un Office notarial à VITRY LE FRANCOIS (Marne), 28 rue Aristide Briand, le 26 décembre 2024 a été constituée une société à responsabilité limitée ayant les caractéristiques suivantes :

ASSOCIÉS : Monsieur Didier André Maurice GERARDIN, demeurant à VITRY EN PERTHOIS (51300), 10 rue du Moulin, né à VITRY EN PERTHOIS (51300) le 5 novembre 1959. Madame Marie-Pierre Bernadette Monique WILLMANN, demeurant à VITRY EN PERTHOIS (51300), 10 rue du Moulin, née à VITRY LE FRANCOIS (51300) le 8 août 1961.

OBJET : L'exploitation et la gestion de biens viticoles dont elle est propriétaire, locataire ou bénéficiaire de mises à disposition, et généralement l'exercice d'activités réputées agricoles au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime ; L'activité de pressurage ; Et la production et la vente d'énergie notamment à partir de panneaux solaires photovoltaïques.

DÉNOMINATION : DES BRAS.

SIÈGE SOCIAL : VITRY EN PERTHOIS (51300), 10 rue du Moulin.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

Apport immobilier par Didier GERARDIN : Cent mille €uros (100.000,00 €).

Apports mobiliers par M. et Mme Didier GERARDIN : Cent dix-huit mille huit cents €uros (118.800,00 €).

CAPITAL SOCIAL : Deux cent dix-huit mille huit cents €uros (218.800,00 €), somme égale au montant du capital social, divisé en divisé en 2.188 parts de cent €uros (100,00 €) chacune, entièrement souscrites et libérées, numérotées de 1 à 2.188.

CESSIONS DE PARTS : Les cessions entre associés sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins la moitié des parts sociales.

L'exercice social commence le 01 janvier et se termine le 31 décembre de chaque année.

La société sera immatriculée au registre national des entreprises et au registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE (51000).

Le gérant est Madame Claire GERARDIN, demeurant TOKYO.

Pour avis : Le Notaire.

M2500801

SARL PARC AGRIVOLTAÏQUE DES OUVROTTES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/01/2025, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée

DÉNOMINATION : PARC AGRIVOLTAÏQUE DES OUVROTTES

SIÈGE SOCIAL : 42 rue de Champagne - 51240 VITRY LA VILLE

OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

De réaliser et obtenir, en les finançant par tous moyens, les études de faisabilité et autorisations administratives liées à la construction, au financement et à l'exploitation de parcs photovoltaïques.

De faire l'acquisition, en les finançant par tous moyens, de matériels de production d'électricité d'origine éolienne et des équipements y afférents.

D'exploiter les matériels et de vendre l'énergie.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés

CAPITAL : 1 000 € divisé en 1 000 parts d'un montant unitaire de 1 € chacune

GÉRANCE : M. Hervé VAN DEN ABEELE demeurant 86 rue des Garennes - 1170 Watermael-Boitsfort nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

Immatriculation au RCS de CHALONS EN CHAMPAGNE

Pour avis : Le représentant légal.

M2500979

Étude CLOVIS notaires
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis – 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

SCI L'ARBANE

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître BOUCTON-JOLY Patricia, Notaire au sein de la Société par Actions Simplifiée (SAS) «Vincent CROCHET, David MENNETRET, Christophe PIERRET, Chantal THIBAULT, Franck LESCOUT et Barbara BOUCHER-FRANCOIS notaires associés d'une société titulaire d'offices notariaux», dont le siège social est situé à REIMS (Marne) 15 rue Clovis, le 22 janvier 2025 il a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI L'ARBANE.

FORME : société civile immobilière.

CAPITAL SOCIAL : deux mille €uros (2.000,00 €), constitué exclusivement d'apports en numéraire.

SIÈGE SOCIAL : LES MESNEUX (51370), 20 Bis rue de Villedommange.

OBJET SOCIAL : l'acquisition par voie d'achat ou d'apport, la propriété, la mise en valeur, l'occupation à titre gratuit par la gérance et les associés éventuellement, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location, la vente à titre exceptionnel de tous biens et droits immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

DURÉE : 99 ans.

Gérants nommés pour une durée illimitée : Monsieur Daniel PICARD et Madame Sabrina FLANDRE-PICARD, demeurant à LES MESNEUX (51370), 20 Bis rue de Villedommange.

PARTS SOCIALES : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

IMMATRICULATION : au R.C.S de REIMS.

Pour avis et mention.

M2500904

OPIX PARTICULIERS

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 22/01/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : OPIX PARTICULIERS

Objet social : Assistance Numérique auprès des particuliers à domicile

Siège social : 9 rue bouzy, 51100 REIMS

Capital : 100 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de REIMS

Président : M. BERSANO FLORENT 9 RUE DE BOUZY 51100 REIMS

Admission aux assemblées et droits de votes : Dans les conditions statutaires et légales.

BERSANO Florent

M2500941

ANNONCES LÉGALES
NIOT Angélique
DOTTI Virginie
COLLET Chloé
TYSSANDIER Julie
03.26.40.21.31
annoncelegale.pamb@forumeco.com

Octav Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

LMRA

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
24 Rue du Marais
51140 MONTIGNY SUR VESLE
RCS Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing en date à du 21/01/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : LMRA.

SIÈGE SOCIAL : 24 Rue du Marais - 51140 MONTIGNY SUR VESLE.

OBJET SOCIAL : La prise de participations dans toutes sociétés civiles, commerciales, industrielles, immobilières, financières ou de prestations de services, françaises ou étrangères, l'animation, la gestion administrative, juridique, comptable, fiscale et financière de ses filiales, l'octroi de prêts et d'avances en compte courant à ses filiales, la gestion de trésorerie pour ses filiales, toutes prestations de conseil, d'ingénierie et commerciales, la location et la mise à disposition à ses filiales de biens meubles ou immeubles, la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités, et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières objet similaire ou connexe.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Mme Manon MOLIMARD et M. Lionel ENTRINGER demeurant 24 Rue du Marais - 51140 MONTIGNY SUR VESLE.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être transmises qu'avec le consentement des associés représentant au moins les 3/4 des parts sociales. Sont libres les transmissions de parts entre associés ou au profit de leur conjoint, ascendant ou descendant.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2500912

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL
FCN Reims Moissons
7 Rue Gabriel Voisin – CS80018
51686 REIMS CEDEX 2

PHILIGRAM Group

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 2.000 €uros
Siège social :
65 rue Clovis Chezel - 51100 REIMS
Société en cours de formation

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à REIMS du 22/01/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée à associé unique.

DÉNOMINATION : PHILIGRAM Group.

SIÈGE : 65 rue Clovis Chezel - 51100 REIMS.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 2.000 €.

OBJET :

- La prise de participation dans toutes entités juridiques, par tous moyens, et sous quelque forme que ce soit ;
- L'acquisition, la gestion, la vente de valeurs mobilières, titres de sociétés et tous droits portant sur ces valeurs ou titres ;
- La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles bâtis ou non bâtis et de tous droits immobiliers, dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ;
- Éventuellement, l'aliénation de ses immeubles au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société ;
- Toutes avances, cautions, ouvertures de crédits et tous prêts à ses filiales avec ou sans garantie ;
- Et plus généralement, toutes opérations de quelque nature qu'elles soient, notamment commerciales ou financières, se rattachant à l'objet sus-indiqué, de nature à favoriser directement ou indirectement le but poursuivi par la Société, son existence ou son développement, en ce compris la possibilité de consentir toutes garanties sur son ou ses immeubles ou actifs.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÉMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Damien WISSENBACH, demeurant 65 rue Clovis Chezel à REIMS (51100).

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le président.

M2500954

MODIFICATION DE STATUTS

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL
57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

ETABLISSEMENTS HUSSON

Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 €uros
Siège social :
32 avenue Jeanne d'Arc
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
735 820 532
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision en date du 20/01/2025, le président a pris acte de la démission de Mme Christine SEIBERT de ses fonctions de directrice générale avec effet au 01/02/2025 et a décidé de ne pas pourvoir à son remplacement.

Pour avis : Le président.

M2414393

PRESTIGE VTC

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : 6 RUE DE L'AUROCH
51370 CHAMPIGNY
RCS de REIMS n°914 215 777

Avis de transformation

L'AGE du 30/12/2024 a décidé de transformer la société en Société À Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 01/01/2025 et a nommé en qualité de co-gérants M. CRETON Aurélien, demeurant 6 rue de l'Auroch 51370 CHAMPIGNY et M. LAZZARIN Jean-Luc, demeurant 10 rue de la Gravelle 51140 MUIZON. Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions du président.

Modification au RCS de REIMS.

M2414671

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL
FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

CAMILLE

Société civile immobilière
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
7 place de Rungis - 75013 PARIS
482 771 441 R.C.S. Paris

Aux termes d'une délibération en date du 02/12/2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social du 7 place de Rungis - 75013 PARIS au 308 avenue de Laon à REIMS (51100) à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. En conséquence, la société qui est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 482 771 441 R.C.S. PARIS fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS. La société, constituée pour 99 années à compter du 10/06/2005, a pour objet social la gestion immobilière et l'achat vente de biens immobiliers et un capital de 1.000 € composé uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Madame Isabelle LARRE, gérante demeurant 308 avenue de Laon - 51100 REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2500095

CHARPENTIER Yvan

EARL au capital de 8.000 €uros
Siège social :
9 route d'Igny - 51700 TROISSY
RCS : Reims 499 490 308

Avis de modification

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 15 janvier 2025, l'assemblée des associés a pris acte :

- de la cessation des fonctions de gérant de Monsieur Yvan CHARPENTIER à compter du 31 janvier 2025,
- de la nomination de Madame Christine CHARPENTIER, demeurant à TROISSY (51),

9 route d'Igny, aux fonctions de gérante à compter du 31 janvier 2025.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour Avis : La Gérance.

M2500172

AC2S expertise
AUDIT COMPTABILITÉ CONSEIL
Expert-comptable
à CHALONS EN CHAMPAGNE

BELLA PIZZA

SARL au capital de 1.000 €uros
Siège social :
Centre d'Affaire Marianne
8 rue Jules Méline
51430 BEZANNES
R.C.S. de Reims n° 929 097 996

Avis de modification et transfert de siège

Par décision de l'AGE en date du 01/12/2024, il a été décidé le transfert de siège social. Autrefois fixé à BEZANNES (51430), 8 rue Jules Méline, il sera à compter du 01/12/2024, fixé à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 89 rue de la Marne.

L'AGE du 01/12/2024 a décidé de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 l'activité suivante : Formation.

Les décisions seront effectives à compter du 01/12/2024.

GÉRANT : M. FUSINA Antony, 53 rue Jeanne d'Arc - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

Radiation du R.C.S. de REIMS et immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2500265

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

AC2S expertise
AUDIT COMPTABILITÉ CONSEIL
Expert-comptable
à CHALONS EN CHAMPAGNE

BELLA PIZZA

SARL au capital de 1.000 €uros
Siège social :
Centre d'Affaire Marianne
8 rue Jules Méline
51430 BEZANNES
R.C.S. de Reims n° 929 097 996

Avis de modification et transfert de siège

L'AGE du 01/12/2024 a décidé le transfert du siège social au 89 rue de la Marne - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE à compter du 01/12/2024.

L'AGE du 01/12/2024 a décidé de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 l'activité suivante : Formation.

Les décisions seront effectives à compter du 01/12/2024.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Modification au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2500266

DES GRANDES CHENEVIERES

EARL au capital variable de 263 000 €
Siège social : 3 ruelle du Larry
51120 ALLEMANT
RCS de REIMS n°751 096 447

L'AGO du 08/01/2025 a constaté la démission de M. REMY Philippe de ses fonctions de gérant à compter du 31/12/2024 et a décidé de nommer en qualité de gérant, à compter du 01/01/2025, M. REMY Maxence, demeurant 3 ruelle du Larry 51120 ALLEMANT.

Modification au RCS de REIMS.

M2500291

EARL DOULET

Société civile
au capital de 48.540 €uros
Siège social :
6 rue de Montauban
51530 MONTHELON
RCS : Reims 530 098 896

Avis de modification

L'assemblée extraordinaire des associés réunie le 31 décembre 2024 :

- a pris acte de la cessation des fonctions de gérant de Monsieur Eric DOULET à compter du 31 décembre 2024,
- a nommé Monsieur Mickaël DOULET, demeurant à POURCY (51), 5 chemin du Petit Buisson, aux fonctions de gérant à compter du 1er janvier 2025.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2500308

Inergeen

Société par actions simplifiée
Au capital de 158.810 €uros
porté à 164.000 €uros
Siège social :
27 rue Paul Sabatier
51430 BEZANNES
828 496 471 RCS Reims

Aux termes du procès-verbal du Président en date du 15/01/2025, il résulte que le capital social de la Société a été augmenté d'un montant de 5.190 € pour le porter de 158.810 € à 164.000 €, par émission de 519 actions nouvelles résultant d'apports en numéraire uniquement. Les articles 6.1 et 6.2 des statuts ont été modifiés en conséquence.

ANCIENNE MENTION CAPITAL SOCIAL : 158.810 €.

NOUVELLE MENTION CAPITAL SOCIAL : 164.000 €.

Mention sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis : Le Président.

M2500600

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE TROIZIER LE VAILLANT

Société commerciale
au capital social de 8.000 €uros
Siège social :
Chemin du pré Noël
51150 TOURS SUR MARNE
438 678 401 R.C.S. Reims

Avis modificatif

Aux termes d'une AGE du 31/12/2024, M. Christophe LE VAILLANT demeurant rue Adeline Savey - 51150 TOURS SUR MARNE et M. Didier TROIZIER, demeurant Chemin du Clos Valin - 51150 TOURS SUR MARNE démissionnent de leurs fonctions de gérants à compter du 31/12/2024.

Ils sont remplacés dans ces fonctions par M. Antoine TROIZIER, demeurant 2 rue Jules Blondeau - 51160 AY CHAMPAGNE à compter du 31/12/2024 pour une durée indéterminée.

Pour avis : La gérance.

M2500483

SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE DU PRÉ NOËL

Société civile
au capital social variable
de 205.000 €uros
Siège social :
Chemin du Pré Noël
51150 TOURS/MARNE
453 380 792 R.C.S. Reims

Avis modificatif

Aux termes d'une AGE du 31/12/2024, M. Christophe LE VAILLANT, demeurant rue Adeline Savey - 51150 TOURS SUR MARNE et M. Didier TROIZIER, demeurant Chemin du Clos Valin - 51150 TOURS SUR MARNE démissionnent de leurs fonctions de gérants à compter du 31/12/2024.

Ils sont remplacés dans ces fonctions par M. Antoine TROIZIER, demeurant 2 rue Jules Blondeau - 51160 AY CHAMPAGNE à compter du 31/12/2024 pour une durée indéterminée.

Pour avis : La gérance

M2500484

Champagne Henri LEMAIRE

SAS au capital de 10.000 €uros
Siège social :
9 rue Raymond Poincaré
51480 DAMERY
R.C.S. Reims n° 514 945 708

Avis de modification

L'assemblée extraordinaire des associés réunie le 31 décembre 2024, prend acte de la démission de Monsieur Pascal GUILLEMONT de ses fonctions de directeur de la société à compter du 31 décembre 2024.

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis et mention :
La gérance.

M2500630

société d'avocats
NOMΩDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy – BP 2105
51074 REIMS CEDEX

JACLOT

Société civile immobilière
au capital de 1.000 €uros
Siège social : 10 chemin de Taillefer
08150 SORMONNE
804 617 991 RCS Sedan

En date du 20/12/2024, l'assemblée a décidé de:

- Monsieur Olivier MOUILLEFERT, demeurant JACQUET à LES MESNEUX (51370), 16 allée Noyer des enfants, en qualité de gérant en remplacement de Monsieur Denis;
- transférer à BEZANNES (51430) 10 rue Pierre Salmon.

La société sera radiée au RCS de Sedan et immatriculée au RCS de Reims.

M2500655

SJFC
SOCIETE JURIDIQUE ET FISCALE DE CHAMPAGNE
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

A&N LINE

Société par actions simplifiée
au capital de 18 000 €uros
Siège social : 9 Rue du Clos des Ecus
51510 FAGNIERES
810 560 813 RCS
Châlons En Champagne

Avis de démission du Directeur Général

Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 6 décembre 2024, il a été pris acte de la démission de Monsieur Rachid ZIZOUN de son mandat de Directeur Général, avec effet du 6 décembre 2024, et a décidé de ne pas nommer de nouveau Directeur Général en remplacement.

Avis de réduction du capital social

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 6 décembre 2024 et des décisions du Président en date du 30 décembre 2024, le capital social a été réduit d'une somme de 2 000 euros, pour être ramené de 20 000 euros à 18 000 euros par voie de rachat et d'annulation de 200 actions de 10 euros de valeur nominale.

Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

AVIS DE CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE

Aux termes d'une délibération en date du 6 décembre 2024, la collectivité des associés a décidé de modifier la dénomination sociale de la société qui devient et ce, à compter du 6 décembre 2024 «A&N LINE», et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

Avis d'extension de l'objet social

Aux termes des délibérations en date du 6 décembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé d'étendre l'objet social de la Société aux activités suivantes et de modifier en conséquence, l'article 2 des statuts, et ce, à compter de ce jour :

-Activités d'achat pour revendre et location de tous camion, poids lourds, véhicules et matériel roulant.

-La détention de toutes actions ou parts sociales, qu'elle pourrait acquérir ou qui lui seraient apportées,

-La prise de participation dans toutes sociétés, y compris les sociétés étrangères, l'exécution de prestations administratives, comptables, financières, techniques et commerciales et à cet effet :

«L'assistance dans la gestion et dans les domaines technique, commercial, juridique et financier, apportée aux sociétés dans lesquelles elle détient une participation,

«L'utilisation de ses fonds pour consentir auxdites sociétés des avances de trésorerie dans le cadre de la réglementation en vigueur, et tout engagement de caution et/ou toute garantie sollicitée.

Avis de transfert de siège social

Aux termes des délibérations en date du 6 décembre 2024, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social de Aéroport de Paris Vatry, Rue Louis Blériot 51555 CHALONS EN CHAMPAGNE au 9 Rue du Clos des Ecus 51510 FAGNIERES, et ce à compter du 6 décembre 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président

M2500669

EURL AY CHAMPAGNE EXPERIENCE

au capital de 3 000 €uros
Siège social : 75 rue René Lalique
51160 AY CHAMPAGNE
RCS Reims 837 932 243

Par une assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2024

L'associée unique décide de transférer le siège social à compter de la date d'assemblée générale du

-5 boulevard Charles De Gaulle, 51160 AY CHAMPAGNE.

Au

-75 rue René Lalique, 51160 AY CHAMPAGNE

Pour avis

M2500708

FCN
EXPERTISE AUDIT CONSEIL
FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

DISTRIJEF

SARL au capital de 4 000 €
Siège social : 9 Allée Berthet
51200 ÉPERNAY
RCS REIMS 504 481 227

Avis de modifications

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 janvier 2025 :

1. le capital social a été réduit d'une somme de 2 080 euros, pour être ramené de 4 000 euros à 1 920 euros par rachat et annulation de 52 parts sociales.

La modification des statuts appelle la publication des mentions antérieurement publiées et relatives au capital social suivantes :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : «Le capital social est fixé à quatre mille euros (4 000 euros)».

Nouvelle mention : «Le capital social est fixé à mille neuf cent vingt euros (1 920 euros)».

2. Le siège social de la SARL DISTRIJEF a été transféré du 9 Allée Berthet - 51200 ÉPERNAY au 72 Bis rue d'Écry - 08190 AVAUX à compter de ce jour, et l'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

3. Il a été pris acte du décès de M. Franck PERRIN, co-gérant, intervenu le 18 décembre 2023 et décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis, La Gérance.

M2500634

SARL «GIRARD et Fils»

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
20 rue Charpentier Laurain
51190 LE MESNIL SUR OGER
R.C.S. Reims 491 086 641

Par assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2024, les associés ont décidé à compter de ce même jour, des points suivants :

- Transférer le siège social 2 rue Persault Maheu - 51190 LE MESNIL SUR OGER ;
- Nommer Monsieur Paul GIRARD, demeurant 6 rue Persault Maheu - 51190 LE MESNIL SUR OGER en qualité de gérant, pour une durée indéterminée, à compter du 31 décembre 2024 en remplacement de Monsieur Philippe GIRARD, gérant démissionnaire à compter de cette même date.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.

M2500731

BG2A
BONHOMME GOBLET
AVOCATS ASSOCIES
Centre d'Affaires Colbert
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

MARZIN HABITAT

Société par actions simplifiée
au capital de 7.623 €uros
Siège social :
24 rue Edmond Rostand
ZAC Val de Murigny - 51100 REIMS
398 382 457 RCS Reims

Aux termes d'une décision de l'associée unique du 15 janvier 2025, Monsieur Morgan GAYET demeurant 24, rue de la Garenne 51100 REIMS a été nommé en qualité de Président en remplacement de Monsieur Emmanuelle MARZIN, démissionnaire.

PRESIDENT :

ANCIENNE MENTION : Monsieur Emmanuel MARZIN.

NOUVELLE MENTION : Monsieur Morgan GAYET.

Pour avis : Le président.

M2500664

les avocats
Maître Xavier PREZ
Avocat à la Cour
6A Rue du Champ de Mars
51100 REIMS
Tél. : 06.99.35.28.12

SNC LES COTEAUX

au capital de 10.000 €uros
Rue de la Berle - Voipreux
51130 BLANCS-COTEAUX
931 917 876
RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 18 décembre 2024, l'Assemblée générale a décidé de transférer le siège social de la Rue de la Berle - Voipreux - 51130 BLANCS-COTEAUX au 1 Rue du Général Leclerc - 51130 BLANCS-COTEAUX - VERTUS à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le gérant.

M2500666

FCN
EXPERTISE AUDIT CONSEIL
FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

CHAMPAGNE RENÉ VAZART

SCEV au capital de 7 750 €
Siège social : 27/29 rue des Bergers - 51530 CHOUILLY
RCS REIMS 478 524 911

Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés a pris acte de la démission de Mme Isabelle VAZART de ses fonctions de co-gérante à compter de ce jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis : La Gérance.

M2500706

GN
AVOCATS ASSOCIÉS

T2O ORTHOPÉDISTE ORTHÉSISTE

SASU au capital de 9 000 €
Siège social : 1 rue Jules Méline
51430 BEZANNES
RCS de REIMS n°802 118 141

Avis de transformation

En date du 24/12/2024, l'associé unique a décidé de transformer la société en Entreprise Unipersonnelle à Responsabilité Limitée, sans création d'un être moral nouveau, à compter du 24/12/2024 et a nommé en qualité de gérant M. TISSERONT Charles-Henri, demeurant 43 avenue Georges Clémenceau 51100 REIMS. Du fait de la transformation, il est mis fin aux fonctions du président.

Modification au RCS de REIMS.

M2500459

société d'avocats
NOMΩDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy – BP 2105
51074 REIMS CEDEX

JLS L'APOSTROPHE

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 293 000 €uros
Siège social :
59 - 59B Place Drouet d'Erlon,
51100 Reims
439 105 818 RCS Reims

En date du 17/01/2025, l'AGE a décidé la transformation de la Société en SAS, sans création d'un être moral nouveau, et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination sociale de la Société, sa durée, son objet et son siège social ne sont pas modifiés. Le capital social reste fixé à la somme de 293 000 €.

Président : M Jean-Luc LAZZARIN, demeurant 10 rue de la Gravelle, 51140 MUIZON

Transmissions des actions : Les cessions d'actions par l'associé unique sont libres. En cas de pluralité d'associés, les actions se transmettent librement entre associés et au profit d'un ascendant ou d'un descendant. Toute autre cession ou transmission, est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

L'Inscription modificative de la Société sera effectuée au RCS de REIMS

M2500714

S.C.E.V. GRETHEN

Au capital de 5 000,00 €uros
Siège social : 1 Grande Rue
51 170 BROUILLET
RCS Reims 823 376 215

Par une assemblée générale ordinaire des associées en date du 31 décembre 2024, il a été décidé : Première résolution L'assemblée générale ordinaire des associés accepte la nomination de Mr GRETHEN Antoine en tant que gérant en remplacement de Mr GRETHEN Laurent à compter de ce jour

Pour avis : La gérance

M2500720

Maître Thomas CALMET
Notaire à VOUZIERS (08400)
51 rue Gambetta

« SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE VAILLANT»

Suivant acte reçu par Me Thomas CALMET, Notaire à VOUZIERS, le 20 décembre 2024, les associés de la société dénommée «SOCIETE CIVILE D'EXPLOITATION AGRICOLE VAILLANT», SCEA au capital de 310.996 €, dont le siège est à EPOYE (51490), 2 rue de Beine, R.C.S. REIMS 344 944 251 ont : - Accepté la démission de Monsieur Paul VAILLANT, demeurant à EPOYE (51490), 2 rue de Beine, de ses fonctions de gérant ; - Nommé Monsieur Thomas VAILLANT, demeurant à EPOYE (51490), 3 rue Jeanne Marie, en qualité de gérant pour une durée indéterminée ; - Prorogé la durée de la société qui viendra à expiration le 13 juin 2068, la durée globale étant fixée à 80 ans à compter du 14 juin 1988, date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés. Mention en sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis et mention,
Me Thomas CALMET, Notaire.

M2500722

SCEA « DES HORIZONS »

Capital social : 21 495 €uros
Siège social : Ferme de la Malmaison
51290 GIGNY BUSSY
RCS Châlons En Champagne
415 376 177

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 07 janvier 2025, les associés ont décidé du point suivant, à compter de cette même date :

-Extension de l'objet social à l'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est locataire ou propriétaire.

Pour avis : La gérance.

M2500737

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SCEV « CHAMPAGNE GIRARD »

Capital social : 25.000 €uros
Siège social :
20 rue Charpentier Laurain
51190 LE MESNIL SUR OGER
R.C.S. Reims 433 894 250

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2024, les associés ont décidé des points suivants, à compter de ce même jour :
- Retrait de Monsieur Philippe GIRARD, de la gérance ;
- Transfert du siège social 2 rue Persault Maheu - 51190 LE MESNIL SUR OGER ;
- Modification de la rédaction des articles 11 et 15 des statuts de manière que les cessions de parts sociales soient libres entre associés et qu'un agrément pour tout héritier soit nécéssaire en cas de transmission des parts par décès. Toute autre cession de parts est soumise à une décision collective des associés prise à la majorité des ¾ des voix exprimées.

Pour avis : La gérance.
M2500740

SARL Agnès MELIN Jean-Cyril HERVO Benoît MOITTIE

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 9 janvier 2025, les associés de la SARL Agnès MELIN Jean-Cyril HERVO Benoît MOITTIE, dont le siège social était à EPERNAY (51200), 12 place Hugues Plomb, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 333 343 689, ont décidé de transférer le siège social à EPERNAY (51200), 9 rue Jean Chandon Moët.

Pour avis.
M2500758

LOREM AVOCATS

CABINET DE GYNECOLOGIE DU DOCTEUR GRENIER

SELARLU au capital de 55 000 €
Siège social : 119, rue Louis Victor de Broglie
51430 BEZANNES
RCS de REIMS n°843 146 986

Transfert de siège

En date du 15/01/2025, l'associé unique a décidé le transfert du siège social au 45, rue des Moissons, 51100 REIMS à compter du 01/01/2025.
Mention : RCS de REIMS.
M2500761

CHEUVREUX REIMS

Office notarial DELLOYE-ETIEN-LERAULT
Notaires à REIMS (Marne)
18 rue de la Tirelire

SCI BEZEDE

SCI au capital de 43.447,96 €uros
24 rue Jules Bruneau - 51100 REIMS
RCS Reims n° 401 935 903

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 17 janvier 2025, il a été constaté le transfert de siège social, initialement à JONCHERY SUR VESLE (51140) 10 rue des Sablons, à l'adresse suivante : 24 rue Jules Bruneau 51100 REIMS.

Pour insertion : C. ETIEN.
M2500805

CHEUVREUX REIMS

Office notarial DELLOYE-ETIEN-LERAULT
Notaires à REIMS (Marne)
18 rue de la Tirelire

SCI BZOWSKI

SCI au capital de 1.600 €uros
24 rue Jules Bruneau - 51100 REIMS
RCS Reims n° 484 844 055

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 17 janvier 2025, il a été constaté le transfert de siège social, initialement à JONCHERY SUR VESLE (51140), 10 rue des Sablons, à l'adresse suivante : 24 rue Jules Bruneau - 51100 REIMS.

Pour insertion : C. ETIEN.
M2500804

QUADRANCE IMMOBILIER

Société par actions simplifiée
au capital de 500.000 €uros
Siège social :
32 rue Cérès - 51100 REIMS
R.C.S. Reims 800 596 124

L'actionnaire unique a, par décision du 14 janvier 2025, nommé à effet du même jour en qualité de président, M. Guy BRABANT, demeurant à REIMS (51100), 33 rue Boulard en remplacement de M. Renaud LELARGE, démissionnaire.
Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
M2500769

SCI L.M.B

SCI au capital social de 2.000 €uros
Divisé en 100 parts sociales
d'une valeur chacune de 20 €uros
Siège social :
58C avenue d'Epernay - 51100 REIMS
531 716 025 R.C.S. de Reims

Aux termes d'un acte authentique reçu le 30 décembre 2024 par Maître Carine LEWCZUK, Notaire à REIMS (51100), 2 rue Carnot, Monsieur Nicolas Robert Aimé BOUVIER, né à EPERNAY (51200) le 8 janvier 1969 a cédé à Monsieur Clément Robert Pierre DORIGO, né à SAINT QUENTIN (02100) le 29 septembre 1997, deux parts sociales de la SCI L.M.B, moyennant le prix de 2.800 €.
Aucune AGE nécessaire pour approuver la cession de parts sociales du fait de l'unique associé.
Nouvelle répartition des parts : Monsieur Nicolas Robert Aimé BOUVIER : 98 parts numérotées de 1 à 98.
Monsieur Clément Robert Pierre DORIGO : 2 parts numérotées de 99 à 100.
Soit un total de 100 parts sociales.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour extrait et mention,
Le Notaire.
M2500771

SCEA « DES SABLONS »

Capital social : 201.150 €uros
Siège social :
51260 CHANTEMERLE
R.C.S. Reims 343 597 712

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2024, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 31 décembre 2024 :
- Retrait de Madame Véronique GODOT née BERARD, de la gérance ;
- Transfert du siège social au 3 rue de l'Abbaye - 51260 CHANTEMERLE ;
- Les associés ont décidé d'étendre l'objet social à l'activité suivante : L'exploitation d'installations de production d'électricité utilisant l'énergie radiative du soleil dont les générateurs sont fixés ou intégrés aux bâtiments dont elle est locataire ou propriétaire.

Pour avis : La gérance.
M2500773

TERRES D'ENERGIE

TERRES D'ENERGIE, société à responsabilité limitée au capital de 80.000 €, 16 route du Mesnil - 51110 WARMERIVILLE, R.C.S. REIMS 848 660 346. Suivant délibération en date du 26 décembre 2024, la collectivité des associés de la société susvisée a décidé de transformer la société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'une personne morale nouvelle, et d'adopter le texte des statuts qui régiront désormais la société. Sa dénomination sociale, sa durée, son capital social, son objet social et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. Cette opération entraîne la publication des mentions suivantes : ADMINISTRATION : ANCIENNE MENTION : Monsieur Thomas GORGE, gérant. NOUVELLE MENTION : Monsieur Thomas GORGE, président. ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. AGREMENT DES CESSIONS D'ACTIONS : Tout transfert d'actions, y compris entre associés ou au profit d'un conjoint ou d'un ascendant ou d'un descendant, est soumise à l'agrément des associés professionnels exerçants, statuant dans les conditions de majorité visées au présent article. Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le président.
M2500776

SARL «NORD EST BOIS»

Société à responsabilité limitée
au capital de 385.000 €uros
Siège social :
6 bis avenue de la République
51300 VITRY LE FRANCOIS
R.C.S. Châlons en Champagne
393 541 495

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 30 septembre 2024, Monsieur Hervé JEANRAT a démissionné de ses fonctions de cogérant à compter du 30 septembre 2024.
Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le représentant légal.
M2500791

CAILTEAUX NOTAIRES DEPUIS 1756 — Notaires de France

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE HOUSSET

Capital social de 228.673,52 €uros
Siège social :
13 rue Gayat - 51110 CAUREL
R.C.S. de Reims 320 922 149

Prorogation de la durée de la société et changement de la gérance

L'assemblée générale extraordinaire du 15 février 2011 a décidé de proroger la durée de la société de cinquante années à compter du 15 février 2011, et de modifier en conséquence l'article 5 des statuts. L'assemblée générale extraordinaire du 10 janvier 2025 a pris acte des démissions de Madame Maryvonne BAUDOIN et de Monsieur Remi LHOTELAIN de leurs de fonctions de co-gérants, et a décidé de nommer Monsieur Eric LHOTELAIN, demeurant à CAUREL (51110), 13 rue Gayat, en qualité de gérant pour une durée indéterminée. Les inscriptions modificatives seront portées au R.C.S de REIMS.

Pour avis : La gérance.
M2500795

société d'avocats NOMΩDOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy – BP 2105
51074 REIMS CEDEX

SCI FIORE

Société civile
au capital de 10.000 €uros
Siège social :
31 Bis rue de Cernay - 51100 REIMS
440 362 234 RCS Reims

Suivant procès-verbal en date du 13/12/2024, l'assemblée général extraordinaire a pris acte de la démission de Mme Sabine COLLOMB de ses fonctions de co-gérante.
Mention au RCS REIMS.
M2500842

L2H

SASU au capital de 10.000 €uros
3 Boulevard de Sébastopol
75001 PARIS
en cours de transfert
897 772 877 RCS Paris

Aux termes du PV du 9/01/2025, l'Associé unique a décidé de transférer le siège social du 3 Boulevard de Sébastopol - 75001 PARIS au 39 Grande Rue - 51500 CHAMPFLEURY à compter de ce jour, de modifier en conséquence l'article 3 des statuts et de nommer en qualité de nouveau Président Florent LHEOTE, 39 Grande Rue - 51500 CHAMPFLEURY, à compter du 24/12/2024 suite à la démission de Alain LAURENT. L'article 8 des statuts faisant référence au premier gérant sera supprimé.
La Société, immatriculée au RCS de PARIS fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du RCS de REIMS.
M2500844

EARL « SÉJOURNÉ Dominique »

Capital social : 15.000 €uros
Siège social :
20 rue de la Mairie - 51150 JALONS
R.C.S. Châlons en Champagne
417 749 520

Par décision de l'AGE du 30/11/2024, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 30/11/2024 :
- Retrait de Monsieur Dominique SÉJOURNÉ, de la gérance ;
- Transfert du siège social au Ferme de Champagne - 51150 CHAMPIGNEUL CHAMPAGNE ;
- Modification de la dénomination sociale : «SÉJOURNÉ».

Pour avis : La gérance.
M2500864

SARL « CEPS ALLIANCE »

Société à responsabilité limitée
au capital de 9.000 €uros
Siège social :
13 rue de la Source
51700 PASSY-GRIGNY
RCS Reims 832 120 729

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 18/11/2024, Monsieur David SIBILLOTTE a démissionné de ses fonctions de cogérant à compter du 18/11/2024.
Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.
M2500866

Idea Reims

Société par actions simplifiée
au capital de 38.112,24 €uros
Siège social :
18 rue René Cassin - 51430 BEZANNES
420 281 388 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision du président en date du 27/11/2024, il résulte que la société Hmz Conseils, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €, dont le siège social est situé 1B rue Werlé à REIMS (51100), immatriculée sous le numéro unique d'identification Siren 938 324 276 été nommée directrice générale en remplacement de la société Hmz Conseils, démissionnaire, à compter du 15/12/2024.

Pour avis : Le président.
M2500867

arquebuse notaires associés
18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA FERME NEUVE

Suivant procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 04 décembre 2024, de l'acte de retrait partiel d'actif et réduction de capital reçu par Me Nathalie JACQUET-MAZARGUIL, Notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 4 décembre 2024, et de la donation-partage des parts sociales reçu par ledit notaire, le 4 décembre 2024, les associés du GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DE LA FERME NEUVE, Groupement foncier agricole, identifiée sous le numéro SIREN 378 945 240, ont :
1°) constaté la démission de Monsieur Luc ARNOULD de ses fonctions de co-gérant à compter du 04 décembre 2024.
2°) constaté la démission de Madame Bernadette ARNOULD de ses fonctions de co-gérant à compter du 04 décembre 2024.
3°) nommé des nouveaux gérants : Monsieur Hubert ARNOULD, Monsieur Thierry ARNOULD, Madame Isabelle ARNOULD.
4°) transféré le siège social :
ANCIENNE MENTION : 1 rue Clovis Jacquiert 51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE.
NOUVELLE MENTION : JUVIGNY (51150) 7 rue des Champs.
5°) réduit le capital social par retrait partiel d'actif :
ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à la somme de deux cent cinquante mille quatre cent soixante -treize €uros et soixante-quatorze centimes (250.473,74 €). Il est divisé en 16.430 parts de 15,2449 € chacune, portant les numéros 1 à 16.430.
NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à cent soixante-quinze mille trois cent trente-et-un €uros et soixante-trois centimes (175.331,63 €). Il est divisé en 11 501 parts de 15,2449 € chacune, numérotées de 1 à 3.286 et de 6.573 à 8.215 et de 9.859 à 16.430.
Monsieur Hubert ARNOULD détient 3.835 parts, Monsieur Thierry ARNOULD détient 3 833 et Madame Isabelle ARNOULD détient 3.833 parts.
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour insertion : La gérance.
M2500869

BG2A BONHOMME GOBLET AVOCATS ASSOCIES
Centre d'Affaires Colbert
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

GRMA

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée d'avocats
au capital de 2.000 €uros
Siège social :
34 rue des Moulins - 51100 REIMS
751 612 813 R.C.S. Reims

Suivant décision du 23 décembre 2024, l'associé unique et gérant, a transféré le siège social du 34 rue des Moulins - 51100 REIMS au 33 rue Buirette - 51100 REIMS à compter du 1er janvier 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
SIÈGE SOCIAL :
ANCIENNE MENTION : 34 rue des Moulins - 51100 REIMS.
NOUVELLE MENTION : 33 rue Buirette - 51100 REIMS.

Pour avis : Le gérant.
M2500786

BEEMA

Société à responsabilité limitée
transformée en société par actions simplifiée
au capital de 10.000 €uros
Siège social :
11 rue Robert Fulton - 51100 REIMS
904 667 656 RCS Reims

Avis de transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 22 janvier 2025, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 10.000 €.
TRANSMISSION DES ACTIONS : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur Benoit MURIAS.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :
PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : La société BM CONSEILS, société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €, ayant son siège social 4 rue de l'Observatoire - 51490 BEINE NAUROY, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 819 038 621 RCS REIMS, Représentée par Monsieur Benoit MURIAS.

Pour avis : La gérance.
M2500881

arquebuse notaires associés
18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

SCI LE VILLAGE

Suivant acte contenant augmentation de capital reçu par Me Nathalie JACQUET-MAZARGUIL, Notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 24 décembre 2024, et de la donation des parts sociales reçu par ledit notaire, le 24 décembre 2024, les associés de la SCI LE VILLAGE, Société civile immobilière, identifiée sous le numéro SIREN 434 139 366, ont décidé de modifier le capital social comme suit :
Le capital social est fixé à la somme de cent cinquante et un mille €uros (151.000,00 €) et est divisé en 15.100 parts sociales d'un montant nominal de 10,00 € chacune, numérotées de 1 à 15.100.
Monsieur Claude PANNET détient 1 part en pleine propriété et 15.047 parts en usufruit.
Madame Laurence GENAUX épouse PANNET détient 1 part en pleine propriété et 51 parts en usufruit.
Monsieur Alexandre PANNET détient 15.098 parts en nue-propriété.
Modification sera faite au greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour insertion : La gérance.
M2500891

SCI BERTHELEMY GEANT

Capital social : 1.600 €uros
Siège social :
14 rue Lucien Léger
51350 CORMONTREUIL
RCS Reims 422 665 083

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2024 , les associés ont décidé des points suivants, à compter du 31 décembre 2024 :
- Nomination de Mme Pascaline BERTHELEMY, demeurant 14 rue Lucien Léger à CORMONTREUIL (51350), en qualité de gérante.
- Retrait de M. Vincent GEANT, de la gérance.

M2500892

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

FIDAL AVOCATS

Société d'Avocats
Parc d'Affaires Reims-Champigny
Allée Jean-Marie Amelin - CS 30002
51886 REIMS

KIWI-SPORTS

Société par actions simplifiée
au capital de 40.000 €uros
Siège social :
Parc Commercial de Voitrelle
Avenue Marc Hamet
51470 SAINT MEMMIE
432 026 995
RCS Châlons en Champagne

L'associé unique a décidé le 14/01/2025 de ne pas renouveler ni remplacer les mandats de FCN, Commissaire aux comptes titulaire et de FCF, Commissaire aux comptes suppléant.

Pour avis.

M2500903

LUTUN & SHALGIAN Notaires Associés Cormontreuil - Fismes - Ville-en-Tardenois

« BETH3FAMILIA »

SCI au capital de 100,00 €uros
Siège social :
CAUREL (51110) - 13 rue Bidet
987 658 119 R.C.S. de Reims

Aux termes d'un acte reçu par Maître Romain SHALGIAN, notaire à CORMONTREUIL, le 22 janvier 2025, contenant partage entre M. Julien PRUVOST et M^me^ Axelle MILLET, les associés de la SCI «BETH3FAMILIA» dont le siège est à CAUREL (51), 13 rue Bidet, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de REIMS sous le numéro 987 658 119, ont pris acte de la démission de M^me^ Axelle MILLET, demeurant à CAUREL (51), 13 rue Bidet, de ses fonctions de co-gérant, et, ont décidé à l'unanimité d'ajouter à l'objet social : «mise à disposition à titre gratuit des biens détenus par la société au profit du gérant.» Les articles 4 (Objet social) et 12 (Gérance) des statuts ont été modifiés en conséquence.

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour insertion :
Me Romain SHALGIAN.

M2500967

PB CHALONS

Société par actions simplifiée
au capital de 35.000 €uros
Siège social :
ZAC Mercuria - 10 avenue Mercuria
51470 ST MEMMIE
533 253 068
RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision de l'Associée Unique en date du 14/01/2025, il résulte que Madame Coralie FRISQUET demeurant 19, rue du Commandant Derrien - 51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE a été nommée en qualité de Présidente en remplacement de PB SPA démissionnaire de ses fonctions de Président et en qualité de Directeur Général à compter du 14/01/2025.

Pour avis : La présidente.

M2500905

SCEA « GILLET-RICHARD »

Capital social : 102.915 €uros
Siège social :
13 rue de Sommepy
51600 SAINT HILAIRE LE GRAND
R.C.S. Châlons en Champagne
400 191 268

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2024, les associés ont décidé du point suivant, à compter de cette même date : Retrait de Madame Odile GILLET née RICHARD, de la gérance. Monsieur Joseph GILLET reste seul gérant.

Pour avis : La gérance.

M2500907

SCI DU 58 RUE GAMBETTA

SCI au capital de 30.794,70 €uros
Siège social :
58 rue Gambetta - 10360 ESSOYES
R.C.S. Troyes 383 152 568

L'assemblée générale extraordinaire du 20/01/2025 a décidé à compter du 20/01/2025 de : - Transférer le siège social de la société au 1 chemin des Vignes - 51480 POURCY ; - De nommer en qualité de gérants, M. COURNIL Geoffrey, demeurant 5 allée Jean Goujon - 51100 REIMS et Audrey COURNIL, demeurant 1 chemin des Vignes - 51480 POURCY, en remplacement de Sylvie COURNIL et Didier COURNIL. Les statuts ont été modifiés en conséquence. OBJET : Location de terrains et d'autres biens immobiliers. DUREE : 50 ans, jusqu'au 24/09/2041. L'inscription modificative sera portée au R.C.S. de TROYES et ré-immatriculée au R.C.S. de REIMS.

M2500924

H.G.B.

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 301.000 €uros
Siège social :
16B rue Joseph Cugnot
51430 TINQUEUX
313 497 638 R.C.S. Reims

D'un PV d'AGO du 18/12/2024, est nommée la Société FINANCIERE GOMERIEUX, Société A Responsabilité Limitée au capital de 31.500 €, dont le siège social est ZI du Moulin de l'Ecaille - 16 B rue Joseph Cugnot, 51430 TINQUEUX, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de la ville de REIMS sous le numéro 481 273 498, représentée par Madame Céline FLORENCE, Gérante, demeurant 7 rue de l'Ecole - 57820 HULTEHOUSE, née le 9 octobre 1987 à REIMS, de nationalité française, aux fonctions de Présidente, en remplacement de Monsieur Bruno GOMERIEUX, décédé le 9 décembre 2024.

Les Statuts ne nécessitent aucune modification en conséquence.

Dépôt légal au GTC de REIMS.

M2500937

SCEV « de SAINT SAUVEUR »

Capital social : 9.303 €uros
Siège social :
56 rue du Mont Chenil - Vertus
51130 BLANCS-COTEAUX
RCS Châlons en Champagne
324 309 996

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 17 janvier 2025, les associés ont décidé de proroger la durée de la société d'une durée de 5 ans, portant son terme au 31 janvier 2030, et de réduire le capital social pour le ramener à 7.299 €.

Pour avis : La gérance.

M2500944

SIONNEAU

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 651.400 €uros
Siège social :
3 rue Edmond Rostand
51100 REIMS
335 783 635 RCS Reims

D'un PV des décisions de l'Associée Unique du 30/12/2024, il résulte que le capital social est entièrement libéré et a été augmenté d'une somme de 1.200.000 € pour le porter à 1.851.400 €, par l'émission de 12.000 actions nouvelles de numéraire de 100 € nominal chacune. Dépôt légal au GTC de REIMS.

M2500963

SARL « Taxis Optimum 51 Transports »

Société à responsabilité limitée
au capital de 12 500 €uros
Siège social : 13 rue de Coulvagny
51300 SAINT-AMAND-SUR-FION
RCS Châlons-En-Champagne
532 702 032

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2024, M. Emmanuel VANNIER a démissionné de ses fonctions de cogérant à compter du 31/12/2024.

Le dépôt légal sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS-EN-CHAMPAGNE.

Pour avis : Le représentant légal.

M2500977

SOFRAC experts comptables commissaires aux comptes

reims@sofrac.fr / 03.26.866.866
CORMONTREUIL

DELAITRE ET FILS

Société par actions simplifiée
au capital de 624.525 €uros
Siège social :
Rue des Abbesses
51120 ST REMY SOUS BROYES
398 731 810 RCS Reims

Par décision du 29 novembre 2024, l'Associé Unique a nommé la SAS AUDIMIS dont le siège social est situé Allée Jean-Marie AMELIN, Bâtiment C - 51370 CHAMPIGNY, identifiée sous le numéro 399 719 137 RCS REIMS, en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire, en remplacement du cabinet FIDUCIAIRE LHP, démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à la décision de l'Associé Unique sur les comptes de l'exercice clos le 31 mai 2026.

Pour avis : Le président.

M2500990

EARL « Yves RUFFIN et Fils »

Capital social : 37.560 €uros
Siège social :
6 boulevard Jules Ferry
51160 AVENAY VAL D'OR
R.C.S. Reims 353 915 333

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 16 janvier 2025, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 31 décembre 2024 :

- Nomination de Monsieur Antonin RUFFIN, demeurant 10 rue de la Poterne - 51200 EPERNAY, en qualité de gérant ;
- Retrait de Madame Sylvie RUFFIN née SCHMITT, de la gérance.

Pour avis : La gérance.

M2500983

BG2A BONHOMME GOBLET AVOCATS ASSOCIES
Centre d'Affaires Colbert
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

L'ARTelier

Société à responsabilité limitée
au capital de 72.359 €uros
porté à 78.792 €uros
Siège social :
6, rue des Terres ZAC Croix Blandin
51420 CERNAY LES REIMS
829 002 898 RCS Reims

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 janvier 2025 a réalisé une augmentation du capital social de 6.433 € par apports en numéraire. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : 72.359 €
Nouvelle mention : 78.792 €

Pour avis : La gérance

M2500984

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL

57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

PAMEGA 2004

Dans l'annonce M2409456 parue le 29 octobre 2024 il convenait de lire le siège a été transféré au 8 Rue Henri IV, Chez Monsieur Patrice LOCATELLI - 51100 REIMS

M2500987

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL

57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

PAMEGA 2004

Dans l'annonce M2409455 parue le 29 octobre 2024 il convenait de lire le siège a été transféré au 8 Rue Henri IV, Chez Monsieur Patrice LOCATELLI - 51100 REIMS

M2500988

EZB

SARL au capital de 2 000 €
Siège social : 8, rue de l'Aubépine
51520 LA VEUVE
RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE
n°852 235 043

Transfert de siège

L'AGE du 28/12/2024 a décidé le transfert du siège social au 14, Grande rue de la Noblette, 51400 VADENAY à compter du 28/12/2024.

Mention : RCS de CHALONS-EN-CHAMPAGNE

Le gérant D. COLLOT

M2500989

ALBEX CONSTRUCTION EURL

au capital de 1.000 €uros
Siège social :
15 Rue Rivart Prophétie - 51100 REIMS
R.C.S. 953 451 689 Reims

L'AGE du 01/01/2025 a décidé le transfert du siège social à compter du 01/01/2025 et de modifier l'article des statuts comme suit :

ANCIENNE MENTION : le siège social de la société est fixé au 15 rue Rivart Prophétie - 51100 REIMS ;

NOUVELLE MENTION : le siège social de la société est fixé au 13 rue du Fort - 51220 POUILLON.

L'inscription modificative sera portée au R.C.S. de REIMS.

M2500914

POURSUITE D'ACTIVITE

CHAMPARDEN ENVIRONNEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 €uros
Siège social :
17 rue Haute - 51130 POCANCY
449 693 696
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 30 octobre 2024, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

M2412897

SARL « PARAC »

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 €uros
Siège social :
Chez Monsieur Pascal PROT
Chemin du Vieux Moulin
51320 DOMMARTIN LETTRÉE
R.C.S. Châlons en Champagne
421 869 827

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 16 octobre 2024, les associés statuant, dans le cadre des dispositions de l'article L. 223 -42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.

Le dépôt légal sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le représentant légal.

M2500728

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL

FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

GARAGE DU MOULIN

SARL au capital de 5 000 €
5 rue de la Grande Carrière - 51150 ATHIS
RCS CHÂLONS EN CHAMPAGNE
949 758 817

Avis de poursuite d'activité

Aux termes d'une délibération en date du 16 octobre 2024, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

Pour avis, La Gérance.

M2411616

« ENTREPRISE LAMBERT »

Société par actions simplifiée
au capital de 30.280 €uros
Siège social :
SAINT BRICE COURCELLES (Marne)
10 avenue des Chênevières
R.C.S. Reims 410 253 777

Aux termes d'une délibération en date du 10 janvier 2025, la collectivité des associés a décidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société par application de l'article L.223-42 du Code de commerce.

Pour insertion, le président.

M2500757

INSPIRE

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
21 rue Champ Reton
51200 EPERNAY
912 354 321 RCS Reims

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 2023 : Les associés, statuant conformément à l'article L 225 -248 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la Société.

Mention sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis.

M2500863

DISSOLUTION DE SOCIETE

EARL RAYMOND-PITOIS

Société au capital de 157.500 €uros
Siège social :
4 rue des berceaux - BOUQUIGNY
51700 TROISSY
R.C.S. : Reims 385 115 183

Dissolution anticipée

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2024, l'assemblée générale extraordinaire a décidé la dissolution de la société à compter du 31 décembre 2024 et sa mise en liquidation amiable.

Elle a nommé Monsieur Joël RAYMOND, demeurant 4 rue des berceaux - BOUQUIGNY - 51700 TROISSY, en qualité de liquidateur.

La correspondance, les actes et documents concernant la liquidation doivent être adressés au siège social de la société.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : La liquidatrice.

M2500433

GERARD LOURDEAUX

SARL au capital de 7 700 €
Siège social : 8 rue des Plumons, TRY
51700 DORMANS
RCS de REIMS n°438 773 913

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 30/12/2024 a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 30/12/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. LOURDEAUX Gérad, demeurant 4 rue Léon Bourgeois 51160 AY et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2500375

Vermeren sas

Cabinet d'expertise comptable & de commissariat aux comptes
2 rue Jovin - 51100 REIMS

RESTAURANT ANGKOR

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7.622,45 €uros
Siège social :
16 rue Croix des Teinturiers
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
335 091 047
RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2024, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Visal CHAU, demeurant à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 16 rue Croix des Teinturiers, Associé Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 16 rue Croix des Teinturiers. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2500662

MARY CHASSEIGNE PRIMEURS

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 €uros
Siège social : 17 rue Jules Lefort,
51270 LE BAIZIL
494 955 248 RCS Reims

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 31 décembre 2024, il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2024 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Madame Estelle CHASSEIGNE, demeurant 17 rue Jules Lefort, 51270 LE BAIZIL, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé au 17 rue Jules Lefort, 51270 LE BAIZIL, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de REIMS. Mention sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis,

M2500738

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

arquebuse notaires associés
18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

GFA DU MONT D'OMEY

Suivant acte reçu par Maître Laurence CARLIER, Notaire associé de la société à responsabilité limitée «Arquebuse Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à CHALONS EN CHAMPAGNE, 18 rue de l'Arquebuse, identifiée sous le numéro CRPCEN 51084, le 31 décembre 2024, la collectivité des associés du GFA DU MONT D'OMEY, Groupement foncier agricole au capital de 88.115,53 €, dont le siège social est à VITRY LA VILLE (51240), immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 389 223 850, a décidé de la dissolution anticipée à compter du 31 décembre 2024 de la société et a nommé Madame Florence DESRUELLE, demeurant à VITRY LA VILLE (51240), 2 ruelle des Près, en qualité de liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour achever les opérations sociales en cours et réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au siège social.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Notaire.

M2500711

Fidutec Europe Epernay
Expertise-comptable
Audit ◦ Conseil
15, rue E. Duchâtel
51200 EPERNAY
03 26 54 27 54

COOREVITS LINEDA AGENT.CO

Avis de dissolution

Aux termes d'une décision en date du 31/12/2024, l'associée unique de la société COOREVITS LINEDA AGENT. CO, société à responsabilité limitée au capital de 3.000 €, dont le siège social est 13 rue de Beaumont - 51270 SUIZY LE FRANC, RCS REIMS 527 540 090, a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31/12/2024 et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé comme liquidateur Madame Lineda COOREVITS, demeurant 13 rue de Beaumont - 51270 SUIZY LE FRANC, pour la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations en cours, procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au RCS.

Pour avis, le liquidateur.

M2500896

ABONNEMENTS
03.26.08.38.26
abonnement.pamb@legalnet.org

ABRI

Société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros
Siège social : 50 Cours Jean-Baptiste LANGLET - 51100 REIMS
977 677 061 RCS REIMS

Avis de dissolution

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 16 septembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Madame Nawel MEGRAOUI, demeurant 13 rue Gustave Laurent - 51100 REIMS, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Le siège de la liquidation est fixé 50 Cours Jean-Baptiste LANGLET - 51100 REIMS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur

M2500734

PERSPECTIVES D'AVENIR
Expertise Comptable
3 rue Joseph Cugnot
51430 TINQUEUX

DLB SANTE

SARL au capital de 1 500 €
Siège social : 38 B RUE DE COURLANCY
51100 REIMS
RCS de REIMS n°851 020 438

Avis de dissolution

L'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2024 a décidé la dissolution Anticipée de la société à compter du 31/12/2024. Elle a nommé pour une durée illimitée en qualité de liquidateur M. LEMOINE JEAN JACQUES, demeurant 22 RUE ALEXANDRE RIBOT 51100 REIMS et a fixé le siège de la liquidation au siège social de la société.

C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2500803

SCP Florent ROBERT, Romain REMIOT

Notaire associés
RILLY LA MONTAGNE (51500)
Place de la République

S.C.I. LISANNELO

Société civile immobilière
au capital de 200,00 €uros
Siège :
4 rue de la Croix de Pâques
51150 LOUVOIS
SIREN 484 700 950 - RCS Reims

Avis de dissolution de société

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 30 décembre 2024, dont le procès-verbal des délibérations a été déposé au rang des minutes de Maître Florent ROBERT, Notaire associé à RILLY LA MONTAGNE (51500), Place de la République, le 16 janvier 2025, Les associés de la S.C.I. LISANNELO ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2024, et désigné Madame Annick BOUCHARIN veuve LEBOEUF, demeurant à VAL DE LIVRE (51150), 4 rue de la Croix de Pâques, Louvois, en qualité de liquidateur.

Le siège de la liquidation a été fixé au domicile du liquidateur susnommé.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2500883

CLOTURE DE LIQUIDATION

CABINET EXPERTISE COMPTABLE AUDIT ET CONSEIL PÂTÉ

BRASSERIE DES FAUX

SAS au capital de 1 000 €
Siège social : Hameau de Vertuelle
51150 VAL DE LIVRE
RCS de REIMS n°899 968 655

Avis de liquidation

L'assemblée générale ordinaire du 31/10/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. GUILLON Thierry de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/10/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Le Liquidateur.

M2412567

arquebuse notaires associés
18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

GFA DU MONT D'OMEY

Suivant acte reçu par Maître Laurence CARLIER, Notaire associé de la société à responsabilité limitée «Arquebuse Notaires Associés», titulaire d'un Office Notarial à CHALONS EN CHAMPAGNE, 18 rue de l'Arquebuse, identifiée sous le numéro CRPCEN 51084, le 31 décembre 2024, la collectivité des associés du GFA DU MONT D'OMEY, Groupement foncier agricole au capital de 88.115,53 €, dont le siège est à VITRY LA VILLE (51240), immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 389 223 850, après avoir entendu la lecture du rapport de Madame Florence DESRUELLE, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quittus au liquidateur, et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation, ainsi que la décision de clôture prise par les associés seront déposées au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le Notaire.

M2500712

PERSPECTIVES D'AVENIR
Expertise Comptable
3 rue Joseph Cugnot
51430 TINQUEUX

DLB SANTE

SARL au capital de 1 500 €
Siège social : 38b rue de courlancy
51100 REIMS
RCS de REIMS n°851 020 438

Avis de liquidation

L'assemblée générale ordinaire du 31/12/2024 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur M. LEMOINE JEAN-JACQUES de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/12/2024.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

LA GERANCE

M2500849

SCI LA LOUVIERE DEUX

SCI au capital de 320 000 €
Siège social : 38 GRANDE RUE
51450 BETHENY
RCS de REIMS n°484 918 933

Avis de liquidation

L'assemblée générale ordinaire du 06/01/2025 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur Mme MARNEF ROSELYNE de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 06/01/2025.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

M2500730

EARL « DES MARRONNIERS »

Société en liquidation
Capital social : 88.500 €uros
Siège social :
1 rue Jeanne d'Arc
51360 VAL DE VESLE
RCS Reims 343 614 210

Aux termes d'une délibération en date du 30 novembre 2024, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport de Monsieur Laurent LAPIE, demeurant 1 rue Jeanne d'Arc - 51360 VAL DE VESLE, liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation avec effet au 31 octobre 2024, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation ont été déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Le Liquidateur.

M2500807

MARY CHASSEIGNE PRIMEURS

Société par actions simplifiée en liquidation
au capital de 1 000 €uros
Siège social : 17 rue Jules Lefort,
51270 LE BAIZIL
494 955 248 RCS Reims

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 31 décembre 2024, l'assemblée générale des associés a approuvé les comptes de liquidation arrêtés au 31 décembre 2024 ; donné quitus au Liquidateur, Madame Estelle CHASSEIGNE, demeurant 17 rue Jules Lefort, 51270 LE BAIZIL et l'a déchargé de son mandat ; constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 31 décembre 2024.

Mention sera faite au RCS de REIMS.

Pour avis.

M2500966

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

société d'avocats NOMOS
Société d'Avocats
10 boulevard Lundy - B.P. 2105
51074 REIMS CEDEX

RB

Société civile
au capital de 235.333 €uros
Siège social : 41 rue Jean-Jacques Rousseau - 51100 REIMS
490 150 471 RCS Reims

Avis de dissolution

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 31 décembre 2024 de la société HLG, société par actions simplifiée au capital de 750.000 €, ayant son siège social 2-4 place Drouet d'Erlon - 51100 REIMS, identifiée sous le numéro 839 947 918 RCS REIMS, il a été constaté la réalisation à la date du 31 décembre 2024 de la fusion par voie d'absorption de la société RB par la société HLG et par voie de conséquence la dissolution sans liquidation de la société RB du seul fait de la réalisation définitive de la fusion et ce, à compter du 31 décembre 2024.

Pour avis :
Le représentant légal.

M2500831

boileau avocats conseils

OPTIMUS DB

Société par actions simplifiée
au capital de 30.000 €uros
Siège social :
17 rue Thiers
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
917 766 065
R.C.S. Châlons en Champagne

Avis de dissolution

Par AGE du 31/12/2024, les associés ont approuvé le traité de fusion du 22/11/2024, prévoyant l'absorption de la société OPTIMUS DB par la société LABORATOIRE D'AUDIOLOGIE GERBAUD - LAG, société par actions simplifiée au capital de 30.000 €, 919 177 964 R.C.S. SOISSONS dont le siège social est situé 24 avenue de Soissons - 02400 CHATEAU THIERRY.

En conséquence, l'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la société OPTIMUS DB, son passif étant pris en charge par la société absorbante et les actions émises par cette dernière au titre de la fusion étant directement attribuées aux actionnaires de la société absorbée.

Par ailleurs, par AGE du 31/12/2024, les associés de la société LABORATOIRE D'AUDIOLOGIE GERBAUD-LAG, société absorbante, ayant approuvé la fusion et procédé en conséquence à l'augmentation corrélative de son capital dans le respect des conditions légales, la fusion et la dissolution d'OPTIMUS DB sont devenues définitives avec effet fiscal et comptable rétroactif au 1er janvier 2024 et effet juridique au 31 décembre 2024.

Pour avis : Le représentant légal.

M2500764

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Etude de Gaulle
NOTAIRES
55 avenue du Général de Gaulle
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
etudedegaulle-chalons@notaires.fr

EPOUX BARBIER

Insertion - Changement partiel de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Me Tanguy MOBUCHON Notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE (51) 55 Av du Gal de Gaulle CRPCEN 51001 le 23 janvier 2025, a été conclu le changement partiel de régime matrimonial par ajout d'une société d'acquêts ne prenant effet qu'en cas de décès de l'un d'entre eux entre M. Daniel Michel Jacques BARBIER, retraité, et Mme Ginette Léonie Claire SECONDé, retraitée, demeurant à LA VEUVE (51520) 3 Bis rue de Champagne.

Monsieur né à VRAUX (51150) le 26/12/1946 et Madame à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) le 21/07/1946

Mariés à la mairie de LA VEUVE (51520) le 19 août 1967 sous le régime de la séparation de biens aux termes du contrat reçu par Me BARBANCON, notaire à ATHIS le 7 août 1967, non modifié depuis, tous deux de nationalité française et fiscalisés en France

Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.

M2500974

AVIS ADMINISTRATIF

Communauté urbaine du Grand Reims

Avis au public

Révision allégée n° 1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de CHÂLONS SUR VESLE

Par arrêté n° CUGR-DUPAACV-2025-001 en date du 22 janvier 2025, la communauté urbaine du Grand Reims a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de révision allégée n°1 du Plan local d'urbanisme de CHÂLONS SUR VESLE.

L'enquête publique se déroulera pour une durée de 18 jours :

DU MARDI 11 FEVRIER 2025 A 10H00

AU SAMEDI 1ER MARS 2025 A 12H00

Le projet de révision allégée a pour objectif de prendre en compte l'annulation partielle du PLU intervenue le 23 janvier 2014 en Cour Administrative d'Appel de NANCY.

Monsieur Alain JAQUINET, a été désigné en qualité de commissaire -enquêteur titulaire par Madame la Présidente du Tribunal Administratif. Les pièces du dossier, la décision de l'autorité environnementale, l'avis des personnes publiques associées et un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé, seront tenus à la disposition du public à la Mairie de CHÂLONS SUR VESLE pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : du 11 février 2025 au 1er mars 2025, aux jours et heures habituels d'ouverture, les lundi de 9h à 17h et mardi de 18h30 à 19h30.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier et sur un poste informatique à la Mairie de CHÂLONS SUR VESLE, 4 rue des Tilleuls - 51140 CHÂLONS SUR VESLE, et/ou sur le site : www.grandreims.fr. Il pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance au commissaire enquêteur à la communauté urbaine du Grand Reims. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées sur le formulaire en ligne disponible sur le site www.grandreims.fr

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la communauté urbaine du Grand Reims et sur le site www.grandreims.fr dès la publication de l'arrêté.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Le 11 février 2025 de 10h00 à 12h00 ;
- Le 24 février 2025 de 15h00 à 17h00 ;
- Le 1er mars 2025 de 09h00 à 12h00.

Le public est invité également à privilégier la voie dématérialisée.

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et des conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la communauté urbaine du Grand Reims, à la mairie de Châlons-sur-Vesle, sur le site internet de la communauté urbaine du Grand Reims et à la Sous-préfecture et ce, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête. Au terme de l'enquête publique, le projet de révision allégée éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier et des observations du public, sera approuvé par délibération de la communauté urbaine du Grand Reims après avis de la commune.

L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la communauté urbaine du Grand Reims.

Le Président de la communauté urbaine du Grand Reims.

M2500946

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

GRAND REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE

COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS

Commune de SAINT THIERRY

Prescription de la modification n°1 du PLU

La communauté urbaine du Grand Reims, par arrêté n° CUGR-DUPAA-NC-2024-006 en date du 01 Décembre 2024, a prescrit la modification n° 1 du PLU de la commune de SAINT THIERRY approuvé le 27 juin 2019.

Cet arrêté sera publié électroniquement pendant deux mois sur le site de la communauté urbaine du Grand Reims, affiché pendant un mois à la Mairie de SAINT THIERRY.

Le président de la Communauté Urbaine du Grand Reims.

M2500755

FUSION

société d'avocats
NOMOS
Société d'Avocats
10 boulevard Lundy - B.P. 2105
51074 REIMS CEDEX

SAS HLG

Société par actions simplifiée
au capital de 750.000 €uros
Siège social :
2-4 Place d'Erlon - 51100 REIMS
839 947 918 RCS Reims

Avis de fusion

Aux termes de décisions unanimes des associés en date du 31 décembre 2024, il a été

1 - approuvé :

- le traité de fusion aux termes duquel la société RB, société civile au capital de 235.333 €, ayant son siège social 41 rue Jean-Jacques Rousseau - 51100 REIMS, identifiée sous le numéro 490 150 471 RCS REIMS, a fait apport à titre de fusion à la société SAS HLG de la totalité de son patrimoine, et

- les apports effectués au titre de cette fusion, à savoir : éléments d'actifs transmis pour un montant de 260.877 €, moyennant la prise en charge d'un passif de 4.201 €, soit un actif net apporté de 256.676 €,

2 - décidé, suite à cette opération de fusion, d'augmenter le capital social de la société SAS HLG d'une somme de 255.796 € par la création d'actions, à raison de 25 actions de la société SAS HLG pour 23 actions de la société RB ; le montant de la prime de fusion s'élevant à 880 € ;

3 - décidé de réduire le capital social d'une somme de 255.000 € et ce, par voie d'annulation de 255.000 actions, la société SAS HLG renonçant à détenir ses propres actions ;

4 - décidé de modifier les articles 6 et 7 des statuts.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL :
ANCIENNE MENTION : 750.000 €.
NOUVELLE MENTION : 750.796 €.

5 - décidé de nommer la société LC INVEST, société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, ayant son siège social 17 rue Colbert - 51420 CERNAY LES REIMS aux fonctions de Présidente à compter du jour même et pour une durée illimitée en remplacement de la société R.B.

L'inscription modificative sera effectuée au RCS de REIMS.

Pour avis :
Le représentant légal.

M2500855

CONVOCATION

Groupe EXEL Industries

EXEL INDUSTRIES

Société anonyme
au capital de 16.969.750 €uros
Siège social :
54 rue Marcel Paul - 51200 EPERNAY
R.C.S Reims 095 550 356
Etablissement principal :
78 boulevard Malesherbes
75008 PARIS
R.C.S Paris 095 550 356

Avis de convocation

MM. et Mmes les actionnaires de la société EXEL Industries sont informés qu'ils sont convoqués en assemblée générale ordinaire le mardi 4 février 2025 au Centre de Conférence Athènes Services situé 8 rue d'Athènes, 75009 à 10h30, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

Ordre du jour

EXEL Industries - Assemblée générale Ordinaire du 4 février 2025

Résolutions à caractère ordinaire

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 30 septembre 2024 ;
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 30 septembre 2024 ;
3. Affectation du résultat, fixation du dividende et mise en distribution du dividende ;
4. Nomination de l'organisme tiers indépendant RSE France-APAVE en qualité d'auditeur des informations en matière de durabilité ;
5. Fixation du montant de la rémunération allouée aux Administrateurs ;
6 à 9. Vote sur la politique de rémunération des mandataires sociaux (say on pay ex ante) : approbation de la politique de rémunération des mandataires sociaux au titre de l'exercice 2024-2025 pour le Directeur Général (6e résolution), les Directeurs Généraux Délégués (7e résolution), le Président du Conseil d'administration (8e résolution), les Administrateurs (9e résolution) ;
10 à 16. Vote sur les rémunérations versées au cours ou attribuées au titre de l'exercice écoulé (say on pay ex post) : approbation des informations mentionnées à l'article L. 22-10-9 I du Code de commerce relatives à la rémunération des mandataires sociaux versée au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 ou attribuée au titre du même exercice (10e résolution), approbation des éléments de la rémunération versés au cours ou attribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 à M. Patrick BALLU (11e résolution), Yves BELEGAUD (au titre de son mandat de Directeur Général jusqu'au 20 décembre 2023) (12e résolution), Daniel TRAGUS (au titre de son mandat de Directeur Général à compter du 20 décembre 2023 et de Directeur Général Délégué jusqu'au 20 décembre 2023) (13e et 14e résolution), Marc BALLU (15e résolution), et Cyril BALLU (16e résolution) ;
17. Approbation du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions réglementées visées par les articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce ;
18. Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la société ;
19. Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Nous informons les actionnaires que dans le texte de la troisième résolution de l'avis de réunion publié au BALO n° 156 du 27 décembre 2024, il convient de lire : «11 février 2025» en lieu et place de «09 février 2025».

Le reste de l'avis de réunion demeure inchangé.

Modalités de participation à l'Assemblée générale

Conformément à l'article R.22-10-28 du Code de commerce, l'actionnaire doit justifier de l'inscription en compte de ses actions à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte au deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée, soit le vendredi 31 janvier 2025 à 00h00, heure de PARIS.

Ainsi :

- Les titulaires d'actions au nominatif (pur ou administré) devront, à ladite date, avoir leurs titres inscrits en compte auprès de CIC Market Solutions - Service assemblées, 6 avenue de Provence - 75009 PARIS, qui est le teneur de compte de la société ;

- Les titulaires d'actions au porteur devront, à ladite date, justifier avoir leurs titres inscrits auprès de leur intermédiaire financier habilité, au moyen d'une attestation de participation délivrée par ce dernier, le cas échéant par voie électronique dans les conditions prévues à l'article R. 225-61 du Code de commerce, et annexée au formulaire de vote.

A. Modes de participation à l'Assemblée générale.

L'actionnaire dispose de plusieurs possibilités pour participer à l'Assemblée générale. Il peut (1) assister personnellement à l'Assemblée ou (2) voter par correspondance ou procuration.

Il n'est pas prévu de vote par des moyens électroniques de communication.

Conformément à l'article R.22-10-28 du Code de commerce, il est précisé que l'actionnaire qui a déjà exprimé son vote à distance, envoyé un pouvoir ou demandé sa carte d'admission à l'Assemblée ne peut plus choisir un autre mode de participation.

1. Les actionnaires souhaitant assister physiquement à l'Assemblée générale pourront demander une carte d'admission de la façon suivante :

- L'actionnaire au nominatif reçoit directement le formulaire unique de vote ou de procuration, joint à l'avis de convocation, qu'il doit compléter en précisant qu'il souhaite obtenir une carte d'admission et le renvoyer signé au CIC Market Solutions - Service assemblées, 6 avenue de Provence - 75009 PARIS ;

- L'actionnaire au porteur devra contacter son établissement teneur de compte en indiquant qu'il souhaite assister personnellement à l'Assemblée générale. Le teneur de compte transmettra cette demande au CIC Market Solutions - Service assemblées qui fera parvenir à l'actionnaire sa carte d'admission.

Si l'actionnaire n'a pas reçu sa carte d'admission le deuxième jour ouvré précédant l'Assemblée générale, soit le vendredi 31 janvier 2025, il pourra néanmoins se présenter avec son attestation de participation visée ci-avant.

Le jour de l'Assemblée, tout actionnaire devra justifier de sa qualité et de son identité lors des formalités d'enregistrement.

Nous vous informations par ailleurs qu'en application du nouvel article R. 22-10-29-1 du Code de commerce l'intégralité de l'assemblée générale sera retransmise en direct et en différé sur le site internet de la société.

2. Vote par correspondance ou procuration :

L'actionnaire ne pouvant être présent personnellement à l'assemblée générale peut choisir l'une des trois formules suivantes :

i. Donner procuration à son conjoint ou à un autre actionnaire, ou

ii. Donner pouvoir au Président de l'Assemblée générale (la formule de procuration sera alors utilisée pour approuver les résolutions présentées par le Conseil d'administration ou agréées par lui)

iii. Voter par correspondance

Etant précisé que :

- L'actionnaire au nominatif reçoit directement le formulaire unique de vote ou de procuration, joint à l'avis de convocation, qu'il doit compléter, signer et renvoyer, à l'aide de l'enveloppe T jointe au formulaire, à l'adresse suivante : CIC Market Solutions - Service assemblées, 6 avenue de Provence - 75009 PARIS ;

- L'actionnaire au porteur devra demander un formulaire unique de vote ou de procuration à son établissement teneur de compte qui se chargera de le transmettre accompagné d'une attestation de participation au CIC Market Solutions, toute demande de formulaire unique de vote ou de procuration devra, pour être honorée, avoir été reçue au plus tard six jours calendaires avant la date de l'Assemblée, soit le mercredi 29 janvier 2025, conformément aux dispositions de l'article R.225-75 du Code de commerce ;

- Les formulaires de procuration et de vote par correspondance sont également accessibles sur le site https://www.exel-industries.com ;

- Pour être pris en compte et selon l'article R.225-77 du Code de commerce, le formulaire unique de vote ou de procuration dûment rempli et signé (et accompagné de l'attestation de participation pour les actions au porteur) devra ensuite parvenir, au plus tard le vendredi 31 janvier 2025 à 23h59 au CIC Market Solutions - Service assemblées, 6 avenue de Provence - 75009 PARIS, à l'aide de l'enveloppe T jointe au formulaire ;

- Conformément aux dispositions de l'article R.22-10-24 du Code de commerce, la notification de la désignation et de la révocation d'un mandataire peut également être effectuée par voie électronique, selon les modalités suivantes :

- L'actionnaire doit envoyer en pièce jointe d'un e-mail, à l'adresse serviceproxy@cic.fr, une copie scannée du formulaire unique de vote ou de procuration signé en précisant ses nom, prénom et adresse ainsi que les nom, prénom et adresse du mandataire désigné. Les copies scannées de formulaires uniques de vote ou de procuration non signés ne seront pas prises en compte ;

- Pour les actions au porteur, l'actionnaire devra également adresser son formulaire unique de vote ou de procuration scanné et signé à l'intermédiaire financier qui gère son compte titres et, en complément, lui demander d'envoyer une confirmation écrite, accompagnée d'une attestation de participation, par courrier ou par fax, à CIC Market Solutions - Service assemblées, 6 avenue de Provence - 75009 PARIS ;

- L'actionnaire peut révoquer son mandataire, étant précisé que la révocation devra être faite par écrit dans les mêmes formes que la désignation et communiquée à la Société. Pour désigner un nouveau mandataire après révocation, l'actionnaire pourra demander à CIC Market Solutions (s'il détient ses actions sous la forme nominative) ou à son intermédiaire financier (s'il détient ses actions sous la forme au porteur) de lui renvoyer un nouveau formulaire unique de vote ou de procuration ou l'imprimer depuis le site internet de la Société. L'actionnaire précise ses nom, prénom et adresse et, s'il désigne un nouveau mandataire, les nom, prénom et adresse du nouveau mandataire désigné ;

- Pour que les désignations ou révocations de mandats exprimées par voie électronique puissent être valablement prises en compte, les confirmations devront être réceptionnées au plus tard le lundi 3 février 2025, avant 15h.

B. Questions écrites et consultation des documents mis à la disposition des actionnaires

1. Conformément à l'article R.225-84 du Code de commerce, l'actionnaire qui souhaite poser des questions écrites doit, à compter de la présente insertion et au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée, soit le mercredi 29 janvier 2025 à minuit, adresser ses questions à EXEL Industries, à l'attention de la Direction Juridique Groupe, 78 Boulevard Malesherbes 75008 PARIS, France, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par télécommunication électronique à l'adresse shareholders@exel-industries.com. Pour être prises en compte, ces questions doivent être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte. Conformément à l'article L.225-108 du Code de commerce, le Conseil d'administration répondra à ces questions soit au cours de l'Assemblée, soit via le site Internet de la société, une réponse commune pouvant être apportée aux questions qui présentent le même contenu. Les réponses figureront sur le site Internet à l'adresse suivante : http://www.exel-industries.com, dans la rubrique consacrée aux questions-réponses.

2. Conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables, les documents prévus à l'article R.22-10-23 du Code de commerce pourront être consultés à compter du vingt et unième jour précédant l'Assemblée (mardi 14 janvier 2025), soit sur le site Internet de la société à l'adresse suivante : http://www.exel-industries.com, soit au lieu de son établissement principal, 78 boulevard Malesherbes - 75008 PARIS, France.

Le Conseil d'administration.

M2500564

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 21/08/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. JOLY Daniel décédé le 29/12/2023. Réf. 0808132672. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2500816

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 20/11/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. SZPAK Hendrick décédé le 03/03/2024. Réf. 0808138525. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2500821

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de REIMS en date du 21/10/2024 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. RAMBACH Jean décédé le 22/12/2021. Réf. 0808139125. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2500822

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. BAUDY Yves décédé le 24/08/2020 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808063583.

M2500830

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de Mme VIOT Ghislaine décédée le 16/01/2020 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808114997.

M2500832

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. CHARRIER Laurent décédé le 21/11/2020 a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808115751.

M2500833

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. VERRY Alain décédé le 20/02/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808122381.

M2500834

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. CHAUVIN Andre décédé le 17/04/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808117504.

M2500835

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de Mme CORTES DE LA GALA INCLAN Josiane décédée le 07/02/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808116376.

M2500836

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de Mme BAGOLIN Alma décédée le 07/03/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808116275.

M2500837

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de Mme LECOULTRE Valerie décédée le 25/11/2023 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808132017.

M2500838

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de Mme PERTOIS Claudine décédée le 27/07/2022 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808133717.

M2500839

AVIS DIVERS

Étude CLOVIS notaires
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis – 51100 REIMS
Tél. 03 26 87 71 71
etudeclovis@notaires.fr
www.etude-clovis.notaires.fr

M. Gérard GUILLOUART

Avis d'inventaire après acceptation succession à concurrence de l'actif net - Articles 789 et 790 du Code civil Loi n° 2006-728 du 23 juin 2006

Suivant acte reçu par Maître Mathilde DESGRIPPES, Notaire au sein de la société par actions simplifiée (SAS) « Vincent CROCHET, David MENNETRET, Christophe PIERRET, Chantal THIBAULT, Franck LESCOUT et Barbara BOUCHER-FRANCOIS Notaires associés d'une société titulaire d'Offices notariaux », dont le siège social est situé à REIMS (Marne), 15 rue Clovis, le 16 janvier 2025, il a été dressé l'inventaire chiffré de l'actif et du passif successoral suite à l'ouverture de la succession de :

Monsieur Gérard Henri GUILLOUART, en son vivant chef d'entreprise, demeurant à REIMS (51100), 22 rue de la Justice, né à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), le 23 juin 1951, célibataire, non lié par un pacte civil de solidarité et décédé à REIMS (51100) (FRANCE) , le 10 mars 2022.

- A la suite de l'acceptation à concurrence de l'actif net déclaré par :

1. Monsieur Didier Alphonse GUILLOUART, retraité, né à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), le 21 mai 1954, frère du défunt ;
2. Monsieur David Henri Georges GUILLOUART, régisseur plateau, né à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), le 13 avril 1970, neveu du défunt.

Aux termes d'un acte reçu par Maître David MENNETRET, Notaire à REIMS, le 22 novembre 2024. Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les quinze mois de la date de l'insertion au BODACC, en l'Office notarial Clovis sis à REIMS, 15 rue Clovis, où domicile a été élu à cet effet.

Les créanciers successoraux et légataires de sommes d'argent peuvent, sur justification de leur titre, consulter l'inventaire et en obtenir copie.

M2500670

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

COMMUNE DE MARSON

Avis de vente de parcelle boisée en application de l'article L 331-19 du Code forestier

Vendeur

- Madame Claudine, Annie, Thérèse CAILLIETTE, demeurant à CHAMPANGES (74500), «La Nance»255 Rue de l'Eglise,
- Mademoiselle Chantal, Annette CAILLIETTE, demeurant à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 22, rue Frédéric Chopin, et
- Madame Yvette, Marie, Odette CAILLIETTE, demeurant à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000), 53, rue de Fagnières,

Rendent public par le présent affichage la vente de parcelles boisées conformément à l'article L 331-19 du Code forestier.

Désignation :

Sur la commune de MARSON (51240), une parcelle de bois taillis section ZV, numéro 31, lieudit : DERRIERE LES GRANDS BOIS, contenance : 1ha 00a 70ca.

Moyennant le prix de : quatre mille huit cent trente-trois €uros et soixante centimes (4.833,60 €).

Aux conditions et charges habituelles dont prise en charge des frais d'acte par l'acquéreur.

Les propriétaires de parcelles boisées contiguës à la parcelle objet de la présente vente disposent d'un délai de deux mois à compter de la date d'affichage en mairie pour faire connaître à Maître Sébastien MORET, notaire à POGNY (51240) 1, rue de Châlons, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise contre récépissé, qu'ils entendent exercer leur droit de préférence aux prix et conditions sus-indiqués.

Pour affichage.

M2500649

SAFER

SAFER Grand Est

Appel de candidatures

La SAFER Grand Est se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants.

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 10/02/2025 (date de réception en nos locaux) auprès du Service départemental de la Marne, 14 rue Rayet Liénart - 51420 WITRY LES REIMS - Tél. : 03.26.04.77.71 ou par mail à l'adresse smarciaux@safergrandest.fr

Des compléments d'informations pourront être obtenus auprès du Service Départemental de la Marne ou au siège de la SAFER Grand Est.

Les candidats sont priés de préciser la commune et les références cadastrales sur leur demande.

CHEPY : 90 a 78 ca de chemins - YA-0048 YA-0051 YA-0052 YA-0053 - Biens libres - Zonage A.

MONCETZ-LONGEVAS : 75 a 96 ca de chemins - ZK-0045 ZK-0046 ZK-0047 ZK-0048 ZK-0049 Biens libres - Zonage A.

M2500800

TRIBUNAL DE COMMERCE EXTÉRIEUR

Jugement du 15 janvier 2025

SAS AM30, route de Mas de l'Abbé Mas de l'Abbe Numero 9, 30220 Saint-Laurent-d'Aigouze, RCS Nîmes 952 320 711. Coiffure. Jugement du Tribunal de Commerce de Nîmes en date du 15/01/2025 ouvrant la procédure de redressement judiciaire. Mandataire judiciaire : Selarlu Spagnolo Stephan 285 rue Gilles Roberval Parc Kennedy Bâtiment C1-Cs 52030 30915 Nîmes.. Date de cessation des paiements : 15/07/2023.

M2500696

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Référence :

CLIMAT-FLUIDES

198, Boulevard Saint-Denis - 92400 COURBEVOIE. RCS NANTERRE : 529 453 235. Etablissement(s) secondaire(s) : 1 rue Georges Guyot - 51210 MONTMIRAIL. RCS REIMS : 2012 B 893.

Jugement du tribunal de commerce de NANTERRE, prononce en date du 16 janvier 2025 , l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2025J00077, date de cessation des paiements le 17 juillet 2023 désigne Administrateur SELARL Ajrs Mission Conduite Par Me Thibaut Martinat 3 AVENUE DE MADRID 92200 NEUILLY-SUR-SEINE avec pour mission : assistance, Mandataire judiciaire Selarl C. Basse Mission Conduite Par Me Christophe Basse 171 AVENUE CHARLES DE GAULLE 92200 NEUILLY-SUR-SEINE, et ouvre une période d'observation expirant le 16 juillet 2025. Le mandataire judiciaire devra déposer la liste des créances dans les 12 mois à compter du terme du délai de déclaration des créances. Les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au BODACC.

M2500972

TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHÂLONS-EN-CHAMPAGNE

Jugement du 09 janvier 2025

SAS AUTO ECOLE HEMICYCLE 2 MONT HERY, 1 rue Gracchus Babeuf, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 834 544 900. Auto-école et location de véhicules. Jugement de conversion en liquidation judiciaire désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims.

M2500691

SA PARTNER ENGINEERING, 11 rue du Commerce, 51350 Cormontreuil, RCS Reims 399 508 910. Non précisée. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 9 janvier 2025, liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

M2500672

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du 09 janvier 2025

SARL LR CREATION, 19 grande-rue de Vaux, 51300 Vitry-le-François, RCS Châlons-en-Champagne 489 897 090. Achat et vente en gros, demi-gros et détail de fleurs, de plantes, de tous accessoires, d'objets de décoration et de mobilier de jardin, réalisation de compositions florales et exécution de toutes prestations annexes et notamment les livraisons, les animations, la dispense de formations en matière d'art floral, et plus généralement de toutes prestations en matière de loisirs créatifs. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2500693

SARL WORKING DIGITAL 51 (en liquidation), 29 bis rue Saint Eloi, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 827 731 399. Non précisée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2500695

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 09 janvier 2025

KOTI NDAMBWE (nom d'usage KOTI NDAMBWE (EI)) Serge, 12 rue d'Alsace, Chez M. Epee Djombi Michel, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 918 850 009. Restauration Tradionnelle et africaine. Jugement en date du 9 janvier 2025 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 21 février 2024. Mandataire Judiciaire : Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2500674

SAS LE LOFT, 7B rue Croix des Teinturiers, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 893 698 019. Débit de boissons, bar. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme : Me Amandine Riquelme 13 bis boulevard foch Cs 40050 51722 Reims Cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2500676

SAS LES ARTISANS CHALONNAIS, 50 rue Carnot, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 882 415 979. La construction, l'entretien et la réparation des bâtiments, gros œuvre et second œuvre et toutes activités similaires ou connexes se rapportant favorisant le développement de la société. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 17 Quai de la Villa Bp 1014 51200 Épernay. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2500678

SAS LETER AUTO CENTER, 76 rue Jean Jaurès, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 892 281 346. Lavage auto. Pose pare brise, Achat vente auto. Mécanique auto, entretien auto, location auto, vente pneus et pièce auto et service mécanique auto. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire Maître Isabelle Tirmant 34 Rue des Moulins 51100 Reims. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2500680

SARL CHAMP ELEC FORMATION, 1 rue Simone Veil, 51510 Fagnières, RCS Châlons-en-Champagne 840 956 007. Toutes prestations de formation pour adultes par tous moyens. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, désignant : mandataire judiciaire SCP Crozat prise en la personne de Me Arnaud Crozat 17 Quai de la Villa Bp 1014 51200 Épernay. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2500694

CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

Jugement du 09 janvier 2025

MARTINCIC (nom d'usage (EI)) Jean Claude, 11 rue Chantourelle, 51290 Landricourt, RCS Châlons-en-Champagne 411 914 286. Maçonnerie carrelage. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

M2500682

SARL MVE AGENCEMENT, 54 rue du Moulin, 51520 Saint-Martin-Sur-Le-Pre, RCS Châlons-en-Champagne 908 330 533. Aménagement, agencement de tous magasins. Electricité générale. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

M2500683

COLLET (nom d'usage COLLET (EI)) Frédéric Daniel, lieu dit le Major, 51800 Moiremont, RM 537 802 977. Peintre en Bâtiment. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

M2500684

SARL L'EPI D'ORIENT, 18 ter rue du Général Giraud, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 841 005 028. Boulangerie, Pâtisserie ; Sandwicherie, Pizzeria, Traiteur, Epicerie fine ; Restauration sur place, à emporter, en livraison ou ambulant avec seulement vente de boissons sans alcools. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

M2500685

THIEBAULT (nom d'usage THIEBAULT (EI)) François, 5 rue Frédéric et Irène Joliot-Curie, 51000 Châlons-en-Champagne, RM 531 461 291. Travaux de peinture revêtements de sols et parquets. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

M2500686

SARL LA TOUTOU MOBILE, 22 rue de la Gare, 52100 Saint-Eulien, RCS Châlons-en-Champagne 917 988 610. Non précisée. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

M2500687

SARL C. E. V., 12 rue de la Charrière, 51000 Châlons-en-Champagne, RCS Châlons-en-Champagne 792 523 508. Exploitation d'un hôtel avec petite restauration. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

M2500688

SAS PARTENAIRES EXPRESS, rue de la Nau des Vignes Zone d'activités de la Veuve, 51520 La Veuve, RCS Châlons-en-Champagne 904 731 015. Le transport public et privé de marchandises, l'activité de commissionnaire de transports, la location de véhicules avec ou sans chauffeur, l'achat, la vente et la location de tous véhicules et matériels neufs et d'occasion, les activités de logistique d'entreprise, l'achat, la vente et le stockage de marchandises. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

M2500689

SARL TUYAUTERIE CHAUDRONNERIE SERRURERIE INDUSTRIELLE BARRETO (T.C.S.I. BARRETO), 31 les Deux Tilleuls, 51300 Marolles, RCS Châlons-en-Champagne 532 563 780. Chaudronnerie, serrurerie, ferronnerie, tuyauterie maintenance et équipement industriel. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

M2500690

SARL SAVEURS D'ARGONNE, 11 rue Henri Steffen, 51800 Sainte-Menehould, RCS Châlons-en-Champagne 849 082 862. Boulangerie - Pâtisserie. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

M2500692

TRIBUNAL DE COMMERCE DE REIMS

Jugement du 21 janvier 2025

SAS CTW, 115 Avenue de Reims, 51420 Witry-lès-Reims, RCS Greffe de Reims 910 647 072. Contrôle technique automobile. Jugement arrêtant le plan de redressement, durée du plan 10 ans nomme Commissaire à l'exécution du plan Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims.

M2500861

SAS TRANSPORTS BEZANNES EXPRESS (TBE), 4 Rue des Artisans, 51350 Cormontreuil, RCS Greffe de Reims 842 824 922. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant la résolution du plan de redressement et la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 05 Décembre 2023 , désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

M2500874

Jugement du 23 janvier 2025

SAS TRANSPORTS CORMONTREUIL EXPRESS (TCE), 2 Rue des Artisans, 51350 Cormontreuil, RCS Greffe de Reims 978 240 596. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay.

M2500952

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du 21 janvier 2025

SARL L'INSTITUT D'EMILIE, 5B Rue du 8 Mai 1945, 51110 Warmeriville, RCS Greffe de Reims 881 933 915. Soins de beauté. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 01 Novembre 2024, désignant liquidateur Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

M2500871

SARL RM SECURITE, 19 Grande Rue, 51190 Grauves, RCS Greffe de Thionville 750 739 799. Activités de sécurité privée. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Octobre 2023, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

M2500872

SARL RM MARNE, 19 Grande Rue, 51190 Grauves, RCS Greffe de Reims 837 532 639. Activités des sociétés holding. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Janvier 2024, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

M2500873

PIERRARD Brice, Maurice, Marcel, 15 Rue Tournebonneau, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 512 342 379. Autres services personnels n.c.a. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 31 Janvier 2024, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

M2500875

SAS Unit Vector, 9 Rue des Terres, 51420 Cernay-lès-Reims, RCS Greffe de Reims 912 641 487. Vente à distance sur catalogue spécialisé. Jugement prononçant la liquidation judiciaire, date de cessation des paiements le 25 Septembre 2024, désignant liquidateur Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

M2500877

SAS CHAMPAGNE ARDENNE PRESTATION VITICOLE (CAPV), 9 Rue André Pingat, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 903 263 069. Activités de soutien aux cultures. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 30 Décembre 2024, désignant liquidateur Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

M2500889

SARL AIR TONIC, 3 Rue Montoison, 51400 Prosnes, RCS Greffe de Reims 397 643 669. Autres activités récréatives et de loisirs. Jugement prononçant la liquidation judiciaire , date de cessation des paiements le 21 Juillet 2023, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du liquidateur ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

M2500920

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Jugement du 21 janvier 2025

SAS DISTRI'BO EXPRESS, 9 Rue d'Anjou, 51350 Cormontreuil, RCS Greffe de Reims 820 985 117. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 01 Novembre 2024 , désignant mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

M2500876

SARL MARNEA INTERIM, 28 Cours du Général Eisenhower, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 918 290 636. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 17 Décembre 2024 , désignant mandataire judiciaire Selarl Bruno Raulet (Me Bruno Raulet) 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

M2500887

SAS SALKIM, 49 Rue du Colonel Fabien, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 951 413 277. Restauration de type rapide. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 19 Décembre 2024 , désignant mandataire judiciaire Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.

M2500888

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SAS Welance Reims, 8B Rue Gabriel Voisin, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 948 525 092. Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 26 Décembre 2024 , désignant mandataire judiciaire Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.
M2500897

SARL KH TRANSPORT, 9 Rue des Savoyards, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 842 128 175. Transports routiers de fret de proximité. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 08 Novembre 2024 , désignant mandataire judiciaire Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.
M2500898

SAS EMBC, 3 Rue de Cumines, 51390 Vrigny, RCS Greffe de Reims 851 356 717. Travaux d'étanchéification. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 08 Novembre 2024 , désignant mandataire judiciaire Selarl Amandine Riquelme (Me Amandine Riquelme) 13, Bis boulevard Foch - CS 40050 - 51722 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.
M2500910

SARL ID.BAT (ID.BAT), 62 Rue Camille Lenoir, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 510 541 519. Activités d'architecture. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 21 Juillet 2023 , désignant mandataire judiciaire Scp Crozat (Me Arnaud Crozat) 17, quai de la Villa - 51200 Epernay. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce.
M2500917

SARL A.S.P., 71 Rue Gambetta, 51100 Reims, RCS Greffe de Reims 412 934 275. Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 16 Juillet 2024 , désignant administrateur Selarl A.J.C. (Me Nicolas Torrano) 31-33, rue de Talleyrand - 51100 Reims avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes relatifs à la gestion, mandataire judiciaire Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.
M2500918

SAS FRANCOIS V, 7 Rue Pierre Salmon, 51430 Bezannes, RCS Greffe de Reims 878 068 121. Commerce de détail de meubles. Jugement prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire , date de cessation des paiements le 31 Juillet 2024 , désignant administrateur Selarl Ajilink Labis Cabooter De Chanaud (Me Jérôme Cabooter) 18, rue de l'Abreuvoir - BP 40006 - 77101 Meaux avec les pouvoirs : d'assurer seul, entièrement, l'administration de l'entreprise, mandataire judiciaire Maître Isabelle TIRMANT 34, rue des Moulins - 51100 Reims. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814 -13 du code de commerce.
M2500919

Ardennes

CONSTITUTION DE SOCIETE

SCI LMI

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 20/01/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SCI LMI
Objet social : La Société à pour objet social, directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : acquisition et gestion civile de biens immobiliers en vue de location ou l'occupation à titre gratuit. Et éventuellement plus largement à titre exceptionnel, l'achat et la vente des terrains, la construction, ainsi que l'administration et la gestion par voie de location meublée ou non meublée ou de mise à disposition des Associés, de tout bien et droit immobilier susceptible de valoriser cet immeuble ou de faciliter son utilisation par ses occupants.Et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son développement et, à titre exceptionnel, la vente de tout bien meuble ou immobilier, et notamment l'ouverture et la gestion de tous comptes bancaires et la conclusion et tout emprunt, hypothécaire ou non et, à titre exceptionnel, le cautionnement hypothécaire des Associés.
Siège social : 1 RUE DE LA MAIRIE, 08090 HOULDIZY
Capital : 100 €
Durée : 98 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN
Co-gérance : M. MARCHAND Lucas 1 rue de la mairie 08090 HOULDIZY et Mme CHATELIN Manon 1 rue de la mairie 08090 HOULDIZY
M. Marchand Mlle Chatelin
M2500777

SD BOULANGERIE

Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 €uros
Siège social : 17 Place de la République, 08200 ST MENGES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SAINT MENGES du 15 janvier 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée
DÉNOMINATION : SD BOULANGERIE
SIÈGE : 17 Place de la République, 08200 ST MENGES
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
CAPITAL : 5 000 euros
OBJET : exploitation d'un fonds de commerce de boulangerie, pâtisserie, traiteur et épicerie.
EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
AGRÉMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
PRÉSIDENT :
Madame Marion DELA, demeurant 3 ter Voie de Villers, 08140 DAIGNY
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN-08200.
Pour avis : Le président
M2500762

K'INVEST

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 5 rue Jacqueline Auriol
08090 AIGLEMONT

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AIGLEMONT du 21 janvier 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : K'INVEST
Siège : 5 rue Jacqueline Auriol, 08090 AIGLEMONT
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 1 000 euros
Objet : L'activité de marchand de biens. Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à : la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre de ces activités spécifiées ci-dessus ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ; la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ; toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.
Président : la société REMK, société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, dont le siège social est 5 rue Jacqueline Auriol, 08090 AIGLEMONT, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN sous le numéro 939 540 043, représentée par Monsieur Christophe BRADFER, Président.
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.
Pour avis : Le président.
M2500921

LDC BIO

Par acte SSP du 22/01/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : LDC BIO.
OBJET SOCIAL : - Vente en ligne de produits non réglementés ; - Vente en physique de produits non réglementés ; - Apporteur d'affaires ; - Création de site web et communication digitale ; - Généralement, toutes opérations mobilières ou immobilières (en ce compris la prise à bail et l'acquisition de biens immobiliers), industrielles, commerciales ou financières se rattachant directement ou indirectement à cet objet ou à tous objets similaires ou connexes, ou pouvant être utiles à cet objet ou de nature à en faciliter la réalisation.
SIÈGE SOCIAL : 29 rue du Général de Gaulle - 08350 DONCHERY.
CAPITAL : 1.000 €.
DURÉE : 99 ans.
PRÉSIDENT : M. DEVY Loic, demeurant 29 rue du Général de Gaulle - 08350 DONCHERY.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Dans les conditions légales et statutaires.
CLAUSE D'AGRÉMENT : Cession libre entre associés et envers les tiers.
IMMATRICULATION : Au R.C.S. de SEDAN.
M2500909

BHW EXPERT MECANIQUE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 07/01/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : BHW EXPERT MECANIQUE
Objet social : La société a pour objet, en France et à l'étranger :1. L'entretien et la réparation de véhicules automobiles légers ;2. La vente et la pose de tous accessoires et fournitures se rapportant à ces matériels ;3. Le négoce de véhicules neufs et d'occasion.
Siège social : 28 rue du Général de Gaulle, 08700 NOUZONVILLE
Capital : 500 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SEDAN
Président : M. BOUSSEKINE HAMZA 2 RUE DE LA PRAIRIE 08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Admission aux assemblées et droits de votes : Dans les conditions statutaires et légales.
BOUSSEKINE HAMZA
M2500671

B.P. RENOV

Société à responsabilité limitée
au capital de 193.373 €uros
Siège social :
59 rue Léon Bosquet
08120 BOGNY SUR MEUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Bogny-sur-Meuse du 01/01/2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : B.P. RENOV
Siège social : 59 rue Léon Bosquet, 08120 Bogny-Sur-Meuse
Objet social : Tous travaux de peinture intérieure et extérieure, plâtrerie, revêtement de sols et murs, menuiserie et petits travaux de maçonnerie.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 193 373 euros
Gérance : Monsieur Bleon Pajus, demeurant 59 rue Léon Bosquet 08120 Bogny-sur-Meuse, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sedan.
Pour avis : La Gérance.
M2500663

RIVIA

Société Civile Immobilière
au capital social de 2.000 €uros
Siège Social :
20 rue Rogeron
08150 TREMBLOIS LES ROCROI

SOCIÉTÉ : RIVIA.
FORME : Société Civile Immobilière.
CAPITAL : deux mille (2.000) €uros divisé en deux cents (200) parts de dix (10) €uros.
SIÈGE SOCIAL : 20 rue Rogeron - 08150 TREMBLOIS LES ROCROI.
OBJET : l'acquisition, la propriété, l'administration et l'exploitation de tous immeubles, par bail, crédit-bail, location, sous-location ou autrement.
DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.
APPORTS EN NUMÉRAIRE : deux mille (2.000) €uros.
APPORTS EN NATURE : néant.
GÉRANT : Monsieur GIENIUSZ demeurant à SOKOLKA (POLOGNE), UL WASILKOWSKA 7.
Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.
Pour insertion,
Monsieur GIENIUSZ Slawomir,
Gérant.
M2500850

SNACK BAIRON

Par acte SSP du 08/01/2025, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : SNACK BAIRON.
OBJET SOCIAL : Restauration, plats à emporter, sur place et en livraison de toutes natures.
SIÈGE SOCIAL : 4 rue du Zouave Coco - 08390 LE CHESNE.
CAPITAL : 500 €.
DURÉE : 99 ans.
PRÉSIDENT : M. DJELLOULI KAMEL, demeurant 1 Grande Rue - 08450 RAUCOURT ET FLABA.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
CLAUSE D'AGRÉMENT : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas.
Immatriculation au RCS de SEDAN.
M2500893

GADILE

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 01/01/2025 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société Civile.
DÉNOMINATION : GADILE.
SIÈGE SOCIAL : 8 rue de la Salivette à PREZ (08).
OBJET : La prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.
L'acquisition, la gestion et l'administration de biens immobiliers.
DURÉE : 99 ans.
APPORT : 384.000 € en nature.
CAPITAL : 384.000 €.
GÉRANCE : Madame Agathe DEMORGNY demeurant 1 chemin de la blary à PREZ (08), Monsieur David DEMORGNY demeurant 1 chemin de la blary à PREZ (08), Monsieur Damien TRESEUX demeurant 3 Chemin Mézières à AOUSTE (08), Monsieur Frédéric BARE demeurant 7 rue de la salivette à PREZ (08), Monsieur Grégory RENOU demeurant 2 route de Rouvroy sur Audry à L'ECHELLE (08).
IMMATRICULATION : RCS de SEDAN (08)
Agrément obligatoire pour toutes cessions de parts sociales.
Pour avis : La gérance.
M2500934

MODIFICATION DE STATUTS

DISTRIJEF

SARL au capital de 4 000 €
9 Allée Berthet - 51200 ÉPERNAY
RCS REIMS 504 481 227

Avis de modification

Aux termes d'une délibération en date du 14 janvier 2025, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la SARL DISTRIJEF a décidé de transférer le siège social du 9 Allée Berthet - 51200 ÉPERNAY au 72 Bis rue d'Écry - 08190 AVAUX, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.
La Société, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de REIMS sous le numéro 504 481 227 fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès du Registre du commerce et des sociétés de SEDAN.
Gérance : Monsieur Jérôme PERRIN, demeurant : 72 Bis rue d'Ecry - 08190 AVAUX.
Pour avis, La Gérance.
M2414118

LEFEVRE GILLES TRANSPORTS ET LOCATIONS

Société à responsabilité limitée
au capital de 9.000 €uros
Siège social :
26 rue de l'Abbye - 08310 JUNIVILLE
442 077 822 R.C.S. Sedan

Avis de transformation

Aux termes d'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire en date du 20 décembre 2024, la collectivité des associés a décidé la transformation de la société en société par actions simplifiée à compter du 1er janvier 2025, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la société, son objet, son siège, sa durée, son capital social et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Sous sa forme à responsabilité limitée, la société était gérée par Monsieur Gilles LEFEVRE, qui cesse ses fonctions du fait de la transformation de la société.
Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la société est dirigée par :
PRÉSIDENT : Monsieur Gilles LEFEVRE, demeurant 26 rue de l'Abbye - 08310 JUNIVILLE.
L'inscription modificative de la société sera effectuée au R.C.S. de SEDAN.
Pour avis : Le président.
M2414649

« MARQUIGNY »

EARL au capital de 15 000 €uros
808.587.216. RCS SEDAN
1 rue Haute - 08090 THIS

Suivant acte SSP du 02/01/2025, le capital social a été ramené à 430 300 € à compter rétroactivement du 31.12.2024.
Monsieur Flavien Marquigny demeurant 7 rue de Chatigny à CHAUMONT PORCIEN a été nommé co-gérant à compte du 31.12.2024.
Pour avis : Le gérant
M2500059

M.S.B Formalités

95 avenue du Bord des Eaux
62110 HENIN BEAUMONT

LE BAROSSET

SCI au capital de 100.000 €uros
Siège social :
5 rue de la Fontaine du Bois
08240 BOULT AUX BOIS
844 356 428 RCS de Sedan

En date du 13 novembre 2024, les associés ont pris l'initiative de modifier le capital social. Ainsi donc, de capital fixe, la société est désormais à capital variable avec un montant minimum de 100.000 €.
Mention au RCS de SEDAN.
M2500613

JACLOT

Société civile immobilière
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
10 chemin de Taillefer
08150 SORMONNE
804 617 991 R.C.S. Sedan

En date du 20/12/2024, l'assemblée a décidé de transférer le siège social à BEZANNES (51430), 10 rue Pierre Salmon.
La société sera radiée au R.C.S. de SEDAN et immatriculée au R.C.S. de REIMS.
M2500661

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes

GAEC « DUPONT WILLAIME »
Société civile
au capital de 223.050 €uros
7 rue de Chagny - 08390 MARQUIGNY
327 877 858 R.C.S. Sedan

Avis de modifications

Suivant acte SSP du 01/01/2025 enregistré à CHARLEVILLE MEZIERES (08) le 06/01/2025 Dossier 2025/00000040, les associés ont accepté, à compter rétroactivement du 31/12/2024 :
- L'agrément de Madame Angélique WILLAIME, en qualité d'associée exploitante gérante, demeurant 7 rue de Chagny à MARQUIGNY (08) ;
- Le retrait de la société et par conséquent la démission de leurs fonctions de gérants de Monsieur et Madame Claude DUPONT-ROEHLLY par voie de cession de la totalité de leurs parts sociales au profit de Monsieur Sébastien WILLAIME et de Madame Angélique WILLAIME ;
- La réduction du capital social par annulation de 1.800 parts sociales portant le capital social à 196.050 divisé en 13.070 parts ;
- Le changement de dénomination sociale de la société, laquelle se dénomme désormais GAEC «WILLAIME».

Pour avis : Le gérant.
M2500703

EARL « GRUSELLE-FRANCLET »
Société civile
au capital de 120.000 €uros
9 rue Basse
08130 VAUX CHAMPAGNE
431 507 136 R.C.S. Sedan

Avis de modifications

Suivant acte sous seing privé du 09/01/2025, les associés ont accepté à compter rétroactivement du 31/12/2024 que Madame Agnès GRUSELLE, demeurant 9 rue Basse à VAUX CHAMPAGNE (08) démissionne de ses fonctions de gérante et devienne associée non exploitante.

Pour avis : Le gérant.
M2500704

CWA
Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
05.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

LE POMMIER DOUX
Société civile immobilière
au capital de 1 000 €uros
Siège social : 6 RUE POUPART
08200 BALAN
790 609 440 RCS Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 31 octobre 2024 : la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Xavier WUATELET de ses fonctions de gérant à compter de ce jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN.

Pour avis : La gérance
M2500735

KINE FORMATIONS
Société à responsabilité limitée
au capital de 80.000 €uros
Siège social :
8 rue Baron Quinart
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
490 958 840 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une décision en date du 27 décembre 2024, l'associée unique a nommé la société A.C.R. - A.D.C. CABINET PIERQUIN, domiciliée 28 boulevard Lucien Pierquin - 08000 WARCQ, en qualité de commissaire aux comptes titulaire, en remplacement de la société FIDUCIAIRE L.H.P., démissionnaire, pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à la décision de l'associée unique sur les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2027.

Pour avis.
M2500741

FCOM Expertise-Comptable

THE NEXT EVENT
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 9 rue de l'Ecole
08160 CHALANDRY ELAIRE
828 598 532 RCS SEDAN

Aux termes d'une décision en date du 21 janvier 2025, l'Associée Unique a décidé de transférer le siège social du 9 rue de l'Ecole, 08160 CHALANDRY ELAIRE, au 66 rue du Cherche-Midi 75006 PARIS 6ème Arrondissement à compter du 1er janvier 2025 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le président.
M2500809

« A.F.I. »
Société par Actions Simplifiée
au capital de 15.000 €uros
Siège social : THILAY (Ardennes)
3 rue de la Motte
RCS Sedan : 529.573.578

Réduction de capital

Aux termes d'un procès-verbal de décisions unanimes des associés en date du 26 novembre 2024 et du procès-verbal des décisions du Président en date du 26 décembre 2024, le capital social a été réduit de 5.250 € pour le ramener à 9.750 € par voie de rachat et d'annulation de 525 actions. Les articles 6 «formation du capital» et 7 «capital social» ont été modifiés en conséquence.

ANCIENNE MENTION :
-Capital social : le capital social est fixé à 15.000 € divisé en 1.500 actions de 10 € de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et libérées, toute de même catégorie et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.

NOUVELLE MENTION :
-Capital social : le capital social est fixé à 9.750 €, divisé en 975 actions de 10 € de valeur de valeur nominale chacune, entièrement souscrites et libérées, toute de même catégorie et réparties entre les associés en proportion de leurs droits.

Mention sera faite au RCS de SEDAN
Pour avis
M2500743

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
Nord Ardennes
1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine - 08600 GIVET

MSL
Société civile immobilière
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
15 bis place de l'Eglise
08150 SORMONNE
513 622 134 R.C.S. Sedan

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 07/09/2024 a pris acte du décès de Madame Michelle COPET, gérante, survenu le 11/12/2022 et a décidé de nommer Madame Sylvaine COPET, demeurant 26 rue de l'Etang - 77600 BUSSY SAINT MARTIN en qualité de nouveau gérant à compter du 11/12/2022.
M2500774

CWA
Colas Wilemme & Associés
EXPERTS-COMPTABLES
6 BD DES ECOSSAIS
08200 SEDAN
05.24.29.80.81
CONTACT@C-W-A.FR

GME ASSUR'CONSEIL
Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 €uros
Siège social : 20 PLACE D'ARMES
08200 SEDAN
798 899 043 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 19 décembre 2024, la gérance de la Société à responsabilité limitée GME ASSUR'CONSEIL a décidé de transférer le siège social du 20 Place d'Armes, 08200 SEDAN au 18 Rue Gambetta 08200 SEDAN à compter du 19 décembre 2024, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance
M2500778

FCOM Expertise-Comptable

MA OCCASIONS
Société par actions simplifiée
Siège social : Chemin du Cimetière
08260 MAUBERT FONTAINE
808 942 981 RCS SEDAN

Modifications statutaires

L'AGE du 10/12/2024 a décidé de réduire le capital social de 1 000 € pour le ramener de 1 500 € à 500 € par voie de rachat et d'annulation de 100 actions.

Le Président a constaté en date du 21/01/2025 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
Ancienne mention : Le capital social est fixé à 1 500 €
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 500 €.

Par décision du 21/01/2025, l'Associé Unique a décidé une augmentation du capital social de 1 000 € par incorporation de réserves.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

Ancienne mention : Le capital social est fixé à 500 €
Nouvelle mention : Le capital social est fixé à 1 500 €
M2500843

société d'avocats
NOMOS
Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy – BP 2105
51074 REIMS CEDEX

MOULIN DE SIGNY L'ABBAYE
Société par actions simplifiée
au capital de 293.340 €uros
Siège social :
Route de Lalobbe
08460 SIGNY L'ABBAYE
507 602 795 RCS Sedan

En date du 7 Janvier 2025, l'associée unique a décidé de transférer le siège social de la Société au 58 rue de Monceau - 75008 PARIS.

La Société sera radiée au RCS de SEDAN et immatriculée au RCS de PARIS.
M2500853

« MARQUIGNY »

Suite à l'annonce M2500059 parue le 20/01/2025, il fallait lire : «MARQUIGNY», EARL au capital de 460.000 €, 7 rue de Chatigny - 08220 CHAUMONT PORCIEN, 801 591 223 R.C.S. SEDAN.
M2500868

FCOM Expertise-Comptable

HOLDING RICHARD
Société à responsabilité limitée transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 17 550 euros
Siège social : 157 boulevard Lucien Pierquin
08000 WARCQ
493 665 095 RCS SEDAN

Avis de transformation

Aux termes de décisions constatées dans un procès-verbal en date du 21 janvier 2025, l'Associé Unique a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 17 550 euros.

Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par Monsieur François RICHARD.

Sous sa nouvelle forme de société par actions simplifiée, la Société est dirigée par :

PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ : Monsieur François RICHARD, demeurant 157 boulevard Lucien Pierquin 08000 WARCQ.

Pour avis La Gérance
M2500928

ICÔNE
SOCIÉTÉ D'AVOCATS
Corinne MANFAIT
Parc d'Affaires TGV Reims-Bezannes
109 avenue Jean Monnet
51430 BEZANNES

SFCM
Société civile au capital de 1.000 €uros
Siège social :
Zone d'activité - 08300 TAGNON
912 690 690 R.C.S. Sedan

Suivant acte unanime en date du 28 décembre 2024, les associées ont décidé d'augmenter le capital social d'une somme de 410.850 € par apports en nature et de modifier en conséquence les statuts sociaux.

Cette décision entraîne la publication des mentions suivantes :
CAPITAL SOCIAL :
ANCIENNE MENTION : 1.000 €.
NOUVELLE MENTION : 411.850 €.
Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis.
M2500933

SARL « ETA DE LA SALIVETTE »
Société commerciale
au capital de 3.000 €uros
8 rue de la Salivette - 08290 PREZ
843 564 063 R.C.S. Sedan

Avis de modification

Par PVAGE du 13/01/2025, les associés ont agréé à compter rétroactivement du 01/01/2025 l'entrée dans la SARL, la société SC «GADILE», par voie d'apport de parts de la SARL au capital de la société civile.

Pour avis : Les gérants.
M2500936

BATIMONTE
Société par actions simplifiée
au capital de 30 489,80 €uros
porté à 23 172,25 €uros
Siège social : LD FILATURES
STE MARIE 08370 MOIRY
404 968 612 RCS Sedan

L'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 14 décembre 2024 a décidé de réduire le capital social de 7 317,55 euros pour le ramener de 30 489,80 euros à 23 172,25 euros par voie de rachat et d'annulation de 480 actions. La Présidente a constaté en date du 20 janvier 2025 que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date. Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées : ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL Ancienne mention : Le capital social est fixé à trente mille quatre cent quatrevingt-neuf virgule quatre-vingts euros (30 489,80 euros). Nouvelle mention : Le capital social est fixé à vingt-trois mille cent soixante-douze euros et 25 cents (23 172,25 euros).

Pour avis : La présidente
M2500975

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 10/01/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de Mme COSSARDEAUX Magali décédée le 14/06/2024. Réf. 0808139802. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2500820

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 10/01/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. PIA Claude décédé le 03/06/2024. Réf. 0808139804. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2500823

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 10/01/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. VANNEROY Thierry décédé le 21/10/2020. Réf. 0808139801. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2500824

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de CHARLEVILLE -MEZIERES en date du 10/01/2025 la Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de Mme MARTINEZ Marie Ange décédée le 08/04/2016. Réf. 0808139808. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2500826

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des Finances Publiques de la Somme, 22 RUE DE L AMIRAL COURBET 80000 Amiens, curatrice/curateur de la succession de M. NIMPER Jean-Claude décédé le 15/02/2024 a établi l'inventaire, le projet de règlement du passif et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au TJ. Réf. 0808134144.
M2500840

DISSOLUTION DE SOCIETE

SARL SCIERIE MENUISERIE LHOTTE
au capital de 50 000 €uros
Siège social : ZA
08110 OSNES
451 649 792 RCS Sedan

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 31/12/2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter 31/12/2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

Elle a nommé comme liquidateur Mme Marie-France LHOTTE, demeurant 89 Grand Rue 08110 PURE, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.

Les fonctions de gérance de Mme Marie-France LHOTTE ont pris fin à compter du 31/12/2024.

Le siège de la liquidation est fixé ZA 08110 OSNES. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au RCS.

Pour avis : Le liquidateur
M2500709

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
Nord Ardennes
1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX
7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME
30 rue Contamine - 08600 GIVET

SARL CORINNE
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 2.000 €uros
Siège social :
1 bis Place Aristide Briand
08170 FUMAY
538 886 953 RCS Sedan

Aux termes d'une décision en date du 30 décembre 2024, l'Associée Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Madame Corinne NICOLAY, demeurant 60 Place Aristide Briand - 08170 FUMAY, Associée Unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 1 bis Place Aristide Briand - 08170 FUMAY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
M2500819

CLOTURE DE LIQUIDATION

SCI DE « L'ORME »
SCI au capital de 45 734,71 €uros
Siège social : Route de Lonny
08150 RENWEZ
RCS Sedan 808 397 517

Suivant un procès-verbal en date du 20 novembre 2024, les associés approuvent les comptes de liquidation, prononce la clôture des opérations de liquidation et donne quitus de son mandat au liquidateur.

Mention sera faite au RCS de SEDAN
M2500794

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes / Aube

SCI LES PIERRES

Société civile Immobilière
au capital de 186 080 €uros
Siège social : 28 rue de la Fontaine
08090 BELVAL
434 751 079 RCS Sedan

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 27 décembre 2024 au 580 rue Désiré Linard à Ecly 08300 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Muriel DECROUY-DROUARD., demeurant 580 rue Désiré Linard à Ecly 08300, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur

M2500953

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

PHARMACIE DES 2 VALLEES

Société d'Exercice Libéral
à Responsabilité Limitée
en liquidation
au capital de 100.000 €uros
Siège social :
50 Rue Maria Visseaux
08110 CARIGNAN
789 204 336 RCS Sedan

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 23/01/2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Cédric VALLEE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SEDAN, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis.

M2500992

FICOM
Expertise-Comptable

BATISER

SASU en liquidation
Au capital de 5 183,26 euros
Siège de liquidation : Rue Royale
08230 ROCROI
323 221 416 RCS SEDAN

Clôture de liquidation

Aux termes d'une décision en date du 17/01/2025 l'Associé Unique a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Alain CHAUVIAUX de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du TC de SEDAN, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

M2500759

RÉDACTION
BUSSON Benjamin
03.26.08.38.31
DESANTI Nastasia
03.26.08.38.32
redaction.pamb@legalnet.org

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

SCP R. MOUZON et J.P. CATTELAIN

Notaires associés
43 rue Mme de Sévigné
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

Mme Marie-Rose LELAURIN

Suite au décès le 30 novembre 2024 de Madame Marie-Rose Cécile LELAURIN née à EVIGNY (08090), le 26 octobre 1928, célibataire majeure, Maître Alexandre MOUZON, Notaire associé à CHARLEVILLE MEZIERES (Ardennes), 43 Rue Madame de Sévigné est chargé du règlement de cette succession. Il est précisé qu'il existe un testament contenant un legs universel. Les oppositions éventuelles seront reçues en l'étude du notaire sus-nommé.

Pour avis : Me Alexandre MOUZON, Notaire sus nommé.

M2500760

SCP R. MOUZON et J.P. CATTELAIN

Notaires associés
43 rue Mme de Sévigné
08000 CHARLEVILLE MEZIERES

EPOUX HUGOT

Suite au décès le 29 septembre 2024 de Monsieur Patrice HUGOT, né à MEZIERES (08000), le 20 juin 1951, Me Alexandre MOUZON, Notaire à CHARLEVILLE-MEZIERES (Ardennes), 43 rue Madame de Sévigné, est chargé du règlement de cette succession. Il est précisé qu'il existe un testament contenant un legs universel. Les oppositions éventuelles seront reçues en l'étude du notaire sus-nommé.

Pour avis. Me Alexandre MOUZON, sus nommé.

M2500808

EPOUX DUPONT

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Gauthier ENEAU Notaire à SIGNY L'ABBAYE le 21 janvier 2025 ;

Monsieur Michel Maurice Raymond DUPONT né à BOULZICOURT le 25/07/1946 et Madame Yolande Angèle Henriette LECLERC, née à SAINT LOUP TERRIER le 25 décembre 1951, son épouse, demeurant ensemble à BOULZICOURT, 20 rue de la Halbotine mariés sous le régime de la communauté légale de biens réduite aux acquêts à défaut de contrat préalable à leur union célébrée à la Mairie de CHESNOIS AUBONCOURT le 22 mai 1976, ont adopté pour l'avenir le régime de la communauté universelle, avec apport d'un bien propre de Monsieur constituant ce jour la résidence principale des époux et ci-dessus désignée, cadastrée AB n° 104 et n° 358.

Les oppositions pourront être faîtes dans un délai de trois mois suivant la publication et devront être notifiées par lettre recommandé avec demande d'avis de réception à Maître Gauthier ENEAU où il est fait élection de domicile.

En cas d'opposition, les époux peuvent demander l'homologation du changement de régime matrimonial au tribunal judiciaire.

Pour avis.

M2500949

TRIBUNAL DE COMMERCE DE SEDAN

Jugement du 16 janvier 2025

SCHMITT (nom d'usage SCHMITT (El)) Ludovic, 32 rue Edouard Vaillant, 08700 Nouzonville. Services aménagement paysager. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres.

M2500675

LIQUIDATION JUDICIAIRE

Jugement du 16 janvier 2025

SARL GTD RENOVATION, 3 boulevard des Petits Monts, 08300 Rethel, RCS Sedan 751 881 301. Maçonnerie, couverture, Zinguerie, isolation, petite charpente, menuiserie, carrelage, Plaquiste, plomberie et chauffage, huisserie, espaces verts, terrassement, installation et achat-vente de systèmes de chauffage et de climatisation, la création, l'acquisition et l'exploitation de tous fonds de commerce de laverie automatique en libre-service et la vente de produits et accessoires de nettoyage par distributeurs. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2500673

SAS MS TRADING, 2 rue Galliéni, 08170 Fépin, RCS Sedan 799 145 602. Achat, vente et négoce de meubles. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Brucelle Charles, prise en la personne de Maître Charles Brucelle 1 rue de Lorraine 08000 Charleville Mezieres. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2500677

PINERO (nom d'usage PINERO (El)) David, 44 rue de Mareuil-sur-Lay, 08440 Vivier-au-Court, RCS Sedan 814 074 712. Travaux de peinture et revêtement de sols et vente de marchandises. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2500679

SAS DISTRICARB HR, rue de l'Industrie, Sorendal, 08800 Les Hautes Rivieres, RCS Sedan 830 961 892. Commerce de détail alimentaire, distribution alimentaire, équipement de la maison, habillement, articles de grande surface, carburants et dérivés et dépôt vente, supérette Spar. Jugement prononçant la liquidation judiciaire simplifiée, désignant liquidateur Selarl Bruno Raulet, prise en la personne de Maître Raulet 34 rue des Moulins 51715 Reims cedex. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

M2500681

TRIBUNAL DE COMMERCE EXTÉRIEUR

Jugement du 17 décembre 2024

SARL L'ANATOLIA, 48-50 avenue d'Enghien, 93800 Épinay -sur-Seine, RCS Bobigny 498 123 769. Restauration rapide - Kebab. Jugement du tribunal de commerce de Bobigny en date du 17 décembre 2024 , prononce la clôture de la procédure pour insuffisance d'actif , nom du liquidateur : Selas M.J.S. Partners prise en la personne de Me Nicolas Soinne.

M2500748

AVIS DIVERS

GROUPEMENT AGRICOLE D'EXPLOITATION EN COMMUN DEHAYE

Capital 245.970 €uros
3 Ferme de Courtesoupe
(LOUVERGNY)
08390 BAIRON ET SES ENVIRONS
R.C.S. Sedan 389 447 590

Par décision de Monsieur le Préfet des Ardennes en date du 27 Septembre 2024, l'agrément n° 08-729 délivré le 30 mai 2008 au GAEC DEHAYE a été retiré. Cette décision a pris effet au 8 janvier 2025.

Pour avis : La gérance.

M2500750

Mme Simone BOUILLON

Avis de saisine de légataire universel Délai d'opposition Article 1007 du Code Civil Article 1378-1 du Code de Procédure Civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 25 novembre 2013, Madame Simone Anna Rose BOUILLON, en son vivant retraitée, célibataire, demeurant à GRANDPRE (08250), 22 rue Basse à TERMES, née à VOUZIERS (08) le 26 septembre 1936, décédée à VOUZIERS (08) le 15 août 2024, a consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes d'un procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Frédéric INFANTINO, Notaire associé à VOUZIERS (08400), 10 rue de l'Aisne, le 15 octobre 2024, dont une copie authentique a été adressée au Greffe du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : SCP INFANTINO GALLI-RICOUR» Notaires associés à VOUZIERS (08400), 10 rue de l'Aisne, dans le mois suivant la réception par le Greffe de l'expédition du procès verbal de dépôt et de description du testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour insertion,
Maître Frédéric INFANTINO.

M2500754

Aube

CONSTITUTION DE SOCIETE

29 COURS JACQUIN

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 01/01/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : 29 COURS JACQUIN

Objet social : La société a pour objet la propriété, la jouissance et l'administration, par bail, location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers, et de ceux dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.

Siège social : 1 Bis rue du Cardinal Ancher, 10000 TROYES

Capital : 10 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES

Gérance : M. BILLEREY Bertrand 7 rue de Prunay 10320 SAINT JEAN DE BONNEVAL

Bertrand BILLEREY

M2500798

baillot & ASSOCIÉS
CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

TED'ELEC

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 13/01/2025, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : TED'ELEC

Objet social : Tous travaux d'installation d'électricité générale ; travaux d'amélioration de l'habitat ; Installation cuisine ; Toutes activités annexes, connexes, complémentaires et accessoires ; L'achat et la vente dans tous secteurs d'activités non réglementés de tous produits, marchandises, matériels, matériaux et prestations ; Toutes prestations de services de toute nature liées au conseil et à la gestion administrative et technique

Siège social : 6 Chemin des Treilles, 10320 FAYS LA CHAPELLE

Capital : 2 000 €

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de TROYES

Gérance : M. AUGUSTIN Teddy 6 Chemin des Treilles 10320 FAYS LA CHAPELLE

M2500473

SCI JJM à L'AUBE

La SCI JJM à L'AUBE a été constituée. CAPITAL : 1.000 €. SIÈGE : 1 Route De Conflans - 10100 ROMILLY SUR SEINE. OBJET : Acquisition, revente à titre exceptionnel, location, gestion et administration civiles de tous biens et droits immobiliers lui appartenant. DURÉE : 99 ans. GÉRANCE : Josnel JOSEPH, 1 Route De Conflans - 10100 ROMILLY SUR SEINE. Cession libre entre associés et au profit des ascendants, descendants ou conjoint du cédant. Soumise à agrément de l'AGE dans les autres cas. RCS : TROYES.

M2500637

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

DU TILLEUL

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date du 21/01/2025, il a été constitué une société civile d'exploitation agricole présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : DU TILLEUL.

SIÈGE : CHESSY LES PRES (10130), Maisons Rouges, 49 rue de Bernon.

DURÉE : 99 ans.

OBJET : - L'acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens agricoles soit directement, soit par voie de fermage, de métayage, de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités ;

- La vente et éventuellement la transformation conformément aux usages agricoles des produits de cette exploitation ainsi que les activités qui sont dans le prolongement des actes de production réalisés par la société ou qui ont pour support l'exploitation.

CAPITAL : 5.000 €, constitué uniquement au moyen d'apports en numéraire.

GÉRANCE : A été nommé gérant de la société sans limitation de durée : Monsieur Bruno PALVACIER demeurant CHESSY LES PRES (10130), Maisons Rouges, 49 rue de Bernon.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément donné par décision collective à la majorité des deux tiers des voix composant le capital social.

Pour avis : La gérance.

M2500815

M&A Immo Pro

Par ASSP du 12/12/2024, il a été constitué une SAS, dénommée M&A Immo Pro. SIÈGE SOCIAL : 15 Rue Emile Zola 10000 TROYES. CAPITAL : 3.000 €. OBJET : La Société a pour objet en France et à l'étranger, directement ou indirectement : L'activité de marchand de biens, à savoir l'achat de biens immobiliers, promotions immobilières, opération de construction en vue de la vente en totalité ou par fraction d'un ensemble immobilier, l'acquisition sous toutes ses formes de droits à construire de biens et droits immobiliers L'activité de lotisseur et aménageur, opération de construction en vue de la vente en totalité ou par fraction d'un ensemble immobilier. L'acquisition sous toutes ses formes de droits à construire des biens immobiliers et droits immobiliers. Toutes opérations commerciales immobilières pour compte propre, d'achat en vue de revente ou de location de tous biens mobiliers ou immobiliers. Toutes activités immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet sus indiqué L'acquisition de participations dans toutes sociétés immobilières ou non. La gestion locative pour compte propre de son patrimoine mobilier ou immobilier. La location de tous biens et droits immobiliers pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. L'aménagement et décoration d'intérieur à destination de particuliers. Toutes prestations de conseil ou de formation non continue en présentiel ou en distanciel se rapportant à l'objet principal. Toute activité de sous-location professionnelle pour compte propre. Prise de participation, par tous moyens, dans toutes entreprises ou Sociétés crées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de Sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat des titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance. PRÉSIDENT : Anthony BRETON, 5 allée Marielle Franco 94200 IVRY SUR SEINE. DG : Mme Marina BRETON, 19 rue Claude Monet 10120 SAINT-GERMAIN. CLAUSES D'AGRÉMENT : les actions sont librement cessibles entre associés. Tout associé est convoqué aux assemblées. Chaque action donne droit à une voix. DURÉE : 99 ans. Immatriculation au RCS de TROYES.

M2414806

TANGRAM
NOTAIRES

SCI 2 RUE PAUL CEZANNE

Suivant acte reçu par Me Nicolas BRUNEAU, notaire à TROYES, le 21 janvier 2025, a été constituée la société civile immobilière dénommée «SCI 2 RUE PAUL CEZANNE».

SIEGE SOCIAL : SAINT GERMAIN (10120), 2 rue Paul Cézanne.

CAPITAL SOCIAL : mille deux cents €uros (1.200,00 €), divisé en 1.200 parts sociales d'un €uro (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 1.200.

OBJET SOCIAL : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.

DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de TROYES.

TRANSMISSION DES PARTS : librement cessibles entre associés. Soumises à l'agrément de la collectivité des associé se prononçant par décision extraordinaire pour les cessions à des tiers.

GERANCE : Monsieur Benoît LAMBLIN, demeurant à LA RIVIERE DE CORPS (10440), 56 rue Victor Hugo et Monsieur Baptiste PHILIPPON, demeurant à MESSON (10190), 14 Bis rue des Boulins.

Pour avis :
Me Nicolas BRUNEAU.

M2500906

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

YEELA

ACTE CONSTITUTIF : Acte sous seing privé en date du 6 janvier 2025.
DÉNOMINATION : YEELA
FORME : Société Civile Immobilière.
SIÈGE SOCIAL : 7 rue du Presbytère 10150 LUYERES.
OBJET : L'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation de tous terrains ou immeubles que la société se propose d'acquérir, notamment les droits et biens immobiliers. Capital : 500 € divisés en 500 parts de 1 € entièrement souscrites et libérées.
DURÉE : 99 ans, à compter de la date d'immatriculation de la société au Registre de Commerce et des Sociétés.
MONTANT DES APPORTS : En numéraire pour 500 €.
GÉRANCE : A été désigné à la gérance : M. ARCHIMBAUD Yohann demeurant 21 rue des Crevautes 10150 CRENEY.
IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés au Greffe du tribunal de Commerce de Troyes.
Pour insertion, M. ARCHIMBAUD Y.
Ayant reçu pouvoir à cet effet
M2500698

SIMA Simo

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte authentique, en date du 20 décembre 2024, à TROYES.
DÉNOMINATION : SIMA Simo.
FORME : Société civile.
SIÈGE SOCIAL : 25 avenue de la Maille, 11 Bd de Dijon, La Renouillère - 10800 ST JULIEN LES VILLAS.
OBJET : La propriété et la gestion ainsi que la vente sans pour autant porter atteinte au caractère civil de la société, d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou autres titres détenus en pleine propriété, nue -propriété, usufruit, quasi-usufruit, par voie d'achats, d'échanges, d'apports, de souscriptions, donations.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 année(s).
CAPITAL SOCIAL FIXE : 35.000 €
CESSION DE PARTS ET AGRÉMENT : Agrément des associés.
GÉRANT : Monsieur Corentin HERAULT, demeurant 3 rue du Capitaine Dreyfus - 51100 REIMS.
La société sera immatriculée au RCS de TROYES.
Pour avis.
M2500806

SCI CECILE BASTIEN

Société civile immobilière
au capital de 10.000 €uros
Siège social :
22 rue de la République
10110 BAR SUR SEINE
Société en formation

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BAR SUR SEINE (10110) du 20 janvier 2025, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : SCI CECILE BASTIEN.
SIÈGE SOCIAL : 22 rue de la République - 10110 BAR SUR SEINE.
CAPITAL SOCIAL : 10.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis ou non dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.
GÉRANCE : Madame Cécile BASTIEN, demeurant 14 rue des Brûlis - 10110 POLIGNY.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : dispense d'agrément pour les cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant. Le cas échéant, agrément par des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de TROYES.
Pour avis : La Gérance.
M2500895

LEGA SPHERE AVOCATS
2 bis rue du Cap Vert – 21800 QUETIGNY

LULU AVENIR

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé signé électroniquement en date du 16 janvier 2025 :
DÉNOMINATION : LULU AVENIR.
FORME : Société par actions simplifiée.
OBJET : L'acquisition, la gestion et l'administration de tous biens mobiliers ou immobiliers, droits, parts d'intérêts, valeurs mobilières et immobilières, la gestion de tous capitaux dont elle pourrait disposer ; L'animation de groupe de sociétés, le conseil en gestion, le management d'entreprises et toutes prestations, services, autres assistances et animation de ses filiales, notamment en matière comptable, industrielle, administrative et financière, technique, commerciale et de communication ; La participation de la société par tous moyens, directement ou indirectement dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location gérance de tous fonds de commerce ou établissement : la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Acquisition, la prise à bail, l'exploitation de tous biens viticoles ou agricoles, soit directement, soit par voie de fermage, de métayage ou de mise à disposition de la société des biens dont les associés sont locataires ou selon toutes autres modalités. Le tout s'appliquant plus particulièrement à la culture de terres agricoles ou vignobles, la production de raisins, la vinification, l'élevage, le conditionnement et la vente, conformément aux usages agricoles, du vin produit sur l'exploitation ; Toutes opérations se rapportant au pressurage, à la viticulture et à la vinification, l'agriculture et toutes autres activités s'y rapportant directement ou indirectement ; L'acquisition, le négoce, la location, la mise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements se rapportant à ces activités ; La propriété, l'exploitation en faire valoir direct et l'administration de tous biens immobiliers et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine. Et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher à l'objet de la société ou à des objets connexes et susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 années.
CAPITAL SOCIAL FIXE : 170.110 € divisé en 170.110 actions de 1 € chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
CESSION D'ACTIONS ET AGRÉMENT : Les Actions sont librement cessibles entre associés. Les Actions ne peuvent être cédées au profit de tiers qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité prévue pour les décisions collectives extraordinaires.
SIÈGE SOCIAL : 3 chemin des Vaucelles - 10110 BALNOT SUR LAIGNES.
La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Dans les conditions statutaires et légales.
A ÉTÉ NOMMÉE PRÉSIDENTE : Madame Anne GONZALES, 3 chemin des Vaucelles - 10110 BALNOT SUR LAIGNES.
Pour avis.
M2500913

DU TILLEUL

Additif à l'annonce n° M2500815 parue le 23 janvier 2025 dans Matot-braine.fr, concernant la société SCEA DU TILLEUL, 49 rue de Bernon, Maisons Roues - 10130 CHESSY LES PRES ajouter : La société sera immatriculée au R.C.S. de TROYES.
M2500976

TANGRAM NOTAIRES

« SCI du Patybrass »

Suivant acte reçu par Me Virginie LEROY, notaire à BAR SUR SEINE, le 21 janvier 2025, a été constituée la société civile immobilière dénommée «SCI du Patybrass».
SIEGE SOCIAL : FOUCHERES (10260), 8 le Paty.
CAPITAL SOCIAL : cent €uros (100,00 €), divisé en 100 parts sociales d'un €uro (1,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100.
OBJET SOCIAL : la propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.
DUREE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. TROYES.
TRANSMISSION DES PARTS : librement cessibles entre associés. Soumises à l'agrément de la collectivité des associé se prononçant par décision extraordinaire pour les cessions à des tiers.
GERANCE : Monsieur Thomas GRIGIS, demeurant à FOUCHERES (10260), 4 Rue de la Rochelle.
Pour avis : Me Virginie LEROY.
M2500973

LVL 3

Avis de constitution

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 4 janvier 2025, à SAINT PARRES AUX TERTRES.
DÉNOMINATION : LVL 3.
FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.
Siège social : 17 rue des Châtaigniers, 10400 SAINT PARRES AUX TERTRES.
OBJET : Toutes opérations d'achat de vente import export en détail ou semis gros de meubles, objets meublants de décoration, d'articles d'équipement de la maison.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 année(s).
CAPITAL SOCIAL FIXE : 10.000 euros divisé en 10000 actions de 1 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
CESSION D'ACTIONS ET AGRÉMENT : Tout transfert de titres est soumis à l'agrément préalable de la collectivité de la société.
ADMISSION AUX ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ET EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :
PRÉSIDENT : 2C4L SARL 58 avenue de Wagram 75017 Paris
immatriculée au RCS Paris sous le numéro 504429184.
REPRÉSENTANT PERMANENT : Cédric LEVILLAIN.
La société sera immatriculée au RCS TROYES.
M2500667

MODIFICATION DE STATUTS

TROYES LCSL DISTRIBUTION

Société par Actions Simplifiée
au capital de 10 000 €uros
Siège Social :
Centre Commercial l'Escapade
Boulevard de l'Ouest
10600 LA CHAPELLE SAINT LUC
RCS Troyes 950 731 315

Au terme d'une décision en date du 22/11/2024, l'Associée Unique a nommé ECA EXPERTISE COMPTABLE ET AUDIT, Parc Valmy, 37 rue Elsa Triolet, 21000 DIJON (RCS DIJON 300 465 093), représentée par Mme Maud LABORIER en qualité de Commissaire aux Comptes et ce pour une durée de six exercices.
Mention en sera faite au RCS de TROYES
M2500468

Michèle CLEMENT
Avocat au Barreau de l'Aube
Espace HERMES - 7 bd du 1er R.A.M.
10000 TROYES

LES MAISONS D'EURO FONCIERE L.M.D

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 100 000 €uros
Siège social : 6 Boulevard Gambetta
10000 TROYES
489 784 272 R.C.S. Troyes

1) Aux termes d'une délibération en date du 27 Décembre 2024, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en Société par Actions Simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.
2) L'objet de la Société, sa durée, les dates de son exercice social, son siège social et sa dénomination demeurent inchangés.
Le capital de la Société reste fixé à la somme de 100 000 euros.
3) Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Forme
La Société, précédemment sous forme S.A.R.L. a adopté celle de la Société par Actions Simplifiée.
Administration et Direction
Avant sa transformation en Société par Actions Simplifiée, la Société était gérée par :
Monsieur Frédéric FOQUET, Gérant, demeurant 32 rue Gambetta, 10800 SAINT JULIEN LES VILLAS
Sous sa nouvelle forme, la Société est administrée par :
La Société FINANCIERE EURO FONCIERE, Président, Société par Actions Simplifiée au capital de 1 324 000 euros, dont le siège social est situé 6 Bd Gambetta, 10000 TROYES, immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés sous le N° 529 780 496 RCS TROYES,
Commissaires aux Comptes
La Société ne remplissant pas les critères réglementaires pour la nomination de Commissaire aux Comptes, il n'a pas été procédé à une telle nomination.
LE PRÉSIDENT
M2500668

SCEA DE LA RENAISSANCE

Par AGE du 31/12/2024 les associés de la société SCEA DE LA RENAISSANCE, SCEA dont le siège social est situé 1 rue du Poirier Vert - 10190 CHENNEGY, immatriculé au R.C.S. de TROYES sous le n°883 088 981, ont décidé d'augmenter le capital social par apport en numéraire pour le porter de 10.000 € à 28.000 €.
Pour avis : La gérance.
M2500752

FIDAL AVOCATS
12 rue Aristide Briand
10000 TROYES

SCI ORLANE

Société civile immobilière
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
3 boulevard Danton - 10000 TROYES
538 020 462 R.C.S. Troyes

Aux termes des décisions de l'associé unique du 20.12.2024, il a été décidé nommer Mme Christine RUELLE demeurant 3 bld Danton - 10000 TROYES aux fonctions de gérant en remplacement de Mme Micheline DORIVAL, démissionnaire et de transférer le siège social du 32 boulevard Victor Hugo - 10000 TROYES au 3 boulevard Danton - 10000 TROYES à compter du même jour.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.
Pour avis : Le gérant.
M2500732

3D DECO

Société à responsabilité limitée
unipersonnelle
au capital de 8.000 €uros
Siège social :
35 rue de la Gare
10600 BARBEREY SAINT SULPICE
433 498 235 R.C.S. Troyes

Avis de transfert de siège social

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 14 janvier 2025, il résulte que le siège social a été transféré du 35 rue de la Gare - 10600 BARBEREY SAINT SULPICE à 1 rue Jules Pochinot - 10410 SAINT PARRES AUX TERTRES avec effet rétroactif au 1er janvier 2025.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.
Pour avis.
M2500751

baillot & ASSOCIÉS CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE
155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

ELIZABETH DA SILVA ET AGATHE MILLERET-DRIAT NOTAIRES ASSOCIES

SELARL au capital de 4 000 €
Siège social : 87 Boulevard de Dijon
10800 SAINT JULIEN LES VILLAS
RCS de TROYES n°790 286 017

Avis de modification

L'AGE du 15/01/2025 a décidé à compter du 15/01/2025 d'augmenter le capital social de 346 000 € par incorporation de réserves et création de parts nouvelles en le portant de 4 000 € à 350 000 €.
Article 7 des statuts modifié en conséquence.
Modification au RCS de TROYES.
M2500785

SF CONSEIL et associés
Vos droits, votre avocat.
39 Rue Paul Dubois - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

L'AMER SUCRÉ

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €uros
Siège social :
42 rue de la boule d'or
10100 ROMILLY SUR SEINE
948 058 276 R.C.S. Troyes

Aux termes du procès-verbal des décisions du président en date du 01/01/2025, il a été décidé de nommer en qualité de directeur général pour une durée indéterminée à compter du 01/01/2025, Monsieur Yannis KAIDI, demeurant 66 rue Marcel Miquel - 92130 ISSY LES MOULINEAUX.
L'inscription modificative sera effectuée au R.C.S. de TROYES.
Pour avis.
M2500796

FERIVAL

SARL au capital de 1.000 €uros
Siège social :
4 rue Marcel Bidot - 10300 MACEY
937 715 696 RCS Troyes

Par décision de l'Assemblée générale du 08/01/2025, il a été décidé du transfert du siège social à l'adresse rue Léo Lagrange - 10600 LA CHAPELLE SAINT LUC, à effet du 01/01/2025.
Modification au RCS de TROYES.
M2500945

SELAS DU DOCTEUR BEN HAMIDA

Société d'exercice libéral par actions simplifiée de médecin
Au capital de 10.000 €uros
Siège social :
Polyclinique Montier la Celle
17 rue Charles Baltet
10120 SAINT-ANDRE LES VERGERS
951 826 924 RCS Troyes

L'associé unique a décidé le 23/01/2025 d'augmenter le capital de 290.000 € pour le porter à 300.000 € par incorporation de réserves et augmentation de la valeur nominale des actions.
M2500991

Etude de Maître
Caroline COURAILLON-ROUETTE
26 rue Saint Robert - 10340 LES RICEYS
Tél. : 03.25.29.30.34

SCE BARAT PERE ET FILS

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 17/12/ 2024 de la société dénommée SCE BARAT PERE ET FILS, société civile d'exploitation agricole, au capital de 141.296 €, dont le siège social est à BRAGELOGNE BEAUVOIR (10340) identifiée au Répertoire National des Entreprises sous le n° SIREN 335 230 496 et immatriculée au R.C.S. de TROYES (10), Monsieur Philippe BARAT, demeurant à BRAGELOGNE BEAUVOIR, 3 chemin des Grandes Vignes a démissionné de ses fonctions de gérant à compter du 31 décembre 2024 et Monsieur Jules BARAT, demeurant à BRAGELOGNE BEAUVOIR (10340), 3 chemin des Grandes Vignes a été nommé gérant à compter du 31 décembre 2024 pour une durée illimitée.
Modification des statuts :
ARTICLE CINQ - DUREE
NOUVELLE MENTION : La durée est prorogée de 50 ans à effet du 13/4/2036 et expirera le 13/04/2086.
ARTICLE QUATORZE - I - NOMINATION
NOUVELLE MENTION : Le gérant de la société est Monsieur Jules BARAT, demeurant à BRAGELOGNE BEAUVOIR (10340), 3 chemin des Grandes Vignes pour une durée illimitée.
ARTICLE TROIS - SIEGE SOCIAL
NOUVELLE MENTION : Le siège social est fixé à BRAGELOGNE BEAUVOIR (10340), 3 chemin des Grandes Vignes.
Mention sera faite au R.C.S. de TROYES (10).
Pour avis : Le Notaire.
M2500858

Notaires

SCP
Carole TURPIN-VUILLEMIN
et Éric VUILLEMIN
Notaire associés
9 B avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

SCI BOVIMI

Société Civile Immobilière
au capital de 762,25 €uros
Siège social à
MAIZIERES LA GRANDE PAROISSE
(10510 Aube)
SIREN 333 632 032 RCS Troyes

Avis de modification

Suivant AGE du 16 janvier 2025 et acte d'apport reçu par Maître Eric VUILLEMIN, le 14 novembre 2024, enregistré au SPFE de TROYES, le capital social de la société a été augmenté par incorporation de ses réserves de la somme de 299.237,55 € pour être porté à 300.000,00 €.
Mention sera faite au RCS de TROYES (Aube).
Pour avis et mention :
Me VUILLEMIN.
M2500859

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

TANGRAM NOTAIRES

SCEV CHAMPAGNE REMY MASSIN ET FILS

Société civile d'exploitation viticole
Au capital de 2.500.000,00 €uros
Siège social à
VILLE SUR ARCE (10110)
34 grande Rue
R.C.S. Troyes 322 758 731

Suivant acte reçu par Maître Nicolas BRUNEAU, notaire à TROYES (10000), le 27 décembre 2024, enregistré au service de la publicité foncière et de l'enregistrement de l'Aube, le 13 janvier 2025, référence 2025N110, a été constaté : - la réduction du capital social de la société d'un montant de 937.052,00 € pour être porté à 1.562.948,00 € ; - la démission de Madame Florence MASSIN de ses fonctions de gérant. Modification au RCS de TROYES.
M2500862

SCI DU 58 RUE GAMBETTA

SCI au capital de 30794,70 €uros
Siège social :
58 rue Gambetta - 10360 ESSOYES
R.C.S. Troyes 383 152 568

L'assemblée générale extraordinaire du 20/01/2025 a décidé à compter du 20/01/2025 de : - Transférer le siège social de la société au 1 chemin des Vignes - 51480 POURCY ; - De nommer en qualité de gérants, M. COURNIL Geoffrey, demeurant 5 allée Jean Goujon - 51100 REIMS et Audrey COURNIL, demeurant 1 chemin des Vignes - 51480 POURCY, en remplacement de Sylvie COURNIL et Didier COURNIL. Les statuts ont été modifiés en conséquence. L'inscription modificative sera portée au R.C.S. de TROYES.
M2500923

LEGI Société d'avocats CONSEILS

LEGI CONSEILS BOURGOGNE

Cabinet d'Avocats
21 avenue Albert Camus
21000 DIJON

CABINET DUCHARME

Société à responsabilité limitée
au capital de 400.000 €uros
Siège social :
7 Rue des Cortillots
10110 CELLES SUR OURCE
421 524 182 RCS Troyes

Changement de dirigeant

DUA du 21/01/2025, les associés ont pris acte du décès de Emmanuel DUCHARME intervenu le 17/08/2023 et ont nommé en qualité de nouveau gérant Jean-Benoit VIAULT, demeurant 38 Quai Georges Gorse à BOULOGNE BILLANCOURT (92100) à compter du 21/01/2025.
M2500932

EARL DENIZET MICHEL

Capital social : 223.288 €uros
Siège social :
5 rue des Cornouillers
10200 VILLE SUR TERRE
RCS Troyes 385 042 585

Modification de gérant

Par AGE du 01/01/2025, les associés ont modifié la gérance. ANCIENNE MENTION : GÉRANCE : Monsieur Michel DENIZET. NOUVELLE MENTION : GÉRANCE : Monsieur Michel DENIZET et Monsieur Maxence DENIZET, demeurant 5 rue des Cornouillers - 10200 VILLE SUR TERRE.
Pour avis : La gérance.
M2500852

VENTE CESSION ATTRIBUTION D'APPORTS

Notaires

SCP MANDRON-MAILLARD-BELLET
Notaires associés
15 Quai Lafontaine - 10000 TROYES

« RETOUR AUX SOURCES »

Suivant acte reçu par Me BELLET, Notaire à TROYES (10000), le 03/01/2025, enregistré au SPFE de l'AUBE le 15/01/2025, sous les références 1004P01 2025 N00112.
La société dénommée SYLVAIN THUILLIEZ, société à responsabilité limitée au capital de 2.500 €, dont le siège est à CRENEY PRES TROYES (10150), 7 place de l'Eglise, identifiée au SIREN sous le numéro 912 803 194 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES ;
A cédé au profit de :
La société dénommée SAS VALLERON, société par actions simplifiée au capital de 10.000 €, dont le siège est à CRENEY PRES TROYES (10150), 7 place de l'Eglise, identifiée au SIREN sous le numéro 938 082 351 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.
Le fonds de commerce de restauration traditionnelle sis à CRENEY PRES TROYES (Aube), 7 place de l'Eglise, lui appartenant, connu sous le nom commercial « RETOUR AUX SOURCES », et pour lequel il est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES, sous le numéro 912 803 194.
PRIX : 115.000,00 € s'appliquant :
- Aux éléments incorporels pour : 65.000,00 € ;
- Et au matériel pour : 50.000,00 €
Entrée en jouissance le jour de la cession.
Les oppositions seront reçues en l'Office notarial dénommé en tête des présentes dans les 10 jours suivant la date de la présente insertion et la publicité au BODACC.
Pour insertion, T. BELLET.
M2500915

DISSOLUTION DE SOCIETE

Fidutec Europe
Expertise-comptable
Audit • Conseil
12, rue des Bas Trévois
10000 TROYES
03 25 43 55 55

SCI DES FONTAINES

Avis de dissolution

L'associée unique de la SCI DES FONTAINES, société civile immobilière au capital de 15.244,90 €, dont le siège social est 11 voie romaine - 10160 SAINT BENOIST SUR VANNE, R.C.S. TROYES 402 780 878, a décidé en date du 31/12/2024 la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable. Elle a nommé comme liquidateur Madame Yolande MAHIEU, demeurant 11 voie romaine - 10160 SAINT BENOIST SUR VANNE, pour la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au R.C.S.
Pour avis : Le liquidateur.
M2500956

SCI REMICHIUS-TURQUIN

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 15 244,90 €uros
Siège social : 151 Rue Aristide Briand
10100 ROMILLYSUR SEINE
399 433 994 RCS Troyes

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 23 décembre 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Mme Hélène TURQUIN, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif,acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
M2500697

CLOTURE DE LIQUIDATION

Groupe Prieur
Experts-Comptables - Commissaires aux Comptes

SCM du Cabinet Médical Saint-Jacques

Société civile de moyens en liquidation
au capital de 609,80 euros
Siège social et de liquidation :
32 avenue du 1er Mai
10000 TROYES
780346011 RCS TROYES

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 15 novembre 2024 au siège social 32 avenue du 1er mai 10000 Troyes a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé monsieur Jérôme JAILLETTE, demeurant 52 rue Charles DELAUNAY 10000 TROYES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de Troyes, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Le Liquidateur.
M2414462

SCI REMICHIUS-TURQUIN

Société civile immobilière
en liquidation
au capital de 15.244,90 €uros
Siège social :
151 Rue Aristide Briand
10100 ROMILLY SUR SEINE
399 433 994 RCS Troyes

Clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 2 janvier 2025 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme Hélène TURQUIN de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
M2500894

AUBE YVELINES FINANCE

EURL au capital de 7.700 €uros
Siège social :
6 rue Jean Bart
10300 SAINTE SAVINE
R.C.S. Troyes 449 049 808

Aux termes d'une AGE en date du 7 janvier 2025 au siège,
L'ensemble des associés ont approuvé les comptes de liquidation en date du 31 décembre 2024 et constate à la clôture de liquidation un mali de liquidation.
Toutes les formalités légales seront accomplies.
Pour avis : Le Liquidateur.
M2500204

CONVOCATION

Caisses locales d'Assurances Mutuelles Agricoles de LA VALLEE DU MELDA et SEINE MELDA VALLON

Les Conseils d'Administration des Caisses locales d'Assurances Mutuelles Agricoles de LA VALLEE DU MELDA et SEINE MELDA VALLON invitent leurs sociétaires à leur assemblée générale Extraordinaire qui se tiendra lundi 3 février 2025 à 8h 6 rue du Fort Chevreuse à Troyes.
L'ordre du jour est le suivant :
- Assemblée générale Extraordinaire constitutive de la nouvelle caisse locale
- Assemblée générale Extraordinaire d'absorption de la caisse locale
Dans le cas où le quorum de ces assemblées ne serait pas atteint, des convocations personnelles seront adressées individuellement aux sociétaires.
M2500184

Caisses locales d'Assurances Mutuelles Agricoles de NOTRE DAME et COTEAUX DE L'ARCE ET DE L'OURCE

Les Conseils d'Administration des Caisses locales d'Assurances Mutuelles Agricoles de NOTRE DAME et COTEAUX DE L'ARCE ET DE L'OURCE invitent leurs sociétaires à leur assemblée générale Extraordinaire qui se tiendra lundi 3 février 2025 à 8h 6 rue du Fort Chevreuse à Troyes.
L'ordre du jour est le suivant :
- Assemblée générale Extraordinaire constitutive de la nouvelle caisse locale
- Assemblée générale Extraordinaire d'absorption de la caisse locale
Dans le cas où le quorum de ces assemblées ne serait pas atteint, des convocations personnelles seront adressées individuellement aux sociétaires.
M2500185

Caisses locales d'Assurances Mutuelles Agricoles de LA VAN OTHE et DES GRANDS CANTONS

Les Conseils d'Administration des Caisses locales d'Assurances Mutuelles Agricoles de LA VAN OTHE et DES GRANDS CANTONS invitent leurs sociétaires à leur assemblée générale Extraordinaire qui se tiendra lundi 3 février 2025 à 8h 6 rue du Fort Chevreuse à Troyes.
L'ordre du jour est le suivant :
- Assemblée générale Extraordinaire constitutive de la nouvelle caisse locale
- Assemblée générale Extraordinaire d'absorption de la caisse locale
Dans le cas où le quorum de ces assemblées ne serait pas atteint, des convocations personnelles seront adressées individuellement aux sociétaires.
M2500186

POURSUITE D'ACTIVITE

BAZIN BIOGAZ

Société par actions simplifiée
au capital de 30.000,00 €uros
Siège social :
Le Petit Beauchet
10800 VILLY LE BOIS
880 925 797 R.C.S. Troyes

Non dissolution

D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 15/10/2024, il résulte que : L'assemblée générale extraordinaire a décidé en application des dispositions de l'article L.225-248 du Code du commerce qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société bien que l'actif net soit devenu inférieur à la moitié du capital social.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de TROYES.
Pour avis : Le représentant légal.
M2500870

baillot & ASSOCIÉS CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE

155 avenue d'Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél. : 03.25.45.10.69

S.F.K.

SARL au capital de 5 000 €
Siège social :
22 Rue Claude Huez
10000 TROYES
RCS de TROYES n°531 966 109

Avis de poursuite d'activité

En date du 15/11/2024, l'associé unique a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social.
Mention au RCS de TROYES.
M2500922

TRANSMISSION UNIVERSELLE DE PATRIMOINE

OPCO

Société à responsabilité limitée
(société à associé unique)
au capital de 1.000 €uros
Siège social :
41 Rue du Général de Gaulle
10000 TROYES
948 452 743 R.C.S. Troyes

Suivant procès-verbal en date du 18 décembre 2024, l'associé unique a :
-Approuvé dans toutes ses stipulations le Projet de Traité de Fusion signé le 28 juin 2024 avec la société VENTEOL SAS au capital de 55 230 euros, siège social : 2 rue André Bonin 69004 LYON 451 339 527 R.C.S. LYON aux termes duquel la société OPCO fait apport à compter du 31 décembre 2024 minuit, de la totalité de ses éléments d'actif et de passif, à la société VENTEOL.
-approuvé les apports effectués à titre de fusion, ainsi que l'évaluation et la rémunération qui en ont été faites.
Du fait de la décision des associés de la société VENTEOL en date du 18 décembre 2024 d'approuver la présente fusion, celle-ci est devenue définitive avec effet au 31 décembre 2024, la société se trouvant dissoute de plein droit, sans qu'il soit procédé à aucune opération de liquidation.
La société sera radiée du RCS de TROYES.
Pour avis.
M2500779

CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Notaires

SCP Carole TURPIN-VUILLEMIN et Éric VUILLEMIN
Notaire associés
9 B avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
10102 ROMILLY SUR SEINE CEDEX

EPOUX COLIN

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître VUILLEMIN Eric, notaire à ROMILLY SUR SEINE (10100), le 23/01/2025.
M. COLIN Michel et Mme SOLORZANO Gloria demeurant ensemble 87 Route de Courtioux, 10400 MONTPOTHIER, mariés le 12/07/1969 sous le régime de communauté réduite aux acquêts sont convenus de changer de régime matrimonial afin d'adopter le régime de communauté universelle.
Les oppositions s'il y a lieu seront reçues en l'étude de Maître VUILLEMIN Eric, notaire à ROMILLY SUR SEINE (10100) où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal.
Eric VUILLEMIN
M2500652

EPOUX COURTIN

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Evelyne TAFANIDYON, Notaire associé de la société civile professionnelle « Evelyne TAFANI-DYON, Fabien SCHMITE et Michèle DAL FARRA, Notaires associés », titulaire d'un Office ,notarial à TROYES (Aube), 1 rue de la Tour Boileau, CRPCEN 10060, le 27 décembre 2024, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale entre :
M. Eddy Albert Maurice COURTIN, entrepreneur, et Mme Delphine Marie -Agnès TRUGEON, sans profession, demeurant ensemble à TROYES (10000), 35 rue du Voyer.
M. est né à SAINT ANDRE LES VERGERS (10120) le 22 juillet 1977 ;
Mme est née à DRAGUIGNAN (83300) le 15 juin 1975.
Mariés à la Mairie de TROYES (10000) le 30 juillet 2005 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable.
Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'Office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le Notaire.
M2500723

SUCCESSION VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 17/10/2024 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne -Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de Mme BOISEREAU Daniele décédée le 25/07/2024. Réf. 0218138749. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2500817

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 24/10/2024 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de Mme VAIA Valerie décédée le 21/06/2012. Réf. 0218138754. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2500818

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 03/12/2024 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de M. MARMITTE Jean-Paul décédé le 08/05/2023. Réf. 0218139474. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2500825

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de TROYES en date du 31/10/2024 le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, a été nommée curatrice / curateur de la succession vacante de Mme TIRRAN Monique décédée le 04/01/2024. Réf. 0218139455. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.
M2500827

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. SEUREAU Alain décédé le 16/07/2021 a établi le projet de règlement du passif. Réf. 0218086241.
M2500828

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur des Finances publiques de Bourgogne-Franche-Comté et Côte-d'Or, 25 RUE DE LA BOUDRONNEE 21000 dijon, curatrice/curateur de la succession de M. SEUREAU Alain décédé le 16/07/2021, a établi l'inventaire. Réf. 0218086241.
M2500829

GERANCE
FIN DE GERANCE

ifac avocats
Le bon conseil
28 boulevard du 14 Juillet
10000 TROYES

TSA AGRI / AGRIMAX

Suivant acte ssp en date du 10/01/2025 : La société T.S.A.-AGRI, SARL au capital de 99.000 €, ayant son siège social 5 passage Gutenberg (10120) ST ANDRE LES VERGERS, immatriculée 848 310 868 RCS TROYES, a donné en location-gérance à : La société AGRIMAX, SARL au capital de 500.250 €, au siège social sis 2 ter Grande Rue (10240) COCLOIS, immatriculée 417 956 323 RCS TROYES, un fonds de commerce de vente, réparation et entretien de matériels agricoles et de matériel motoculture de plaisance, sis : -5 passage Gutenberg, ZI les Suivots (10120) SAINT ANDRE LES VERGERS, immatriculé 848 310 868 00015 RCS TROYES -Rue de l'Auge LES BREANDES (89000) PERRIGNY, immatriculé 848 310 868 00023 -Route de Nogent (89100) SOUCY, immatriculé 848 310 868 00031 Pour une durée d'une année à compter du 01/01/2025. Toutes les marchandises nécessaires à l'exploitation seront achetées et payées par le Locataire-gérant, auquel incomberont également toutes sommes quelconques et charges dues à raison de l'exploitation du fonds de commerce, de sorte que le Loueur ne soit pas recherché en paiement à leur sujet.

Pour avis
M2500770

AVIS DIVERS

M. François MOULE

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 ode de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 22 novembre 2012 ;
Monsieur François MOULE, en son vivant retraité, demeurant à MERY SUR SEINE (10170), 63 rue Général Leclerc.
Né à MERY SUR SEINE (10170), le 9 avril 1954.
Veuf de Madame Edith Claude MONNET et non remarié.
Non lié par un pacte civil de solidarité.
De nationalité Française.
Résident au sens de la réglementation fiscale.
Décédé à MERY SUR SEINE (10170) (France), le 6 novembre 2024.
A consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître SCHMITE, Notaire associé de la société civile professionnelle « Evelyne TAFANIDYON, Fabien SCHMITE et Michèle DAL FARRA, Notaires associés », titulaire d'un Office notarial à TROYES (Aube), 1 rue de la Tour Boileau, le 10 janvier 2025, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Une copie authentique a été reçue par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES, le 16 janvier 2025.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du Notaire chargé du règlement de la succession : Maître Fabien SCHMITE, Notaire à TROYES (10000), 1 rue de la Tour Boileau, référence CRPCEN : 10060, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de TROYES de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.
M2500841

Notaires de France

SARL Eric REMY NOTAIRE
20 Rue Jean Monnet
10500 BRIENNE LE CHATEAU

M. Pierre Emile MORET

Avis de saisine de légataire universel - Délai d'opposition Article 1007 du Code civil Article 1378-1 Code de procédure civile Loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 20 juillet 2021, M. Pierre Emile Désiré MORET, décédé à PONT-SAINTE-MARIE (10150), le 3 octobre 2024.
A consenti un legs universel, lequel a fait l'objet d'un dépôt aux termes du PV d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Eric REMY, Notaire sus-nommé, le 26 décembre 2024, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire susnommé, CRPCEN : 10032, chargé du règlement de la succession, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire du TJ de TROYES de l'expédition du PV d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Le Notaire.
M2500856

Aisne

FUSION

LOREM AVOCATS

N BIO-SOLUTIONS

Société à responsabilité limitée
au capital de 15.000 €uros
Siège social :
14 rte de Courboin - 02400 BLESMES
810 899 716 R.C.S. Soissons

Avis de fusion

La société N BIO-SOLUTIONS a établi en date du 29/06/2024 un projet de fusion établi par acte sous signature privée avec la société BIOTECHNO&CONCEPT, absorbée, société par actions simplifiée au capital de 21.000 €, dont le siège social est 14 route de Courboin à BLESMES (02400), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 822 791 604.
Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date du 31/10/2024 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion qui a pris effet 01/01/2024.
En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société NBTC, étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital social des sociétés BIOTECHNO&CONCEPT et N BIO-SOLUTIONS depuis une date antérieure au dépôt du projet de fusion au Greffe du Tribunal de commerce, il n'a pas été procédé à une augmentation du capital de la société N BIO-SOLUTIONS, la société BIOTECHNO&CONCEPT s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée par la conclusion du traité de fusion définitif dans l'état du projet et des décisions respectives des sociétés N-BIO SOLUTIONS et BIOTECHNO&CONCEPT en date du 02/12/2024.
Toutefois, fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 01/01/2024, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société depuis le 01/01/2024 jusqu'au 02/12/2024 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société N BIO-SOLUTIONS et considérées comme accomplies par la société N BIO-SOLUTIONS depuis le 01/01/2024.

Pour avis.
M2500814

CONSTITUTION
DE SOCIETE

BPM AGENCEMENT

4 rue Roland Dorgeles,
02190 BERRY AU BAC

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BERRY AU BAC du 31/12/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée unipersonnelle
Dénomination sociale : BPM AGENCEMENT
Siège social : 4 rue Roland Dorgeles, 02190 BERRY AU BAC
Objet social : Menuiserie et agencement d'intérieur, homme toutes mains multiservices
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : M. Paul BERUSSEAU, demeurant 4 rue Roland Dorgeles 02190 BERRY AU BAC, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de SAINT-QUENTIN.
M2500802

LES 2AS

Avis de constitution

Aux termes d'un ASSP en date du 19/01/2025, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : LES 2AS
Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, la vente de tous immeubles et biens immobiliers.Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Siège social : 31 rue Pasteur, 02200 BELLEU
Capital : 465 €
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de SOISSONS
Co-gérance : M. MARIE SIMON JEAN RAYMOND 31 rue Pasteur 02200 BELLEU et M. KRONEK ANTOINE JEAN RENE 19 rue Jacquart 51100 REIMS et Mme SOISSONS BRIGITTE RAYMONDE MARCELLE 72 boulevard LUNDY 51100 REIMS
Clause d'agrément : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, entre conjoints ou partenaires pacsés, ascendants ou descendants des associés, même si le conjoint, partenaires pacsés, ascendant ou descendant cessionnaire n'est pas associé.Elles ne peuvent être cédées à des tiers non associés autres que le conjoint, les ascendants ou descendants du cédant, qu'après agrément.

Brigitte Soissons
M2500742

AGN AVOCATS
REIMS - CHALONS
2-4 rue Grande Etape
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
21 cours Anatole France
51100 REIMS

CMK Plomberie

Avis de constitution

Par ASSP en date du 09/12/2024, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : CMK Plomberie.
FORME : Société par actions simplifiée.
CAPITAL : 1.000 €.
SIÈGE : 22 rue de Reims - MARCHAIS (02350).
OBJET : La réalisation de travaux de rénovation et d'installation de plomberie, sanitaire, chauffage et désembouage, la rénovation de salle de bain ainsi que la réalisation de toute prestation afférante.
DURÉE : 99 ans.
AGRÉMENT : Les actions ne peuvent être cédées y compris entre associés qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
PRÉSIDENT : Monsieur MIODEK Corentin, demeurant 22 rue de Reims, MARCHAIS (02350).
Immatriculation : au RCS de SAINT QUENTIN.

Pour avis.
M2500916

MODIFICATION
DE STATUTS

IMAGERIE MEDICALE CASTEL

Société d'exercice libéral à responsabilité limitée de médecins
au capital de 5 500 €uros
Siège social : 14 avenue de l'Europe
02400 CHÂTEAU-THIERRY
805 315 165 RCS Soissons

Aux termes d'une décision unanime du 14/01/2025, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérant Madame Adeline CROSNIER, demeurant 6 rue des Crochets 51500 MONTBRÉ, pour une durée illimitée à compter du 01/01/2025.
M2500725

CHAMPAGNE GRATIOT GERARD

Société par actions simplifiée
au capital de 78.080 €uros
porté à 82.929,50 €uros
Siège social :
27 avenue Fernand Drouet
02310 CHARLY SUR MARNE
381 658 376 R.C.S. Soissons

- Du procès-verbal de l'assemblée générale mixte en date du 23 décembre 2024 ;
- Du certificat délivré le 27 décembre 2024 par le commissaire aux comptes désigné à cet effet, constatant la libération d'actions nouvelles par compensation de créances liquides et exigibles sur la société ;
- Du procès-verbal des décisions du président du 31 décembre 2024 constatant la réalisation de l'augmentation de capital ;

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 4.849,50 € par émission de 318 actions nouvelles de numéraire, et porté de 78.080 € à 82.929,50 €.
En conséquence, l'article 8 des statuts a été modifié.
ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à 78.080 €.
NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé 82.929,50 €.

Pour avis : Le président.
M2500560

LOREM AVOCATS

N-BIO SOLUTIONS

EURL au capital de 15 000 €
Siège social : 14, route de courboin
02400 BLESMES
RCS de SOISSONS n°810 899 716

Avis de modification

En date du 02/12/2024, l'associé unique a décidé de procéder à l'extension de l'objet social en ajoutant à l'article 2 les activités suivantes : L'achat de matières premières en vue de la réalisation de prélèvements, d'analyses microbiologiques et physico-chimiques, d'essais, de préparations de solutions biologiques (bactéries de classe I non pathogènes) et d'études en microbiologie en vue de la transformation et de la revente de produits à destination des stations d'épuration industrielles et municipales ainsi que l'acquisition de matières premières de même consistance en vue de leur transformation par des tiers et de la revente à terme .
La décision sera effective à compter du 02/12/2024.
Le reste est sans changement.
Modification au RCS de SOISSONS.
M2500747

POURSUITE D'ACTIVITE

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL

FCN Reims Farman
7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

KAP Chantraines

Société par actions simplifiée
au capital de 4.000 €uros
Siège social :
9 rue des Chantraines
02220 BAZOCHES ET SAINT THIBAUT
838 174 647 R.C.S. Soissons

En application des dispositions de l'article L 225-248 du Code de commerce, les associés réunis en assemblée générale extraordinaire le 08 décembre 2023 ont décidé la non-dissolution anticipée de la société.
L'inscription modificative de la société sera effectuée au R.C.S. de SOISSONS.

Pour avis : Le président.
M2500854

DISSOLUTION
DE SOCIETE

SCEV LAGRAVE-BOULOGNE

Rectificatif à l'annonce n° M2414266 parue dans le journal du 15 janvier 2025, concernant la SCEV LAGRAVE-BOULOGNE, il convenait de lire : «Elle a nommé comme liquidateur Ludovic LAGRAVE,…» en lieu et place de «Elle a nommé comme liquidateur Jean-Marie LAGRAVE,…».

Pour avis : La gérance.
M2500900

CLOTURE
DE LIQUIDATION

FCN EXPERTISE AUDIT CONSEIL

FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

SCI MPM

SCI en liquidation
au capital de 1 524,49 €
Siège social :
7 Place du Général de Gaulle
02310 CHARLY SUR MARNE
Siège de liquidation :
1 Villeneron - 02330 MONTLEVON
RCS SOISSONS 378 478 804

Avis de clôture de liquidation

L'Assemblée Générale réunie le 31 décembre 2024 au 1 Villeneron - 02330 MONTLEVON, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Pascal MECRIN, demeurant : 1 Villeneron - 02330 MONTLEVON, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.
Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SOISSONS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, Le Liquidateur.
M2500588

L'ATELIER DE LA COIFFURE

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 100 €uros
Siège social :
5 rue Saint-Rémy
02200 SOISSONS
Siège de liquidation :
5 rue Saint-Rémy
02200 SOISSONS
918 229 907 R.C.S. Soissons

Aux termes d'une décision en date du 30 septembre 2024 au 5 rue Saint-Rémy - 02200 SOISSONS, l'associée unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Sofiane VISAC, demeurant 5 rue Saint-Rémy - 02200 SOISSONS, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.
Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de SOISSONS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.
M2500739

Marché. **La Renault conserve sa première place en France mais la 208, son éternelle rivale de Peugeot la talonne de très près. La plus populaire des Dacia est la n°1 auprès des clients particuliers.**

Clio et Sandero, les reines du marché

La Dacia Sandero a été en 2024, la voiture la plus achetée par les clients dit « particuliers ».

On prend les mêmes et on recommence. Le podium 2024 des meilleures ventes en France est exactement le même que l'année précédente. La Renault Clio conserve sa place de n°1 avec plus de 91 000 immatriculations. Un exploit pour un modèle, certes restylé récemment, qui est entré dans la sixième année de sa carrière à succès. Mais la menace 208 se fait de plus en plus pressante. Sur un marché global en baisse, la Lionne est parvenue à progresser de 3% et à réduire l'écart (seulement 2 517 voitures) avec son éternelle rivale. La performance de la 208 tient pour une bonne part au succès commercial de la E-208 avec plus de 23 000 unités écoulées. Cette version 100% électrique augmente ses ventes de 4% et concentre plus de 8% de part de marché. Elle est leader sur son segment, profitant des effets positifs du leasing social mis en place début 2024.

Autre performance de la Peugeot à batterie : elle est parvenue à attirer près de 17 500 particuliers, ceux qui achètent (ou louent en longue durée) leur voiture. Les « vrais » clients. Ils sont d'autant plus précieux qu'ils représentent moins de la moitié (48% en 2024) du total des voitures neuves mises sur la route. Le reste se répartit entre les flottes d'entreprises, les administrations ou les loueurs. Cela permet à la 208, toutes motorisations confondues, de pointer au second rang des ventes aux particuliers et de prendre une petite revanche sur la Clio avec une différence ténue de moins de 330 unités.

L'une et l'autre restent très loin de l'inamovible chouchoute des acheteurs particuliers : la Dacia Sandero. Exercice après exercice, elle domine toujours ses concurrentes avec un écart conséquent : plus de 23 000 voitures de marge. La Sandero tangente les 65 000 immatriculations de particuliers sur un total de 76 000 et progresse de près de 10%. Cela lui vaut également de s'installer durablement sur la 3e marche du podium des meilleurs ventes hexagonales.

Le succès de Dacia est complété par la 7e place du Duster qui, ancienne et nouvelle génération confondues, occupe le 7e rang avec une progression de 28% pour un total de 41 886 unités. Aucun autre modèle figurant dans le top 20 2024 n'affiche une telle évolution positive. Le Peugeot 2008 (5e) et son suivant le Renault Captur dont les ventes stagnent, devraient être dépassés rapidement. Avec l'appui du Jogger (11e avec 22 000 unités), la marque roumaine pèse désormais 30% du Groupe Renault.

TOYOTA N°1 DES MARQUES ÉTRANGÈRES

L'autre performance majeure 2024 s'appelle Toyota. La marque japonaise est désormais n°1 des étrangères avec près de 140 000 immatriculations matérialisant une hausse de 16%. Sa part de marché de 7,4% (+1,3%) lui permet de se hisser à la quatrième place des ventes en France, détrônant Volkswagen et devançant Citroën qui perd deux places dans l'aventure. La réussite du constructeur japonais est totale avec deux modèles intégrant le top10 hexagonal 2024 : la Yaris progresse de 22% et dépasse les 35 000 ventes, se classant 9e suivie de près par la Yaris Cross (33 810).

Ce duo, assemblé en France dans l'usine d'Onnaing près de Valenciennes, concentre 56% du total de la marque et occupe par ailleurs les deux premières positions sur le marché spécifique des hybrides. Pour couronner le tout, Toyota est pour la onzième fois le lauréat de la relation client dans le secteur automobile, se classant également troisième tous secteurs confondus. Un rapport direct avec les résultats commerciaux ? Une évidence soulignée par Florian Aragon, le PDG de Toyota France : *« la satisfaction de nos clients est notre priorité. »* CQFD !

Du coté des perdants de l'année, on pointe la Peugeot 308 qui recule de 18% avec 37 253 tout en se classant au 8e rang des immatriculations et la Renault Arkana (-35%) qui plonge à la 18e place, victime de la concurrence interne avec les dernières nouveautés de la marque. La Fiat 500 pâtit de la mévente des versions 100% électriques et plonge de 44%, le VW T-Roc en fin de carrière baisse de 20% et se fait rattraper par le nouveau Tiguan (17 000 ventes chacun). Reste le cas Tesla victime d'une politique tarifaire erratique, de problèmes de livraison et de privation de bonus pour la Model 3. Bilan : une rétrogradation du 7e au 14e rang au classement des marques avec 40 709 immatriculations, une chute de 35%. Si la Tesla Y conserve son rang de n°1 des 100% électriques, elle recule de 23% avec 28 577 immatriculations alors que la Model 3 descend sous les 12 000 voitures et dévisse de 53%. C'est la chute record du top50 du marché français.

DOMINIQUE MAREE

Yaris Cross : la plus produite en France

En 2004, c'est encore et toujours une Toyota qui a été la voiture la plus fabriquée en France avec plus de 206 000 Yaris Cross. Elle devance les Peugeot 3008 et 308.

Toujours plus haut ! L'usine Toyota implantée dans le Nord à Onnaing, ne cesse de battre des records de production. Entièrement dédiée à l'assemblage des Yaris et Yaris Cross, elle démontre année après année qu'il est possible de fabriquer des « petites » voitures en France sans avoir besoin d'aller dans des pays à bas coût de main-d'oeuvre.

En 2024, c'est une fois de plus une Toyota qui a été la voiture la plus produite dans notre pays. Il s'agit de la Yaris Cross dont 206.679 unités sont sorties des chaines de montage de la seule usine française de Toyota. Au total, Toyota Manufacturing France a fabriqué près de 280 000 voitures dont près de 73 000 Yaris classiques, ce qui en fait la 4e voiture la plus fabriquée en France.

RELOCALISER UNE PARTIE DE LA PRODUCTION

Entre les deux Toyota, on trouve deux Peugeot. A commencer par la 3008. Le SUV à succès de Peugeot, assemblé sur le site historique de la marque de Sochaux, a dépassé les 127 000 voitures, une progression de 14% alors qu'à l'inverse la 308, construite également dans le Grand Est à Mulhouse est descendue sous les 93 000 unités, un recul de 7,3%.

Si on dresse le bilan chiffré des usines de production, Toyota Onnaing arrive largement en tête avec ses presque 280 000 voitures, très loin devant Peugeot Sochaux (174 600) et Renault Maubeuge qui enregistre une forte augmentation de son activité avec près de 30% de progression pour près de 160 000 modèles assemblés. Suivent deux autres unités de production en progression : Stellantis Hordain dans le Nord (154 700), spécialisée dans les utilitaires légers du Groupe, et Renault Sandouville (149 700), site normand historique de la marque.

Des chiffres appelés à évoluer cette année avec la volonté exprimée notamment par Renault de relocaliser une partie de production en France pour les nouveautés électriques de la marque.

D.M.

Lucien Bonenfant. **À 77 ans, Lucien Bonenfant continue d'entreprendre et crée le Cercle, un lieu de co-développement pour rompre l'isolement souvent vécu par les chefs d'entreprise.**

Une autre idée des réseaux

MBP

« Il faut toujours aller au bout de ses idées », affirme Lucien Bonenfant.

Lucien Bonenfant innove depuis toujours. Quand beaucoup décideraient de profiter de leur temps libre, lui planifie ses rendez-vous entre Troyes, Sens et Chaumont où il met en place sa nouvelle activité : le Cercle. Un mouvement dans lequel les chefs d'entreprise se réunissent une fois par mois pour discuter de leur vie d'entrepreneur, faire du co-développement et progresser au travers d'ateliers. Un concept éloigné du business de BNI, dont Lucien Bonenfant a été le master franchisé de la Région. En effet, il n'est pas question d'apport d'affaires, mais de mise en relation de personnes dans un objectif commun *« de grandir ensemble »*.

Son goût du réseau, il le tient du BNI. *« En janvier 2009, un ami m'a invité à Melun pour voir un des premiers groupes BNI. En juillet 2009, je créais le premier groupe à Troyes »*. S'ensuivront Reims, Sens, puis un second à Troyes avant de prendre la franchise régionale en 2011. S'il a revendu sa franchise depuis, il reste consultant auprès des groupes régionaux. Lucien Bonenfant a tout fait : bonnetier, expert automobile, commercial en coffres-forts, en publicité pour les Pages Jaunes. *« J'ai trouvé par hasard une annonce sur le journal. C'est là que je suis entré dans le système de franchise avec WM Systèmes qui proposait de la vente de cadeaux d'affaires. Gérard Sperry, le patron, était un marginal. Il était du côté de Mulhouse et me propose un rendez-vous sur un aérodrome de Reims »*. S'il aime les chevaux, Lucien aime aussi voler. Pilote amateur par passion, il décolle de Barberey avec son avion pour se rendre à Reims au rendez-vous. *« Il m'a bluffé avec des objets qu'il m'a montrés. J'ai fait une formation à Colmar. J'y ai appris le métier et les rudiments de l'entreprise individuelle. »* L'entreprise de publicité par l'objet Bonenfant Publicité est créée, une activité novatrice en 1985. Sa vie bascule lorsqu'il revient du siège de WM Systèmes où il formait les nouveaux arrivants aux produits, en 1991. Un camion roulait trop vite à la sortie d'un village Haute-Saône, il se déporte dans un virage. Lucien Bonenfant arrive en face, c'est le choc. Six mois d'hôpital et de centre de rééducation à Chaumont. Une blessure qu'il garde encore, mais qui n'a pas altéré son envie d'aller de l'avant, parce qu'il en faut beaucoup plus à Lucien pour l'arrêter. *« Ma sœur et mon fils ont assuré la relève au bureau pendant ce temps »*.

> *« Plutôt que de se recroqueviller, travaillons ensemble pour trouver des solutions. »*

L'HOMME DE COM'

À bientôt 77 ans, il continue de tester ses idées et va quotidiennement au bureau de sa société de publicité par l'objet créée en 1985. *« Il y a 40 ans, nous vendions des cadeaux d'affaires et des calendriers. Notre chiffre d'affaires se réalisait en fin d'année. Parce que tout le monde donnait des cadeaux d'affaires, de beaux cadeaux, des articles de bureau, des stylos, des briquets… Tout cela a évolué et maintenant le textile représente plus de 50 % de mon chiffre d'affaires. Il est essentiellement importé pour rester abordable, mais c'est un textile de qualité »*.

Suivant les modes et traversant la digitalisation avec résilience, la communication par l'objet s'adapte à l'air du temps et aux budgets des entreprises. *« L'identification de l'entreprise reste très demandée. Les employés qui interviennent sur des chantiers comme la centrale de Nogent, par exemple, doivent être identifiés. L'objet publicitaire a beaucoup changé, il a évolué et nous travaillons toute l'année. Le cadeau de fin d'année, il a disparu. Comme les agendas papier »*.

L'HOMME PUBLIC

L'homme est alors chef d'entreprise et également impliqué dans la vie publique. *« J'ai habité Prugny en 1977 et je me suis vite impliqué dans la vie locale en étant sergent pompier. En 1983, je rentre au conseil municipal et devient maire en 1989 jusqu'en 2008. Dans une petite commune, être maire, c'est quand même être à la disposition de tous « H 24 » et 7 jours sur 7 »*. De maire, Lucien Bonenfant arrive au Conseil départemental, alors conseiller général notamment en charge des sujets économiques. *« À l'époque, le Conseil Départemental avait encore la compétence économique pour attribuer des subventions, des aides aux entreprises »*. Délégué consulaire à la Chambre de commerce et d'industrie de Troyes et de l'Aube, il devient membre associé, titulaire, membre du bureau puis vice-président. *« J'y suis resté 25 ans ! »* Il est également nommé membre du conseil économique et social, président de la commission économie et vice-président du CESER, le conseil économique et social régional environnemental à Châlons puis Metz et Strasbourg. *« Le Conseil régional ne peut prendre aucune décision sans l'avis d'une CESER. Nous donnions notre avis sur le budget. Nous avions par ailleurs pour mission d'étudier des dossiers soumis par le Conseil régional, les grands dossiers régionaux. J'y ai encadré quelques dossiers, notamment sur le recyclage, sur le moyen de mettre en relation entreprises et demandeurs d'emploi et sur la transmission d'entreprise. C'était passionnant. Le CESER est constitué de quatre commissions et de quatre collèges, patronal, syndical/employé et associatif et celui des personnalités désignées par le préfet. Les groupes de travail sont composés de membres de tous les collèges. Nous arrivions à toujours à discuter, à trouver des idées, des solutions. Nous partagions entre personnes de tous bords et convictions »*. Comme un préambule au co-développement que Lucien Bonenfant met aujourd'hui en place avec le Cercle pour les entrepreneurs de la Région et de l'Yonne.

« Le business n'est pas la seule chose qui doit mobiliser et intéresser le chef d'entreprise. Il a d'autres sujets que le développement du business », poursuit Lucien. *« Le chef d'entreprise est seul face à ses problèmes. Il a besoin d'en parler. Le Cercle présente l'intérêt de rencontrer d'autres chefs d'entreprise. D'échanger sur leurs problèmes, qui sont bien souvent communs, et de pouvoir s'entraider. Il permet de passer une journée en dehors de l'entreprise, en dehors des soucis et de s'oxygéner. De voir d'autre chose et de prendre des décisions aussi grâce au codéveloppement »*. Quant à la morosité ambiante liée au contexte économique, Lucien Bonenfant en prend le contrepied. *« Quand ça marche mal, faisons de la publicité. Or, la plupart des entreprises ferment le robinet de la publicité, c'est un tort. Là, c'est pareil. Quand ça marche mal, plutôt que de se recroqueviller, en travaillant ensemble, nous pouvons trouver des solutions. »*

Si la technologie n'est pas sa tasse de thé, il n'y est pas hermétique. *« Je pense que l'intelligence artificielle est un outil. Nous devons nous en servir comme d'un outil. Nous y sommes confrontés en permanence sur nos téléphones. Je vais parfois demander un truc à ChatGPT. Il m'a aidé à trouver une citation pour introduire notre soirée du Cercle organisée à Sens mi-janvier avec une conférence de Franck Lebœuf ! »*

Il y a 50 ans, Lucien Bonenfant voulait créer un fichier de mise en relation des personnes en fonction de leur activité professionnelle, de leurs compétences pour qu'elles se rencontrent pour travailler ensemble. Il développe aujourd'hui le Cercle. *« Je me dis, je vais créer quelque chose, je vais tenter de pallier le manque, de trouver des solutions. J'ai toujours des tas d'idées. Le travail est payant. Il faut toujours aller au bout de ses idées. Un jour, en formation, l'animateur a demandé quelle est la valeur d'une idée ? En fait, la valeur est nulle si tu ne vas pas au bout de ton idée. Il faut toujours aller au bout de ses idées, au bout de son projet. C'est mon leitmotiv. J'essaie de le suivre pour le Cercle. Je vais aller au bout de l'idée parce que je suis persuadé que même si ce n'est pas moi qui la fais aboutir, cela aboutira »*.

MARIE-BÉATRICE PADIRAC

1948
Naissance le 24 mars à Saint-André-les-Vergers.

1967
Brevet technicien dans le textile.

1977
Commercial pour l'Office d'annonces (Pages Jaunes).

1985
Bonenfant publicité, franchisé WM Systèmes, communication par l'objet.

1989-2008
Maire de Prugny.

1992-2021
De membre associé à vice-président de la CCI Troyes Aube.

2006-2017
De membre à vice-président du CESER.

Retrouvez tous nos portraits sur **matot-braine.fr**